

ESSAI PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ERGOTHÉRAPIE (M.Sc.)

PAR  
JADE CHARPENTIER

LES RÔLES DES ERGOTHÉRAPEUTES DANS LA LUTTE CONTRE LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES : ÉVALUATION DES RETOMBÉES D'UNE  
FORMATION

DÉCEMBRE 2020

*Quand on commence à agir, l'espoir est partout.  
Alors, au lieu d'attendre l'espoir, cherchez l'action.*

Greta Thunberg

## REMERCIEMENTS

Dans un premier temps, je veux remercier Marie-Josée Drolet, directrice de mon essai pour son support inconditionnel pour mon projet. Elle a su me transmettre sa passion pour la recherche, mais aussi pour son désir de s'engager dans différentes causes. Tu as su répondre à mes mille et une questions, encourager mes idées de grandeur et m'aider à concrétiser ce projet. Merci pour tout ton temps, ton implication et tes encouragements et au plaisir de travail à nouveau ensemble.

Également, je tiens à remercier les nombreux participants qui ont pris part à ce projet. Par votre ouverture, votre désir d'échanger et votre temps, vous avez contribué à fructifier le savoir en ergothérapie.

Je remercie aussi mes collègues de séminaire ainsi que le groupe d'étudiantes de Marie-Josée qui m'ont fait grandir par leurs réflexions. Un merci tout particulier à mes amies d'ergothérapie qui ont été présentes avec moi non seulement pour la rédaction de cet essai, mais aussi au courant de ces cinq dernières années. Une mention spéciale à notre groupe Zoom d'étude. Je veux également souligner le rôle essentiel de mes trois amies, Ellie, Marie-Pier et Tammy, sans qui ce parcours universitaire n'aurait pas été aussi exceptionnel.

D'autant plus, il est important de souligner le support de mes parents, Chantal et Richard ainsi que de ma sœur, Maëlle, tout comme celui du reste de ma famille.

Finalement, je dois remercier Didier Labarre, mon copain, pour son support de tous les jours, mais aussi sans qui mes statistiques ne seraient pas aussi bonnes !

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	i
LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES FIGURES .....	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	viii
RÉSUMÉ .....	x
ABSTRACT .....	xii
1. INTRODUCTION .....	1
2. PROBLÉMATIQUE .....	1
2.1. Situation environnementale contemporaine .....	1
2.2. Liens entre les changements climatiques et les occupations humaines .....	3
2.3. Place des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques .....	4
2.4. Argumentaire soutenant l’implication des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques .....	5
2.4.1. Compréhension de l’engagement dans les occupations .....	5
2.4.2. Supposée séparation entre l’environnement et les occupations .....	5
2.4.3. Révision des modèles en ergothérapie : pour un changement de paradigme .....	6
2.4.4. Enjeux éthiques relatifs à la justice .....	7
2.5. Rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques .....	9
2.5.1. Adapter les occupations .....	9
2.5.2. Coopérer avec les acteurs concernés .....	10
2.5.3. Explorer les choix occupationnels .....	10
2.5.4. Avertir des auditoires des conséquences des changements climatiques .....	11
2.5.5. Assister les individus afin de les mobiliser .....	11
2.5.6. Habiliter pour aider à créer des liens significatifs avec la nature .....	12
2.5.7. Guider la profession vers un changement de paradigme et créer de nouveaux modèles .....	12
2.5.8. Éduquer divers publics .....	13
2.6. Expérience personnelle .....	14
2.7. Pertinence de l’étude .....	14
2.7.1. Pertinence sociale .....	14
2.7.2. Pertinence professionnelle .....	15
2.7.3. Pertinence scientifique .....	16
2.8. Question et objectifs de la recherche .....	16
3. CADRE CONCEPTUEL .....	18
3.1. Concept de développement durable .....	18
3.1.1. Présentation du concept de développement durable .....	18
3.2. Critique du concept de développement durable .....	19
3.3. Concept de lutte contre les changements climatiques .....	21
3.4. Autres concepts reliés au sujet de l’essai .....	22

3.4.1. Réchauffement climatique .....	22
3.4.2. Empreinte de carbone .....	23
3.4.3. Empreinte écologique .....	23
3.4.4. Gaz à effet de serre (GES) .....	23
3.5. Modèle de l'occupation humaine (MOH).....	24
3.5.1. Concepts principaux .....	24
3.5.1.1. L'Être .....	24
3.5.1.2. L'Agir .....	25
3.5.1.3. Le Devenir .....	26
3.5.1.4. L'Environnement .....	27
3.5.2. Liens entre le MOH et cette étude .....	27
3.6. Modèle transtheorique du changement .....	28
3.6.1. Concepts principaux .....	28
3.6.2. Liens entre le modèle transtheorique du changement et cette étude .....	29
3.7. Modèle de Kirkpatrick .....	30
3.7.1. Concepts principaux .....	30
3.7.2. Liens entre le modèle de Kirkpatrick et cette étude .....	31
<b>4. MÉTHODE .....</b>	<b>33</b>
4.1. Description et conception de la formation .....	33
4.1.1. Description de la formation .....	33
4.1.2. Conception de la formation .....	35
4.2. Prestation de la formation .....	35
4.3. Évaluation de la formation .....	36
4.4. Devis de recherche .....	36
4.5. Participants .....	36
4.5.1. Échantillonnage .....	37
4.6. Méthode de collecte des données .....	37
4.6.1. Critères pour évaluer la formation .....	38
4.7. Analyse des données .....	39
4.7.1. Analyses qualitatives .....	39
4.7.2. Analyses quantitatives .....	40
4.8. Considérations éthiques .....	40
<b>5. RÉSULTATS .....</b>	<b>42</b>
5.1. Participants .....	42
5.1.1. Étudiants en ergothérapie .....	42
5.1.2. Ergothérapeutes .....	42
5.2. Perceptions de la formation par les participants .....	43
5.2.1. Évaluation qualitative de la formation par les participants .....	43
5.2.1.1. Les éléments le plus appréciés de la formation .....	43
5.2.1.2. Points à améliorer de la formation .....	45
5.2.1.3. Raisons de recommander la formation .....	46
5.2.2. Évaluation quantitative de la formation par les participants .....	48
5.3. Évaluer les retombées de la formation .....	49
5.3.1. Résultats avant la formation pour les étudiants .....	50
5.3.2. Résultats avant la formation pour les ergothérapeutes .....	51
5.3.3. Résultats immédiatement après la formation pour les ergothérapeutes .....	52

5.3.4. Résultats deux mois après la formation pour les ergothérapeutes .....	56
5.3.5. Résultats comparant plusieurs temps de collecte de données .....	63
5.3.5.1. Évaluation des changements sur le plan des connaissances et celui des comportements chez les étudiants.....	63
5.3.5.2. Évaluation des changements sur le plan des connaissances et celui des comportements chez les ergothérapeutes .....	65
<b>6. DISCUSSION .....</b>	<b>70</b>
6.1. Retour à la question de recherche et aux objectifs de l'étude .....	70
6.2. Interprétation des résultats et comparaisons avec les écrits scientifiques.....	71
6.2.1. Évaluation de la formation.....	71
6.2.2. Évaluation des retombées de la formation .....	73
6.2.2.1. Évaluation des connaissances des participants .....	73
6.2.2.2. Évaluation des modifications des comportements chez les participants .....	75
6.3. Forces et limites de l'étude .....	79
6.4. Retombées de l'étude.....	80
<b>7. CONCLUSION.....</b>	<b>82</b>
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXE A .....</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXE B .....</b>	<b>94</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1. Éléments appréciés de la formation par les étudiants classés selon le format et le contenu.....</i>	44
<i>Tableau 2. Éléments appréciés de la formation par les ergothérapeutes classés selon le format et le contenu.....</i>	44
<i>Tableau 3. Éléments les moins appréciés de la formation par certains étudiants classés selon le format et le contenu .....</i>	45
<i>Tableau 4. Éléments les moins appréciés de la formation par certains ergothérapeutes classés selon le format et le contenu.....</i>	45
<i>Tableau 5. Points à améliorer de la formation selon certains étudiants classés selon le format et le contenu.....</i>	46
<i>Tableau 6. Points à améliorer de la formation selon certains ergothérapeutes classés selon le format et le contenu .....</i>	46
<i>Tableau 7. Raisons nommées par des étudiants pour recommander la formation à d'autres étudiants.....</i>	47
<i>Tableau 8. Raisons nommées par des ergothérapeutes pour recommander cette formation à d'autres ergothérapeutes .....</i>	47
<i>Tableau 9. Évaluation quantitative de la formation par les étudiants (n=19) .....</i>	48
<i>Tableau 10. Évaluation quantitative de la formation par les ergothérapeutes (n=30) .....</i>	49
<i>Tableau 11. Motivations des étudiants à assister à une formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques.....</i>	50
<i>Tableau 12. Connaissances des étudiants quant au rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre les changements climatiques avant la formation.....</i>	51
<i>Tableau 13. Motivations des ergothérapeutes à assister à une formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques.....</i>	51
<i>Tableau 14. Connaissances des ergothérapeutes quant au rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre les changements climatiques avant la formation.....</i>	52

Tableau 15. Actions entreprises par les ergothérapeutes à leur domicile afin de réduire leur empreinte écologique .....	53
Tableau 16. Actions entreprises par les ergothérapeutes à leur travail afin de réduire leur empreinte écologique .....	54
Tableau 17. Obstacles rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques .....	55
Tableau 18. Facilitateurs rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques .....	56
Tableau 19. Connaissances des ergothérapeutes quant au rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques 2 mois après la formation .....	57
Tableau 20. Actions entreprises par les ergothérapeutes à leur domicile afin de réduire leur empreinte écologique 2 mois après la formation .....	58
Tableau 21. Actions entreprises par les ergothérapeutes à leur travail afin de réduire leur empreinte écologique .....	59
Tableau 22. Obstacles rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques .....	60
Tableau 23. Facilitateurs rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques .....	60
Tableau 24. Éléments de la formation qui servent le plus souvent au travail .....	61
Tableau 25. Nouvelles réflexions écologiques dans la vie personnelle depuis la formation chez les ergothérapeutes .....	61
Tableau 26. Nouvelles réflexions écologiques dans la vie professionnelle depuis la formation chez les ergothérapeutes .....	62
Tableau 27. Nouvelles pratiques écologiques dans la vie personnelle depuis la formation chez les ergothérapeutes .....	62
Tableau 28. Nouvelles pratiques écologiques dans la vie professionnelle depuis la formation chez les ergothérapeutes .....	63

## LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1.</i> Développement durable .....	19
<i>Figure 2.</i> Modèle de l'occupation humaine .....	27
<i>Figure 3.</i> Modèle transthéorique du changement .....	29
<i>Figure 4.</i> Modèle de Kirkpatrick .....	30
<i>Figure 5.</i> Collectes de données effectuées.....	38
<i>Figure 6.</i> Moyenne avant et après la formation de la perception des étudiants sur une échelle de 1 à 10. ** P < 0,01; *** P < 0,001 .....	64
<i>Figure 7.</i> Perception des étudiants quant à leur état d'esprit vis-à-vis leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques avant et après la formation .....	65
<i>Figure 8.</i> Moyenne du niveau de connaissances perçu des ergothérapeutes quant aux rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques. *** P < 0,001 .....	66
<i>Figure 9.</i> Moyenne de la perception des ergothérapeutes quant à leur vie personnelle. * P < 0,05 .....	67
<i>Figure 10.</i> Moyenne de la perception des ergothérapeutes quant à leur vie professionnelle. * P < 0,05; * P < 0,01 .....	68
<i>Figure 11.</i> Perception des ergothérapeutes quant à leur état d'esprit vis-à-vis leurs rôles dans la lutte contre les changements climatiques avant, après la formation et deux mois après la formation.....	69

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACE	Association canadienne des ergothérapeutes
ADEME	Agence de la transition écologique
AQLPA	Association québécoise de la lutte contre la pollution atmosphérique
BIQ	Banque interactive de questions
CH <sub>4</sub>	Méthane
CNRTL	Centre national de ressources textuelles et lexicales
Covid-19	SARS-CoV-2
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
FME	Fédération mondiale des ergothérapeutes
GES	Gaz à effets de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
MCREO	Modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnel
MDH-PPH	Modèle de développement humain – Processus de production du handicap
MOH	Modèle de l'occupation humaine (MOH)
NCEH	National Center for Environmental Health
N <sub>2</sub> O	Protoxyde d'azote

OCPM	Office de consultation publique de Montréal
OMS	Organisation mondiale de la santé
PEO	Modèle personne-environnement-occupation
PPM	Parts par million
RIPPH	Réseau international sur le processus de production du handicap
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
WWF	World Wildlife Fund

## RÉSUMÉ

Les changements climatiques sont une source de préoccupations mondiales en raison des conséquences négatives qu'ils occasionnent sur la biodiversité planétaire (WWF, 2018) ainsi que sur les êtres humains, touchant de façon inégale les différentes populations (Costello et al., 2009). Parmi les grands pollueurs, les systèmes de santé à travers le monde équivalent au 5<sup>e</sup> pays ayant l'empreinte écologique la plus importante (Health Care Without Harm & ARUP, 2019). Les occupations humaines étant principalement responsables de l'augmentation de la température globale de la Terre (GIEC, 2019) et l'ergothérapeute, professionnel de la santé, ayant comme rôle pivot l'habilitation à l'occupation (ACE, 2012), différents auteurs se sont positionnés sur le sujet et estiment que ce dernier pourrait contribuer à la lutte contre les changements climatiques. En 2012, la Fédération mondiale des ergothérapeutes (FME) a pris position concernant le rôle des ergothérapeutes en lien avec le développement durable et la formation a été identifiée comme étant un des moyens les plus efficaces pour provoquer un changement culturel relativement au climat (Orr, 2009 cité dans FME, 2012). Poursuivant cette idée, cette étude a développé une formation de 90 minutes traitant des rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques et évalué ses retombées chez des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie sur leurs connaissances et l'actualisation de ces rôles dans leur quotidien. Le modèle de Kirkpatrick a été utilisé afin de concevoir et d'évaluer la formation (Tamkin et al., 2002), alors le Modèle Transthéorique du changement (Prochaska & Diclemente, 2005) et le Modèle de l'occupation humaine (Kielhofner, 2004) ont guidé la réflexion quant aux changements de comportements. Il ressort que 100% des étudiants et 97% des ergothérapeutes étaient satisfaits de la formation et que le principal point à améliorer consistait à rajouter davantage d'activités participatives. Pour ce qui est du degré de connaissances et des changements de comportement, une différence hautement significative a été observée quant au degré de connaissances sur les rôles des ergothérapeutes post-formation chez les étudiants en ergothérapie et post-formation et deux mois post-formation chez les ergothérapeutes. Toutefois, aucun changement de comportements significatif n'a été observé à long terme chez les participants. Ce résultat concorde avec les résultats d'une méta-analyse qui fait ressortir que les formations ayant démontré un plus haut niveau de modification des comportements comportaient un volet de mise en action des participants (Zelezny, 1999). En conclusion, il serait intéressant d'évaluer les retombées d'une formation intégrant davantage un

volet de mise en action et résolution de situations liées à des enjeux climatiques chez des étudiants en ergothérapie et ergothérapeutes.

Mots clés : Ergothérapie, environnement, développement durable, santé, changements climatiques, formation.

## ABSTRACT

Climate change is a global concern because of its negative impacts on the World's biodiversity (WWF, 2018) as well as on humans, affecting populations unevenly (Costello et al., 2009). Among major contributors to environment deterioration, health systems all together are equivalent to the 5<sup>th</sup> country having the largest ecological footprint (Health Care Without Harm & ARUP, 2019). Since human occupations are mainly responsible for the increase of the Earth's global temperature (IPCC, 2019) and occupational therapist have the central role of enabling occupations (ACE, 2012), many authors have taken a stand on the matter and believe that this profession could contribute to fight against climate change. In 2012, the World Federation of Occupational Therapists (WFOT) took position on the role of occupational therapists in relation to sustainable development, and education was identified as one of the most effective ways to promote cultural changes in relation to climate (Orr, 2009 cited in WFOT, 2012). Accordingly, a 90-minute course on the roles of occupational therapists in the fight against climate change was developed and its impacts on knowledge level as well as the integration level of those roles in daily life were assessed on occupational therapists and occupational therapy students. Kirkpatrick's model was used to design and evaluate the course (Tamkin et al., 2002), while the Transtheoretical Model of Change (Prochaska & Diclemente, 2005) and the Model Of Human Occupation (Kielhofner, 2004) were used to understand and interpret changes in participant's behaviours. According to our results, 100% of students and 97% of occupational therapists were satisfied with the course that they have received, and suggested that the main point for improvement would be to add more participatory activities. The knowledge level about the roles of occupational therapists in the fight against climate change significantly increased for occupational therapy students as well as for occupational therapists after they had received the course and this increase was maintained at least two months for occupational therapists. However, no significant long-term behavioural changes were observed among participants. This outcome is consistent with results from a meta-analysis showing that courses that actively involve participants lead to higher level of behaviour change (Zelezny, 1999). In conclusion, it would be interesting to assess the impact of such a course that more actively involve participants and encourage problem solving related to climate issues among occupational therapy students and occupational therapists.

Key Words: Occupational Therapy, environment, sustainable development, health, climate change, course.

## 1. INTRODUCTION

De nos jours, les changements climatiques constituent une source importante de préoccupations mondiales. De nombreuses conséquences, telles qu'une diminution importante et continue de la biodiversité planétaire (WWF, 2018), sont observables et les conséquences négatives se répercutent également sur les êtres humains, touchant de façon inégale les différentes populations (Costello et al., 2009). En effet, d'ici l'an 2030, il est attendu que 100 millions de personnes supplémentaires vivront dans la pauvreté extrême en conséquence des changements climatiques (The World Bank, 2015). Actuellement, au Canada, comparativement au reste du monde, le réchauffement climatique ressenti au Nord du pays équivaut au double de celui observé à l'échelle mondiale (Gouvernement du Canada, 2019a). Outre la production de chaleur, de pollution et d'électricité par les industries, les transports et l'alimentation (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2014), les systèmes de santé à travers le monde sont un important producteur de gaz à effets de serre, équivalant au 5<sup>e</sup> pays ayant l'empreinte écologique la plus importante (Health Care Without Harm & ARUP, 2019).

Tenant compte que les occupations humaines<sup>1</sup> sont principalement responsables de l'augmentation de la température globale de la Terre (GIEC, 2019) et que l'ergothérapeute a comme rôle pivot l'habilitation à l'occupation (Association Canadienne des Ergothérapeutes (ACE), 2012) et est également un acteur de ce système de santé pollueur, plusieurs auteurs considèrent que ce professionnel de la santé a un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques (Drolet et al., 2019a; Turcotte & Drolet, 2020; Ung et al., 2020). En 2012, la Fédération mondiale des ergothérapeutes (FME) a d'ailleurs pris position concernant le rôle des ergothérapeutes en lien avec le développement durable. En ce sens, des arguments soutenant l'implication des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques et détaillant leurs rôles potentiels sont documentés dans les écrits (Ikiugu et al., 2015; Wagman, 2014). Toutefois, malgré la prise de position de la FME et les plaidoyers articulés dans les écrits, à notre connaissance, peu d'actions sont entreprises par les ergothérapeutes pour intégrer des pratiques plus durables dans leur travail. La formation a été identifiée comme étant un des moyens les plus

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de cet essai, l'expression « occupation(s) humaine(s) » fait référence à toutes les activités humaines, telles que décrites dans le rapport du GIEC (2019).

efficaces pour provoquer un changement culturel relativement au climat (Orr, 2009 cité dans FME, 2012), d'où la réalisation de la présente étude.

Cet essai rapporte les résultats d'une recherche qui a développé une formation sur les rôles potentiels des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques et qui en a évalué les retombées. D'abord, la problématique à l'origine de cette recherche, incluant la question et les objectifs de recherche, est présentée. Par la suite, le cadre conceptuel décrit les principaux modèles et concepts sous-jacents à la recherche. Ensuite, les méthodes choisies pour mener la recherche sont présentées. Celles-ci mènent aux résultats qui sont présentés pour ensuite être discutés à la section discussion de cet essai. Cet essai se termine par la présentation d'une courte conclusion. Les annexes, comprenant les outils de collecte de données, se retrouvent, quant à elles, à la fin de ce document.

## 2. PROBLÉMATIQUE

Cette section rend compte de la problématique à l'origine de la présente étude. Celle-ci débute par une synthèse de la situation environnementale actuelle, suivie de la présentation de certains liens entre les changements climatiques et les occupations humaines. Ensuite, la place des ergothérapeutes dans cet enjeu, l'argumentaire soutenant l'implication des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, les rôles des ergothérapeutes dans cette lutte ainsi qu'une brève présentation d'une expérience personnelle en lien avec la problématique sont abordés. Finalement, la pertinence de cette recherche ainsi que la question et les objectifs de la recherche sont présentés.

### 2.1. Situation environnementale contemporaine

Durant les dernières années, la situation environnementale mondiale est devenue un sujet d'actualité et d'inquiétudes pour un nombre croissant d'individus, menant à la création d'organismes valorisant la protection de l'environnement, tels que Greenpeace (Greenpeace Canada, 2020) ainsi que la prise de position d'organismes de santé, tels que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui fait notamment un appel en faveur d'une intervention d'urgence, en 2015 (OMS, 2020). Cet enjeu, qui inquiète également les professionnels de la santé, a également amené certains d'entre eux à fonder ou à s'associer à des organismes, tels que Health Care Without Harm (s.d.). L'observation des désastres reliés aux changements climatiques ainsi que de leurs conséquences négatives sur la santé et la vie des êtres humains peut susciter de la peur, de l'anxiété, voire de l'écoanxiété (Clayton et al., 2017), laquelle se définit comme un « sentiment d'anxiété ou de préoccupation ressenti par une personne devant les bouleversements causés par les changements climatiques » (Office québécoise de la langue Française, 2019). Mais qu'en est-il des changements climatiques au niveau mondial et à l'échelle canadienne? Les prochains paragraphes aborderont, dans un premier temps, la situation environnementale mondiale et, dans un second temps, la situation environnementale au Canada.

Au niveau mondial, les conséquences négatives des changements climatiques sont majeures et touchent de façon inégale la santé des êtres humains et les différentes populations (Costello et al., 2009). En 2019, le National Center for Environmental Health (NCEH) a publié un

document résumant les conséquences des changements climatiques sur la santé des êtres humains. Il en ressort que celles-ci sont nombreuses et peuvent affecter de différentes manières la santé humaine. Par exemple, une augmentation de la pollution de l'air contribue à l'aggravation des maladies respiratoires, alors qu'une diminution de la qualité de l'eau favorise la transmission de différents virus. Également, le NCEH (2019) note une augmentation des allergènes et des risques de contracter certaines maladies comme la malaria, la fièvre dengue, etc. D'autres conséquences sont aussi rapportées, telles qu'une diminution de l'accès à l'alimentation et à de l'eau potable, une dégradation de l'environnement naturel, des vagues de chaleur extrêmes et des désastres météorologiques, lesquels ont de nombreux autres effets négatifs sur la santé humaine. Par ailleurs, ces conséquences directes des changements climatiques ne touchent et ne toucheront pas de façon égale tous les êtres humains. En effet, les personnes qui sont déjà et qui seront les plus touchées, dans un premier temps, par les changements climatiques sont celles qui ont un plus faible revenu économique (Costello et al., 2009). Selon The World Bank (2015), en 2030, il est attendu que 100 millions de personnes supplémentaires vivront dans la pauvreté extrême en conséquence des changements climatiques. Cette situation peut s'expliquer par l'augmentation anticipée du prix de la nourriture, la diminution de la disponibilité des logements à prix modiques dans des endroits sécuritaires et la diminution de l'accès aux soins de santé (The World Bank, 2015). Ainsi, des individus ne vivant actuellement pas dans une situation de pauvreté extrême se verront confrontés à des situations qui engendreront des frais économiques supplémentaires qu'ils ne pourront pas acquitter. De plus, d'ici 2050, il est attendu que plus de 140 millions de migrants climatiques provenant uniquement de l'Afrique subsaharienne, de l'Afrique du Sud et de l'Amérique latine se déplaceront du Sud vers le Nord (Rigaud et al., 2018). Quant à la biodiversité, un appauvrissement des océans et des forêts est anticipé, lequel est déjà débuté depuis un moment (World Wildlife Fund (WWF, 2018). Puisque l'être humain dépend des écosystèmes naturels pour vivre : ils lui fournissent nourriture, oxygène, eau et habitat, il importe évidemment de les préserver. En bref, les conséquences négatives des changements climatiques sont nombreuses et affectent directement la santé globale des êtres humains, voire leur subsistance. Le Canada ne fait pas exception à la règle et les impacts négatifs des changements climatiques sur ce pays et les individus y habitant sont aussi nombreux et préoccupants.

Actuellement, au Canada, comparativement au reste du monde, le réchauffement climatique ressenti au Nord du pays est le double de celui au niveau mondial (Gouvernement du Canada, 2019a). Les prévisionnistes, concernant le réchauffement climatique pour l'an 2100, estiment une augmentation de température moyenne annuelle de 1,8°C, si les émissions de gaz à effet de serre sont faibles, et de 6,3°C, si les émissions sont élevées (Gouvernement du Canada, 2019a). Avec des émissions de gaz à effet de serre moyennes, il est estimé que les glaciers de la cordillère de l'Ouest perdront 74% à 96% de leur volume d'ici 2100, alors que les petites calottes glaciaires et les plates-formes de glace de l'Arctique canadien auront totalement disparues (Gouvernement du Canada, 2019a). Ce changement de température sera également l'élément déclencheur de périodes de chaleurs extrêmes plus fréquentes menant à l'augmentation des risques de sécheresse et de feux de forêt, à une élévation du niveau de la mer menant à l'augmentation des risques d'inondation et à une acidification et un réchauffement des océans (Gouvernement du Canada, 2019a). D'ailleurs, la pandémie de la SARS-CoV-2 (COVID-19) qui a débuté en mars 2020 et les deux canicules qu'a connues le printemps québécois 2020 ne sont nullement étrangères aux changements climatiques (Aenishaenslin, 2020; Piedboeuf, 2020). Ainsi, les impacts de la crise climatique sont globaux : ils nous concernent tous et leur occurrence risque d'augmenter dans le futur, d'où l'importance de s'y attarder. C'est pourquoi un nombre croissant d'auteurs estiment que les changements climatiques constituent l'une des plus grandes menaces à la santé mondiale de ce siècle (Costello et al., 2009). En présence de ces nombreuses conséquences qui affecteront la santé des humains, dont celle des Canadiens, il devient essentiel de se questionner quant à l'impact des occupations humaines sur le réchauffement climatique et de s'attaquer à sa cause, en l'occurrence, les occupations humaines.

## **2.2. Liens entre les changements climatiques et les occupations humaines**

Pour toutes ces conséquences qui seront vécues dans les prochaines années, les êtres humains, principalement les populations à la base du mode de vie occidental, sont à blâmer. En effet, il a été prouvé que les occupations humaines sont principalement responsables de l'augmentation de la température globale de la Terre (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2019). Depuis l'ère industrielle, une augmentation de 100 parts par million (PPM) a été notée dans l'atmosphère passant de 300 à 400 ppm (Équiterre, 2015; Gouvernement du Canada, 2019b). Cette mesure permet de calculer le nombre de molécules de

polluants dans l'air pour un million de molécules d'air (GEO, 2018). Si l'on regarde uniquement au Québec, le transport est responsable de 43% des émissions de gaz à effet de serre (GES), alors que les industries produisent 30,1% des GES de la province (Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, 2018). Les GES, qui par leur capacité à emmagasiner la chaleur créée par les rayons UV reflétés sur la Terre et à la rediriger vers la Terre, permettent d'y maintenir une certaine chaleur (Youmatter, 2019a). L'augmentation de la présence de ces gaz dans l'atmosphère contribue toutefois au réchauffement climatique (Youmatter, 2019a). Une autre occupation responsable d'une grande proportion de nos émissions de gaz à effets de serre est l'alimentation; à titre d'exemple, en France, cette dernière représente 23% des émissions de GES (Agence de la transition écologique (ADEME), 2016).

Cette augmentation du nombre de PPM n'est pas seulement explicable par l'utilisation de la voiture, l'alimentation et la production du pétrole. Plusieurs autres besoins ou occupations humaines contribuent à augmenter ce chiffre. De fait, les établissements de santé sont également de grands pollueurs. Selon le rapport de Health Care Without Harm & ARUP publié en 2019, l'empreinte écologique de tous les soins de santé du monde réunis équivaut à 4,4% des émissions de GES mondiaux, soit l'équivalent de la Russie (Gaudiaut, 2019), qui est classée au 5<sup>e</sup> rang des pays les plus pollueurs au monde. Ce rapport dénonce donc cette situation pour le moins paradoxale : le système de santé qui concentre son énergie à régler des problèmes de santé, en créé par la même occasion d'autres.

### **2.3. Place des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques**

Sous l'éclairage apporté par la présentation de la situation environnementale actuelle et le lien soulevé avec les occupations humaines, il est possible de faire le pont avec l'ergothérapie, profession qui a comme rôle pivot l'habilitation à l'occupation (ACE, 2012). Ce lien a d'ailleurs été présenté lors d'une communication de la Fédération mondiale des ergothérapeutes (FME) (FME, 2012). Celle-ci stipule qu'il « [...] est essentiel que les ergothérapeutes, dans leurs rôles centrés sur l'occupation et la performance occupationnelle, travaillent en tenant compte du développement durable tant dans la profession qu'avec les clients et les communautés » (FME, 2012, p. 2). Autrement dit, étant donné que les ergothérapeutes sont des spécialistes de l'habilitation aux occupations, qu'ils accompagnent quotidiennement des personnes et des

communautés dans leurs transitions occupationnelles et considérant que les changements climatiques sont occasionnés précisément par les occupations humaines, l'ergothérapeute se présente potentiellement comme un professionnel de choix pour utiliser son expertise afin de répondre au besoin actuel de modifier les occupations humaines pour contrer la crise climatique actuelle (Turcotte & Drolet, 2020; Ung et al., 2020).

## **2.4. Argumentaire soutenant l'implication des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques**

Plusieurs auteurs développent des arguments soutenant l'implication des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques (ex. Drolet et al., 2019a; Turcotte & Drolet, 2020; Ung et al., 2020). Les réflexions soutenant cette implication sont brièvement explorées dans les prochains paragraphes.

### **2.4.1. Compréhension de l'engagement dans les occupations**

D'abord, il importe de réitérer l'importance de l'engagement dans des occupations, car celui-ci favorise l'atteinte du bien-être personnel (Hudson & Aoyama, 2008). C'est souvent par peur de perdre ce bien-être que certaines personnes craignent de modifier leurs occupations (Hudson & Aoyama, 2008). Par leur expertise en habilitation aux occupations, les ergothérapeutes sont donc en mesure de comprendre les choix occupationnels des personnes qui découlent de leurs valeurs, de croyances personnelles et de l'influence de leur environnement (qui inclut des éléments culturels, économiques, humains, physiques et sociopolitiques) (Hudson & Aoyama, 2008). Par le fait même, les ergothérapeutes sont en mesure de sensibiliser les clients quant à l'impact de leurs choix occupationnels sur les écosystèmes, mais aussi de s'assurer que les nouveaux choix occupationnels, le cas échéant, permettent d'atteindre ce bien-être (Hudson & Aoyama, 2008; Ikugu et al., 2015). Plus encore, l'expertise de l'ergothérapeute peut permettre de cerner les raisons pour lesquelles des personnes ou des populations ne parviennent pas à s'engager dans des occupations durables.

### **2.4.2. Supposée séparation entre l'environnement et les occupations**

Des auteurs se sont penchés sur la supposée séparation qui existerait en ergothérapie entre les occupations humaines et l'environnement (Aoyama, 2014; Drolet et al., 2020; Thiébaut et al., 2020). Présentement, l'économie axée sur la croissance exponentielle, qui est à la base de nos

choix de société, s'appuie sur une vision anthropocentrique de l'environnement naturel (Rushford & Thomas, 2016; Simó Algado & Townsend, 2015), suivant laquelle l'environnement serait au service de la réalisation des désirs occupationnels des êtres humains (Drolet et al., 2020). Suivant cette vision des choses, l'environnement naturel serait instrumentalisé pour répondre aux désirs exponentiels des humains, créant une séparation entre les occupations et l'environnement. Découlant du désir d'avoir accès à de nombreuses occupations et à des biens matériaux rapidement, la provenance des biens qui sont utilisés est trop souvent oubliée. Par exemple, combien de personnes savent réellement à quoi ressemble un plan de choux de Bruxelles, comment ils sont cultivés ? Tout comme les bienfaits de passer davantage de temps dans la nature sont souvent mis de côté ou oubliés au profit d'occupations directement accessibles, impliquant généralement des objets de plastique suremballés. Cela contribue donc au détachement actuel entre l'environnement et les occupations, utilisant notre partenaire de survie pour répondre à des besoins bien souvent futiles. En effet, l'omission que la planète nous procure eau potable, air pur, nourriture, climat viable, etc. est omniprésente (Hudson & Aoyama, 2018). En 2014, Aoyama soulève donc l'importance de se reconnecter à la nature pour être en mesure de mieux comprendre les changements qui s'y produisent et se rappeler notre lien de dépendance à son endroit. Un exemple occupationnel qui illustre parfaitement cette connexion est celui des ornithologues qui sont souvent en mesure de nommer les changements dans les migrations et les périodes de nidification de certaines espèces d'oiseaux simplement par l'attention particulière qu'ils portent à la nature ou encore les communautés autochtones qui incluent autant dans leurs pratiques que dans leur spiritualité un respect quasi sacré pour la nature (Mission chez nous, 2017).

#### **2.4.3. Révision des modèles en ergothérapie : pour un changement de paradigme**

En lien avec cette critique de la séparation de l'environnement d'avec les occupations, il a été suggéré par différents auteurs de revoir les modèles qui nous servent de guides à la réalisation de notre pratique (Désormeaux-Moreau & Ung, in press, cité dans Ung et al., 2020; Thiébaut et al., 2020; FME, 2012). En effet, si l'on regarde de plus près le modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnels (MCREO), le modèle personne-environnement-occupation (PEO), le modèle de l'occupation humaine (MOH) ou le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH), tous ces modèles comprennent la sphère de l'environnement, laquelle est séparée de l'individu (Polatajko, 2013; Réseau international sur le

processus de production du handicap (RIPPH, 2020). Dans ces modèles, les facteurs environnementaux sont souvent perçus comme des facilitateurs ou des obstacles à la réalisation des occupations (RIPPH, 2020), supposant ainsi l'instrumentalisation de l'environnement aux fins de la réalisation des occupations. L'environnement est indispensable et influence positivement ou négativement la participation aux différentes occupations d'une personne. Aussi, les écosystèmes dans leur ensemble ne font pas partie des considérations qui sont généralement incluses dans la sphère environnementale de ces modèles ergothérapiques. Mis à part le modèle Kawa (Iwama, 2006), qui articule une vision holistique de la personne au sein de son environnement, les modèles ergothérapiques ont une vision anthropocentrique de l'environnement (Thiébault et al., 2020). C'est pourquoi un nombre croissant d'auteurs estiment que ceux-ci doivent être repensés et révisés pour y inclure une vision plus respectueuse des écosystèmes. Thiébault et ses collaborateurs (2020) ainsi que Drolet et ses collaborateurs (2020) articulent en ce sens l'idée d'un paradigme occupationnel écosystémique.

#### **2.4.4. Enjeux éthiques relatifs à la justice**

En plus de la réflexion en lien avec les bases conceptuelles et les modèles fondamentaux reliés à la profession d'ergothérapeute, des chercheurs se sont questionnés sur les enjeux éthiques relatifs à l'actualisation du rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques (Drolet et al., 2019a; Ikiugu et al., 2015). Un enjeu éthique est présent lorsqu'il y a au moins une valeur ou un principe moral compromis (Commission de l'éthique en science et technologie, 2013). Ainsi, l'évidence des injustices occupationnelles reliées aux changements climatiques et l'idée de la justice occupationnelle intergénérationnelle (Drolet et al., 2019a) sont des éléments qui alimentent la réflexion de la pertinence de l'implication des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques.

Il y a une notion de justice notamment dans l'accès aux ressources pour tous, puisque les conséquences des changements climatiques affectent différentes populations et contribuent à l'augmentation des besoins en santé, en alimentation et en logement (Ikiugu et al., 2015). D'autant plus, il est important de rappeler que les conséquences négatives découlant des changements climatiques affectent davantage les individus qui ne sont pas les premiers responsables de cette pollution (Costello et al., 2009). Ainsi, une notion de justice, soit la justice environnementale ou

climatique, fait référence au concept d'éthique derrière les répercussions inégales des conséquences climatiques néfastes relatives à la pollution environnementale réalisée majoritairement par les pays du Nord (Larrère, 2009), mais subie par les pays du Sud. Il s'avère donc que les pays en voie de développement subissent des pratiques nocives, telles que le dépôt des déchets des pays du Nord et ne sont pas en moyen de répondre aux besoins croissants de santé qui découlent des changements climatiques (Ikiugu et al., 2015; Larrère, 2009).

Plus encore, il est reconnu en ergothérapie et dans les sciences occupationnelles que les êtres humains ont des droits occupationnels, tels que le droit de réaliser des occupations qui sont significatives pour eux dans un environnement naturel sain ou de se développer par leur participation à des occupations à la fois signifiantes et significatives (Townsend & Wilcock, 2004). Lorsque ces droits sont respectés et que les individus peuvent les réaliser, il y a présence de justice occupationnelle. Les individus sont en mesure d'en prendre les responsabilités et libertés afin d'être en santé, tout en maintenant une bonne qualité de vie par la participation à des occupations (Wilcock & Townsend, 2000 cités dans Wolf et al. 2010). Cette notion de justice occupationnelle s'applique également aux générations futures, qui elles aussi ont les mêmes droits occupationnels que la génération actuelle (Drolet et al., 2020; Drolet et al., 2019a; Ung et al., 2020). Ce concept se nomme la justice occupationnelle intergénérationnelle. Afin de respecter ces notions de justice et d'agir de façon éthique, la prise de conscience des conséquences des actions posées permet d'agir de façon à respecter ces droits occupationnels. Il s'agit donc de notre devoir occupationnel d'agir de façon juste pour les générations actuelles et futures d'êtres humains (Drolet et al., 2020; Drolet et al., 2019a; Ung et al., 2020).

En résumé, des penseurs ont discuté de l'importance de l'engagement occupationnel pour le bien-être humain et de la compréhension par l'ergothérapeute des raisons pour lesquelles les individus s'engager ou pas dans des occupations, mais aussi du lien d'interdépendance qui existe entre la nature et les occupations. D'autres auteurs émettent également une critique de la vision sociétale qui dissocie de cette nature les occupations, vision anthropocentrique qui se reflète dans les modèles utilisés en ergothérapie. Finalement, des écrits articulent une réflexion éthique pour défendre l'importance que l'ergothérapeute s'engage dans la lutte contre les changements

climatiques et, ce faisant, ils discutent des rôles que pourrait être amenés à réaliser l'ergothérapeute dans cette lutte. Ces rôles sont présentés à la prochaine section.

## **2.5. Rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques**

Dans les sections précédentes, les conséquences négatives des changements climatiques sur la santé humaine et les écosystèmes ont été présentées, tout comme la contribution des occupations humaines au réchauffement climatique actuel. L'ergothérapeute étant le spécialiste des occupations humaines (ACE, 2012), plusieurs auteurs se sont questionnés sur les rôles que ces professionnels de la santé peuvent adopter dans la lutte contre les changements climatiques. La prochaine section présente les grands rôles retrouvés dans les écrits.

### **2.5.1. Adapter les occupations**

De par ses connaissances de l'occupation humaine, l'ergothérapeute est souvent appelé à adapter celles-ci pour soutenir l'engagement occupationnel des personnes ou des communautés. En lien avec la lutte contre les changements climatiques, les ergothérapeutes peuvent s'approprier ce rôle qui est d'adapter les occupations. En ce sens, les ergothérapeutes sont en mesure d'adapter les occupations afin de les rendre plus écologiques (Wagman, 2014). En habilitant les clients à agir de manière plus durable et en utilisant l'analyse des tâches pour évaluer les différents éléments qui influencent la réalisation de celles-ci, l'ergothérapeute peut aider le client à adapter ses occupations afin de les rendre plus écologiques (Wagman, 2014). Par exemple, il pourrait être suggéré à une personne, ayant des difficultés à s'orienter dans le temps, d'utiliser un sablier dans la douche pour réduire le temps de celle-ci et, ainsi, diminuer sa consommation d'eau (Association suédoise des ergothérapeutes, 2013). Une autre adaptation pourrait être de recommander à une cliente de faire ses courses au dépanneur en vélo au lieu d'utiliser la voiture. Le rôle d'adapter s'actualise également dans l'adaptation des occupations en réponse aux changements climatiques (Rushford & Thomas, 2016; Wagman, 2014). Des occupations chamboulées découlant de conséquences des changements climatiques, telles que les répercussions des inondations, peuvent être adaptées par les ergothérapeutes. Ceux-ci peuvent offrir un espace sécuritaire aux individus pour s'engager dans leurs occupations, analyser l'occupation d'un point de vue environnemental, travailler dans un contexte occupationnel qui se rapporte aux occupations quotidiennes de la personne, utiliser l'occupation comme un outil de transformation à la fois pour un individu ou pour une communauté

et aider à recréer des liens entre les valeurs de la communauté et ses occupations (Rushford & Thomas, 2016). Enfin, l'ergothérapeute pourrait aussi adapter ses propres occupations professionnelles afin de les rendre plus écologiques, en réduisant leurs empreintes écologiques ou leur production de déchets.

### **2.5.2. Coopérer avec les acteurs concernés**

Un autre rôle que peut prendre l'ergothérapeute est celui de coopérer (Wagman, 2014). Ce qui est attendu de l'ergothérapeute est qu'il travaille de pair avec d'autres professionnels de la santé, des organismes, des étudiants, des clients ou tout autre acteur afin de mettre en place des projets ou de faire valoir des points de vue qui vont dans le sens de la lutte contre les changements climatiques (Wagman, 2014). Cela peut s'illustrer lors de la participation à la mise en place d'un comité vert dans un établissement de travail ou de la collaboration à la mise en place une garderie en nature. Coopérer peut également se faire en soutenant les individus qui vivent de l'éco-anxiété afin de travailler de pair avec eux pour mettre en place des projets durables et collectifs qui favorisent la créativité dans la résolution de problèmes environnementaux (Turcotte & Drolet, 2020).

### **2.5.3. Explorer les choix occupationnels**

L'ergothérapeute peut explorer les différents choix occupationnels qui s'offrent à un client ou une population en particulier. En raison du savoir occupationnel dont disposent ces professionnels de la santé, ils sont en mesure de comprendre pourquoi certaines personnes font des choix occupationnels plus écologiques, alors que d'autres s'engagent dans des occupations nocives pour l'environnement (Wagman, 2014). Par sa capacité à explorer ces occupations, l'ergothérapeute peut identifier certains éléments qui viennent influencer les choix occupationnels des personnes pour ensuite tenter de créer des changements occupationnels plus écologiques. Également, l'ergothérapeute est en mesure de comprendre le lien que les individus entretiennent entre leurs occupations et l'écologie (Wagman, 2014) et, par le fait même, de promouvoir ce lien lorsqu'il est plus difficile pour le client de se l'approprier.

#### **2.5.4. Avertir des auditoires des conséquences des changements climatiques**

Également, les ergothérapeutes peuvent avoir le rôle d'avertir les clients, une communauté ou la société en général des conséquences des changements climatiques sur la justice occupationnelle, concept se définissant par le fait que chaque personne a le droit et se doit d'être mesure de participer aux occupations qui sont significatives pour elle (Larivière et al., 2019). Les ergothérapeutes ont la capacité d'anticiper les conséquences occupationnelles, telles que la privation occupationnelle et les autres types d'injustices occupationnelles, qui découleront des changements climatiques (Wagman, 2014). Il est alors de leur devoir de dénoncer les situations pouvant causer ces injustices et d'aviser les instances appropriées des impacts néfastes des changements climatiques sur le respect des droits occupationnels des personnes et des communautés concernées. En ce sens, l'ergothérapeute devient un agent de changement social autant pour les clients avec lesquels il travaille que pour la communauté plus vaste.

#### **2.5.5. Assister les individus afin de les mobiliser**

Les ergothérapeutes peuvent transposer leur rôle quotidien qui est d'assister les individus à réaliser des occupations significatives vers le fait d'assister les individus afin qu'ils soient plus écologiques dans leur vie quotidienne. Ce rôle s'illustre par le fait d'assister les personnes désireuses de durabilité à réduire leur empreinte écologique (Ikiugu et al., 2015). Ce rôle peut s'actualiser de différentes façons, soit en informant les personnes des possibilités occupationnelles qui sont disponibles pour elles, telles qu'un jardin communautaire, mais aussi en facilitant les choix des individus en les encourageant dans des styles de vie plus durables (Hocking & Kroksmark, 2013). Évidemment, pour réussir à actualiser ce rôle, l'ergothérapeute doit prendre en considération l'aspect socio-économique, géographique et culturel dans ses recommandations pour bien répondre aux besoins occupationnels du client (Hocking & Kroksmark, 2013). Cela peut se faire, par exemple, en proposant à un client de faire une sauce à spaghetti végétarienne au lieu d'y intégrer de la viande et d'expliquer l'impact environnemental de faire ce type de choix au quotidien. Dans l'exemple de la sauce à spaghetti, le tofu permet de répondre à un besoin financier par son coût plus faible que la viande, tout en ayant un moins grand impact écologique, alors que le fait d'utiliser les mêmes épices que la grand-mère permet de retrouver le goût tant aimé et lié à l'aspect culturel.

### **2.5.6. Habiliter pour aider à créer des liens significatifs avec la nature**

Hudson et Aoyama (2018) ont soulevé la séparation actuelle qui se présente entre les occupations humaines, d'une part, et l'environnement, d'autre part, dans la vision ergothérapique de concevoir l'occupation. Afin de répondre à ce problème, un des rôles possibles des ergothérapeutes est d'habiliter les clients ou les communautés à recréer un lien significatif avec la nature. Sur ce sujet, Ung et ses collaborateurs (2020) suggèrent de se décenter de la personne et de miser davantage sur les interactions que nous avons avec les écosystèmes, car cela permet entre autres d'avoir des occupations qui sont à la fois significatives pour la personne et bonnes pour la santé, tout en étant également durables (Aoyama, 2014). Cela peut débuter par le fait d'informer les individus des possibilités qu'ils ont de réaliser les occupations de façon plus écologique (Wagman, 2014). Un exemple peut être d'encourager une personne à faire une marche en montagne, au lieu de s'y promener en véhicule motorisé. Cela apporte donc une vision significative à l'occupation, crée un lien avec l'environnement naturel et rend l'occupation plus écologique. Également, pour habiliter les personnes, il est possible d'accroître le pouvoir de ces dernières en les aidant à développer leur conscience individuelle vis-à-vis les actions qu'elles entreprennent et à intégrer des principes qui favorisent le respect de l'environnement naturel dans leur quotidien (Thiébaut et al., 2020), tout comme mentionné dans l'exemple précédent.

### **2.5.7. Guider la profession vers un changement de paradigme et créer de nouveaux modèles**

En regard de ces différents rôles, certains auteurs se sont questionnés sur le rôle que certains ergothérapeutes pourraient avoir dans le développement de nouveaux paradigmes en ergothérapie plus respectueux des écosystèmes (do Rozario, 1997; Thiébaut et al., 2020; Whittaker, 2012). En effet, Whittaker, en 2012, a proposé d'élargir le paradigme actuel pour de se décenter de la personne ainsi que de la vision anthropocentrique afin d'inclure une perspective globale et d'intégrer le développement durable dans la vision des ergothérapeutes. Elle propose d'appeler ce nouveau paradigme le bien-être global durable (Whittaker, 2012). Cette proposition est également soutenue par Thiébaut et ses collaborateurs (2020) qui proposent de « passer d'un paradigme centré sur la compréhension systémique des besoins occupationnels des êtres humains d'aujourd'hui à un paradigme intégrant la perspective des équilibres entre les occupations humaines et les écosystèmes, et ce, pour la protection des droits occupationnels des générations présentes et futures » (p.3). En effet, ces auteurs ajoutent le concept des droits occupationnels qui

doit faire partie de la vision ergothérapique. Cette idée de changement de paradigme peut directement être liée avec la critique faite aux modèles actuels qui répondent à ce besoin de se lier à l'environnement et d'éviter d'avoir une vision instrumentale de celui-ci. Il est donc suggéré que les ergothérapeutes, dans leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques, revoient les modèles afin d'y inclure des valeurs éco-socio-durables et qui permettraient également de distinguer les besoins occupationnels des désirs occupationnels (Drolet et al., 2020). En distinguant les besoins occupationnels, qui sont des besoins fondamentaux qui doivent être répondus, des désirs occupationnels qui sont des souhaits occupations réalisés parce qu'ils procurent de la satisfaction momentanément et sont liés à un caprice plutôt qu'à un besoin occupationnel (Drolet et al., 2020), il serait possible de revoir ce qui est essentiel à l'ergothérapeute dans sa pratique. Finalement, une nouvelle catégorie d'occupations est suggérée, soit les occupations qui sont à la fois durables et significatives (Aoyama, 2014) et qui découlent d'un choix réfléchi quant aux conséquences écologiques de ces occupations, soit les éco-occupations ou éco-pations (Ung et al., 2020; Persson & Erlandsson, 2014).

### **2.5.8. Éduquer divers publics**

Un dernier rôle que les ergothérapeutes peuvent s'approprier est celui d'éduquer divers publics sur les impacts négatifs des occupations en égard aux changements climatiques et à l'importance de s'engager à la fois comme individus, organisations et collectivités vers une transition occupationnelle plus respectueuse de l'environnement (FME 2012). Le fait d'éduquer peut se faire avec les clients, les responsables de programmes, les autres professionnels de la santé et les futurs professionnels. En effet, il serait pertinent que ce type de formation soit ajoutée à la formation des ergothérapeutes et à celle des ergothérapeutes en devenir afin de ceux-ci soient sensibilisés aux rôles potentiels des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques et acquièrent des connaissances sur ceux-ci pour les actualiser, de façon à favoriser la santé des écosystèmes et celle des individus (Aoyama, 2014). Ce rôle peut notamment s'actualiser en favorisant la recherche sur le sujet afin d'en élargir les connaissances et de favoriser le partage de celles-ci.

Les différents rôles présentés dans cette section ne doivent pas nécessairement être tous intégrés par l'ergothérapeute, mais peuvent servir de guide sur les actions à entreprendre et au

processus réflexif y menant. Dans le prochain, je ferai un lien avec mon expérience personnelle comme étudiante concernant la présence de ces rôles dans ma formation pour devenir ergothérapeute.

## **2.6. Expérience personnelle**

En tant qu'étudiante en ergothérapie, je suis au cœur de la formation offerte afin de me développer comme future professionnelle. Toutefois, devant la prise de position de la FME en 2012 et étant en fin de parcours, j'ai pu observer l'écart entre cette prise de position et la formation académique menant à l'exercice de la profession. En effet, bien que je fusse sensibilisée au fait que l'ergothérapeute pourrait avoir un rôle, voire des rôles à jouer dans la lutte contre les changements climatiques, aucun enseignement concret ne m'a été offert durant mon parcours universitaire pour concrétiser ces rôles dans le quotidien de ma future pratique de la profession. Par ailleurs, j'ai constaté que nombreux sont les ergothérapeutes et les professeurs qui ne semblent pas être au courant que nous ayons de tels rôles à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. En somme, cela peut provenir de leurs difficultés à percevoir le lien entre la pratique de la profession et la lutte contre les changements climatiques qui demeure effectivement à être explicité et mieux diffusé. Étant un sujet relativement récent et peu connu, je voulais trouver un moyen de remédier à cette situation et souhaitais sensibiliser des étudiants en ergothérapie et des ergothérapeutes à ces rôles émergents. En ce sens, dans son communiqué, la FME, en 2012, a présenté les défis et les stratégies pour l'ergothérapie afin d'y parvenir. Selon Orr, (2009 cité dans FME, 2012), la formation est un des moyens les plus efficaces pour provoquer un changement culturel relativement au climat. En ce sens, la FME (2012), recommande aux ergothérapeutes de développer de nouvelles formations. C'est dans l'objectif d'actualiser ces rôles que j'ai décidé de faire de mon projet d'essai une formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques et d'en évaluer les retombées. Dans le prochain paragraphe, la pertinence de cette étude sera détaillée.

## **2.7. Pertinence de l'étude**

### **2.7.1. Pertinence sociale**

Il est essentiel de débuter cette justification par la présentation de la pertinence sociale, puisque ce sujet d'essai est relié à un enjeu d'actualité dont les conséquences affectent directement

la santé des êtres humains dans leur ensemble (NCEH, 2019). En effet, comme présentés plus tôt, les changements climatiques ont et auront des effets négatifs autant sur les générations actuelles que les générations futures d'humains. En ce sens, une notion de justice occupationnelle intergénérationnelle émane de cette situation et la réalisation de ce projet de recherche adressera cet enjeu, en sensibilisant des acteurs qui pourront avoir du pouvoir sur cette situation. Par l'entremise de cette formation, un mouvement de sensibilisation sera effectué auprès d'étudiants en ergothérapie et d'ergothérapeutes quant aux enjeux environnementaux et de santé reliés à la crise climatique actuelle. Somme toute, cette étude s'inscrit dans la lutte contre les changements climatiques en sensibilisant des ergothérapeutes en exercice et des ergothérapeutes en devenir à leurs responsabilités éthiques et à leurs rôles potentiels pour soutenir la pratique d'occupations plus durables parce que plus respectueuses des écosystèmes.

### **2.7.2. Pertinence professionnelle**

Cette étude est pertinente d'un point de vue professionnel, puisque les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, bien que reconnus par des associations professionnelles, telle que la Fédération mondiale des ergothérapeutes, sont peu connus des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie, de sorte que peu d'actions sont entreprises pour permettre aux ergothérapeutes de les actualiser. Or, en tant que spécialistes de l'occupation humaine et considérant qu'il a été démontré que les occupations humaines ont des conséquences directes sur les changements climatiques et que les changements climatiques constituent la plus grande menace contemporaine pour la santé, les ergothérapeutes ont et auront davantage de rôles à jouer dans la lutte contre les changements climatiques dans les années futures. En ce sens, par la présentation de la formation reliée à cette étude, notre hypothèse est à l'effet que les ergothérapeutes et les futurs ergothérapeutes seront en mesure de mieux comprendre ces nouveaux rôles et seront davantage en mesure de les actualiser, si tel est leur désir. En fonction de l'intérêt et des connaissances propres à chaque participant, cette formation permettra pour certains de s'initier à ce sujet d'actualité, alors que pour d'autres il s'agira de consolider leurs connaissances. De plus, le partage de connaissances entre les ergothérapeutes et les outils fournis dans la formation permettront aux participants d'être en mesure de discuter de ces rôles et d'avoir des ressources pour les argumenter. En résumé, en regard de la situation actuelle, l'augmentation des connaissances sur les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements

climatiques chez les ergothérapeutes et les futurs ergothérapeutes se veut un élément essentiel dans l'évolution de la profession afin que celle-ci puisse être un acteur clé pour contribuer à la résolution des enjeux mondiaux climatiques actuels et futurs.

### **2.7.3. Pertinence scientifique**

Au plan scientifique, cette recherche est pertinente par son unicité. En effet, de façon générale concernant le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, la littérature est encore émergente et seulement quelques chercheurs se prononcent sur le sujet. D'autant plus, il n'existe pas de recherche qui évalue les retombées d'une telle formation en ergothérapie. En documentant ces retombées, cela permettra de créer une base d'informations sur lesquelles d'autres chercheurs ou professionnels pourront s'inspirer pour transmettre de l'information relative aux changements climatiques. Celles-ci pourraient être utilisées afin d'inspirer de futures formations sur le sujet. Cela passe notamment par la reconnaissance des forces et des faiblesses de cette étude ainsi que de l'analyse des différents résultats. Bref, puisque l'engagement dans la lutte contre les changements climatiques en ergothérapie est assez récent, cette recherche contribuera à augmenter les connaissances générales sur le sujet.

## **2.8. Question et objectifs de la recherche**

La présente étude découle de la question de recherche suivante : Quelles sont les retombées d'une formation traitant des rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques chez des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie sur leurs connaissances et l'actualisation de ces rôles dans leur quotidien? Cette question suppose plusieurs étapes relatives à la recherche puisqu'elle part d'une formation inexistante pour en évaluer les retombées. En effet, deux objectifs distincts de recherche permettront de répondre à la question à l'origine de cette étude, soit :

- 1) Développer une formation sur les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques;
- 2) Évaluer les retombées de la formation sur les connaissances des participants et la modification de leurs comportements.

L'évaluation des retombées se divisera en deux sous-objectifs, soit :

- 2.1) Évaluer les retombées immédiates de la formation chez les étudiants en ergothérapie;

2.2) Évaluer les retombées immédiates et deux mois après la formation chez les ergothérapeutes.

Les retombées évaluées pourront être à la fois des changements dans leurs connaissances, dans les réflexions relatives aux rôles des participants dans la lutte contre les changements climatiques ou des changements comportementaux.

### 3. CADRE CONCEPTUEL

Cette section présente le cadre conceptuel de cette étude, c'est-à-dire les principaux concepts et modèles qui se trouvent au fondement de celle-ci. Plus précisément, cette section comprend six parties. Premièrement, elle discute du concept de développement durable. Deuxièmement, elle critique ce concept et explique le choix du concept de lutte contre les changements climatiques. Troisièmement, elle présente trois autres concepts centraux de l'étude, soit : réchauffement climatique, empreinte de carbone et gaz à effets de serre (GES). Les trois dernières parties sont constituées de la présentation des trois modèles ayant guidé cette étude, soit : le Modèle de l'occupation humaine (MOH) (Kielhofner, 2004), le modèle transtheorique du changement (Prochaska et al. 1994) et le modèle de Kirkpatrick (Tamkin et al., 2002).

#### 3.1. Concept de développement durable

Cette partie présente le concept du développement durable, pour ensuite en faire une critique de son utilisation actuelle.

##### 3.1.1. Présentation du concept de développement durable

Dans la littérature, lorsqu'il est question d'actions entreprises afin de lutter contre les changements climatiques, le concept de développement durable est fréquemment utilisé. Ce concept a été introduit dans les années 1980 par deux organisations environnementales non gouvernementales et l'agence des Nations unies (Brunel, 2018). Ce n'est qu'en 1992 qu'il est adopté lors de la conférence de Rio (Brunel, 2018). Alors que les définitions de développement durable sont nombreuses, le gouvernement du Canada voit « le développement durable [comme] une approche qui nous aide à obtenir et à préserver un environnement naturel et bâti sain, une économie prospère, et une société dynamique et juste pour les générations actuelles et futures » (Gouvernement du Canada, 2019b, paragr. 4). Au Québec, une autre définition de ce concept est proposée, soit qu'il s'agit d'«un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Environnement et Lutte contre les changements climatiques, 2020, paragr. 4). Ce développement « s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement » (Environnement et lutte contre les changements climatiques, 2020, paragr.4).

Plus précisément, le développement durable, qui est représenté à la Figure 1, se divise en trois sphères distinctes qui doivent être prises en considération pour que l'action entreprise soit considérée comme contributive au développement durable. Il doit y avoir un respect de l'intégrité de l'environnement, une équité sociale, et ce, tout en s'assurant qu'il y ait un développement économique (Office de consultation publique de Montréal (OCPM), 2015). En ergothérapie, de plus en plus d'auteurs utilisent ce terme pour discuter des enjeux reliés à la crise climatique, notamment Whittaker (2012). Toutefois, dans les dernières années, plusieurs auteurs ont critiqué ce concept (Brunel, 2018; Sauvé, 2017).

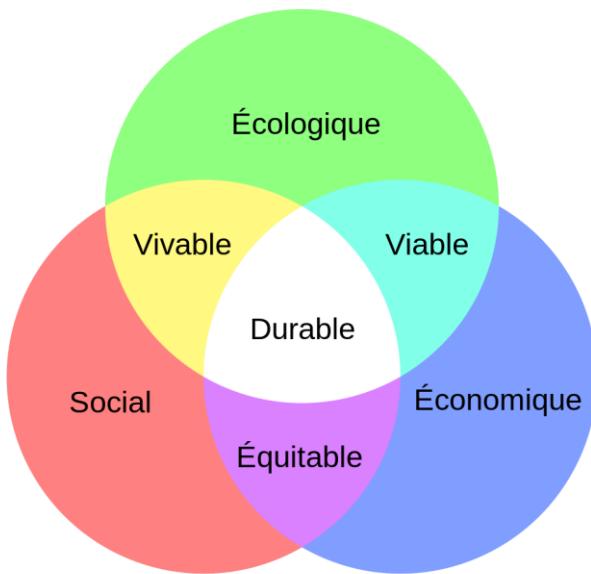


Figure 1. *Développement durable* (Image tirée de Wikimedi Commons (2008) par VIGNERON)

### 3.2. Critique du concept de développement durable

Malgré l'apparence complète du concept de développement durable, de nombreux auteurs en critiquent son utilisation. Dans un premier temps, malgré son utilité pour faire un lien entre le développement économique et l'environnement, le concept de développement durable est trop souvent utilisé à large échelle (Brunel, 2018). Il s'agit d'un concept très malléable et souvent utilisé par les compagnies pour obtenir de bonne grâce (Sauvé, 2007). Au nom du développement durable, qui se doit rappelons-nous de joindre la sphère sociale, économique et l'environnementale, des décisions sont souvent prises, au détriment du concept environnement (Sauvé, 2007). Le retour au

chauffage au bois en est un exemple, tout comme le choix d'aller vers l'utilisation de gaz naturels. Également, certains auteurs se questionnent sur la compatibilité réelle de l'environnement avec le développement économique. En effet, pour respecter la planète et sa capacité à régénérer les ressources naturelles, il faudrait se tourner vers la décroissance économique, et non pas son développement; il faut réduire la production générale des biens (Youmatter, 2019b). En effet, puisque les ressources de la planète sont limitées, chaque utilisation d'une ressource non renouvelable contribue à diminuer les chances de survie des générations futures (Youmatter, 2019b). Néanmoins, ce n'est pas ce que suggère le développement durable, qui vise un équilibre entre les trois sphères. De plus, une autre critique concernant le concept de développement durable est l'oxymore soulevé par les deux termes utilisés (Brunel, 2018). En effet, le mot développement fait référence à l'idée d'accroître, à la croissance, la prolifération ou une amélioration qualitative en économie (Larousse, s.d.a), alors que le mot durable fait référence à quelque chose qui va durer longtemps, qui se conserve, qui est de longue durée, à la préservation dans le temps des écosystèmes (Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), s.d.). Autrement dit, cette idée de développement durable est contradictoire en elle-même, car il est impossible que le développement soit durable pour la planète, en raison des conséquences néfastes importantes reliées aux changements climatiques causés par la production de gaz à effets de serre engendrée par les occupations humaines individuelles et industrielles (Brunel, 2018). Bien que ce concept fut utile par le passé, en ceci qu'il a contribué à sensibiliser divers acteurs à l'importance de prendre en compte l'environnement dans le développement de l'économie, celui-ci appert de nos jours comme obsolète, notamment parce que nous sommes, comme humanité, confrontés à une crise climatique sans précédent qui requièrent des actions d'envergure à la fois aux échelles locales et globales. Finalement, par sa facilité d'utilisation et sa popularisation, le concept de développement durable est facilement attribué à de nombreux discours, notamment dans des discours en ergothérapie, sans que le véritable sens de ce concept soit réellement connu. Toutefois, en raison des critiques présentées précédemment, ce concept n'est pas utilisé dans cet essai, et ce, dans le but de représenter le plus justement l'enjeu étudié. En ce sens, le concept de lutte contre les changements climatiques a été choisi et est expliqué dans le prochain paragraphe.

### 3.3. Concept de lutte contre les changements climatiques

Le concept de changements climatiques est apparu dans les années 1960, lorsqu'il y a eu prise de conscience et prédition des changements climatiques à venir (Compte CO2, s.d.; Youmatter, 2020c). Malgré les suppositions émises dès 1824 quant à l'existence du phénomène de l'effet de serre, les enjeux reliés aux changements climatiques ne devinrent un sujet d'actualité qu'un siècle plus tard. Au 19e siècle, la croyance voulait que les changements climatiques puissent être positifs pour l'être humain, que ce soit en augmentant les périodes de récolte dans les grandes cultures ou en augmentant les surfaces habitables par la fonte des glaciers. Dans les années 1980, le problème est enfin pris au sérieux, soit en 1987 avec le Rapport Brundtland définissant pour une première fois le concept de développement durable (Compte CO2, s.d.) et en 1988 avec la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), favorisant ainsi la reconnaissance de cet enjeu comme un enjeu mondial (Compte CO2, s.d.; Youmatter, 2020c).

Le concept de changements climatiques peut prendre plusieurs définitions. Selon ActuEnvironnement en 2019, les changements climatiques désignent l'ensemble des variations des caractéristiques climatiques en un endroit donné, au cours du temps : réchauffement ou refroidissement. Certaines formes de pollution de l'air, résultant d'activités humaines, menacent de modifier le climat, dans le sens d'un réchauffement global. Quant à elle, l'Agence parisienne du climat (s.d.), ajoute que les changements climatiques sont observables par le fait « [d']étudier et d'anticiper les variations de température pour l'ensemble du globe et sur des temps longs (étude du climat à grande échelle) et non la variabilité des températures à l'échelle de quelques jours ou sur une saison (prévisions météorologiques) » (paragr.1). Ces deux définitions ont comme concepts majeurs l'importance que les changements soient observables sur de nombreuses années et résultent des activités humaines. L'Association québécoise de la lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) (s.d., paragr.6), présente une définition comportant tous ces éléments et qui est retenue dans le cadre de cette étude :

Lorsque le réchauffement a pour résultat une modification des régimes climatologiques et météorologiques, on parle alors des changements climatiques. Les changements climatiques sont des variations dans les précipitations et les températures, observées sur plusieurs décennies ou de plus longues périodes. Cela peut se traduire en climat plus chaud ou plus froid, plus humide ou plus sec. Normalement, le climat change lentement sur une période de plusieurs milliers

d'années. En raison de l'industrialisation et des activités humaines qui y sont associées, le climat de la planète se réchauffe rapidement.

Une fois que le concept de changement climatique est défini, il s'agit d'identifier l'action qui est entreprise dans le cadre de cet essai. Puisque l'objectif de cet essai est de monter une formation visant le changement de comportements, le terme choisi est celui de lutte. En effet, selon le dictionnaire en ligne Larousse (s.d.b), le mot lutte se définit comme étant l'« ensemble des actions menées pour obtenir quelque chose, pour défendre une cause » (paragr.3). Également, selon le dictionnaire Antidote (s.d.), le mot lutte peut définir une « action de mener une action énergétique » (paragr.3) ou un « affrontement entre plusieurs personnes, où chacun essaie d'imposer ses idées, de faire valoir ses droits » (paragr.2). Dans ces dernières citations, l'idée de mener une action avec énergie et de faire valoir ses droits sont les concepts retenus. Le choix du concept de lutte contre les changements climatiques cible donc des actions qui auront comme objectif de diminuer ou de contrer ces variations climatiques qui découlent du réchauffement planétaire. Trois autres concepts en lien avec cette thématique sont présentés dans le prochain paragraphe, soit : le réchauffement climatique, l'empreinte de carbone et les gaz à effets de serre (GES).

### **3.4. Autres concepts reliés au sujet de l'essai**

Du concept de changements climatiques découlent de nombreux autres concepts qui sont décrits dans les prochaines sections. En effet, les changements climatiques sont liés au réchauffement climatique, qui lui est intimement lié au concept d'empreinte de carbone et GES.

#### **3.4.1. Réchauffement climatique**

Selon Youmatter (2020c), le réchauffement climatique se définit comme « un phénomène global de transformation du climat caractérisé par une augmentation générale des températures moyennes (notamment liée aux activités humaines), et qui modifie durablement les équilibres météorologiques et les écosystèmes » (paragr.1). En d'autres mots, ce sont les émissions de gaz à effet de serre qui sont la cause première de ce réchauffement climatique, concept qui se mesure par l'augmentation de la température moyenne sur Terre sur de nombreuses années. Ce phénomène a été étudié pour une première fois en 1824 par Jacques Fourier, mais ce n'est que dans les années 1960 que l'ampleur des conséquences négatives du réchauffement climatique est réellement prise

en considération par la communauté scientifique. Puis, en 1988, le GIEC est créé et un de ses groupes de travail se spécialise sur les conséquences du réchauffement climatique, ce qui contribue à l'augmentation des recherches sur le sujet (Youmatter, 2020c). Selon le rapport du GIEC publié en 2019, plus précisément le résumé présenté à l'intention des décideurs, cette idée de réchauffement climatique est mise de l'avant dans l'objectif de limiter la hausse de température à 1,5°C afin d'éviter le surcroit de conséquences négatives liées à ce réchauffement.

### **3.4.2. Empreinte de carbone**

L'empreinte de carbone mesure l'impact qu'une personne, une organisation, une société ou toute autre entité a sur le climat (Les Horizons, 2020). Cette mesure, qui comprend entre-autres les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de méthane (CH<sub>4</sub>) et de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), estime le volume de gaz émis par cette entité. En plus d'être utilisée pour mesurer la quantité de gaz à effet de serre produite, l'empreinte de carbone est utilisée pour mettre en place des programmes de compensation de carbone et cibler des objectifs de réduction. Malgré sa capacité à mesurer les effets négatifs sur la planète de divers produits, cette mesure comporte des faiblesses par l'absence de calcul de l'impact en production de déchets et en pollution de l'eau (Les Horizons, 2020).

### **3.4.3. Empreinte écologique**

L'empreinte écologique se calcule en comparant la consommation d'une personne à la capacité de régénération de la Terre (Schepper, 2013). En d'autres mots, cela permet de connaître quel espace est nécessaire pour produire les biens, services, aliments utilisés tout en considérant les déchets produits (WWF, 2020). Par exemple, si tous les habitants de la Terre avaient le rythme de vie d'un Américain moyen, il faudrait cinq planètes pour y répondre (WWF, 2020).

### **3.4.4. Gaz à effet de serre (GES)**

Les gaz à effet de serre sont reconnus comme ayant la capacité de retenir la chaleur près de la surface de la Terre, ce qui permet actuellement la vie sur la planète Terre (Gouvernement du Québec, 2020). Ces gaz contribuent au réchauffement de la planète en absorbant une partie des rayons solaires et en les distribuant dans l'atmosphère sous forme de radiations (Actu-Environnement, 2019). Toutefois, depuis 1750, il y a augmentation de l'effet de serre en raison

des occupations humaines (Gouvernement du Québec, 2020). L'augmentation de ces gaz à effet de serre dans l'atmosphère entraîne un phénomène de réchauffement climatique expliqué précédemment (Gouvernement du Québec, 2020).

Les prochains paragraphes présentent les trois modèles ayant guidé cette étude, soit : le MOH (Kielhofner, 2004), le modèle transthéorique du changement (Prochaska et al. 1994) et le modèle de Kirkpatrick (Tamkin et al., 2002).

### **3.5. Modèle de l'occupation humaine (MOH)**

Cette partie présente le premier modèle choisi pour analyser les résultats, soit le Modèle de l'occupation humaine ainsi que les liens entre ce modèle et la présente étude.

#### **3.5.1. Concepts principaux**

Le modèle de l'occupation humaine est un des premiers modèles centrés sur l'occupation développés en ergothérapie (Forsyth & Kielhofner, 2011). Ce modèle est utilisé dans le cadre de cet essai afin de mieux comprendre les changements de comportements que requièrent les transitions occupationnelles nécessaires pour renverser les changements climatiques et l'engagement dans des occupations plus durables par les individus et collectivités. Le MOH est un modèle basé sur l'occupation qui se fonde sur une vision holistique la réalisation des occupations (Centre de référence du MOH, 2019, 6 novembre). Ce modèle se divise en trois éléments reliés de façon dynamique, soit : l'Être, l'Agir et le Devenir qui tous sont influencés par l'environnement (Centre de référence du MOH, 2019, 6 novembre).

##### *3.5.1.1. L'Être*

L'Être, qui inclut les éléments de la personne, est illustré en bleu pâle dans la Figure 2. Il comprend à la fois la volition, l'habituation et la capacité de rendement (Kielhofner, 2004). La volition se définit comme le processus par lequel une personne est motivée et désire agir (Forsyth & Kielhofner, 2011; Kielhofner, 2004). Elle est influencée par le vécu de la personne et se conceptualise par les pensées et les sentiments reliés à l'occupation (Forsyth & Kielhofner, 2011; Kielhofner, 2004). Elle est donc influencée par les déterminants personnels, soit la perception qu'une personne a de ses capacités, ses valeurs, soit ses croyances par rapport à ce qui est

important, juste et bon selon elle ainsi que ses intérêts, soit l'attrance et la satisfaction reliées à la réalisation d'une occupation (Forsyth & Kielhofner, 2011; Kielhofner, 2004).

L'habituation réfère, quant à elle, à la manière dont les occupations sont réalisées, organisées et structurées. Cette notion fait référence à la routine quotidienne d'une personne et à sa capacité à s'intégrer à son environnement (Kielhofner, 2004). Les automatismes dans la réalisation des occupations dépendent des habitudes, qui correspondent aux façons automatiques dont les individus réalisent des occupations, lesquels ont été acquis avec le temps en répétant les mêmes gestes ou réponses vis-à-vis une situation (Forsyth & Kielhofner, 2011; Kielhofner, 2004). L'habituation dépend également des rôles, qui correspondent aux attitudes que les individus adoptent en fonction de la perception de la relation qu'ils ont avec les autres personnes de leur entourage (Forsyth & Kielhofner, 2011). Tous ces éléments influencent le comportement entre les personnes, mais aussi l'identité de la personne (Kielhofner, 2004).

Enfin, la capacité de rendement, quant à elle, fait référence aux capacités physiques et psychologiques de la personne à réaliser une certaine occupation (Centre de référence du MOH, 2020; Kielhofner, 2004).

### *3.5.1.2. L'Agir*

Quant à l'Agir, celui-ci correspond à ce que l'être occupationnel fait, soit l'organisation de l'occupation, et est représenté par l'intégration de la flèche des habiletés, de la flèche du rendement et de la flèche de la participation dans la Figure 2 (Centre de référence du MOH, 2020).

La participation occupationnelle, soit le niveau le plus large, correspond à comment une personne s'implique dans une occupation (Kielhofner, 2004). Il s'agit d'un élément essentiel au bien-être de la personne (Forsyth & Kielhofner, 2011). Il adresse la vision la plus large de l'occupation et peut correspondre au fait de s'engager dans son travail, de jouer, d'entretenir une maison ou d'étudier. La participation occupationnelle se veut comme une catégorie plus large comprenant d'autres occupations plus spécifiques qui correspondent au rendement (Forsyth & Kielhofner, 2011).

Le niveau suivant, soit le rendement occupationnel, précise davantage l'occupation réalisée (Kielhofner, 2004). Il s'agit d'une forme occupationnelle précise qui permet d'atteindre la participation occupationnelle lorsque plusieurs sont combinées (Kielhofner, 2004). Par exemple, dans la participation occupationnelle d'aller au travail, une personne pourrait avoir à rédiger des rapports ou à faire une présentation, en plus de réaliser une action qui est de négocier avec des collègues ou prodiguer des sons ou services à des personnes.

Au niveau plus précis se retrouvent les habiletés, qui sont les actions concrètes possées qui permettent la réalisation d'une occupation (Kielhofner, 2004). Elles peuvent être motrices, telles que marcher, opératoires, telles que connaître les étapes de réalisation d'une recette ou communicationnelles et interactives, telles que le fait de faire un signe de la main pour laisser passer un piéton (Kielhofner, 2004).

### *3.5.1.3. Le Devenir*

Les éléments du Devenir se découlent en la compétence et l'identité qui mènent à l'adaptation occupationnelle dans le temps (Centre de référence du MOH, 2020), comme illustré à la Figure 2.

L'identité occupationnelle correspond à ce que la personne désire devenir dans le futur (Forsyth & Kielhofner, 2011). Elle est influencée par son expérience occupationnelle antérieure et permet à la personne de comprendre qui elle est et surtout qui elle veut devenir (Kielhofner, 2004). Elle change dans le temps en fonction des éléments de l'Être, du Devenir et de l'Environnement.

La compétence occupationnelle, quant à elle, correspond à l'adéquation entre la participation occupationnelle et l'identité de la personne (Kielhofner, 2004). Elle répond aux rôles et aux valeurs dans la réalisation des occupations et c'est en s'assurant que ceux-ci correspondent à l'identité occupationnelle qu'il y a compétence occupationnelle (Kielhofner, 2004). C'est par les actions entreprises et la mise en action de l'identité occupationnelle que la compétence occupationnelle s'actualise.

L'adaptation occupationnelle est atteinte lorsqu'il se présente une « construction d'une identité positive et la réalisation de la compétence au fil du temps dans le contexte de

l'environnement » (Kielhofner, 2004, p.7). Elle représente la somme de tous les éléments précédents du modèle qui sont en adéquation (Centre de référence du MOH, 2020).

### 3.5.1.4. *L'Environnement*

Finalement, l'environnement qui s'illustre par le cercle entourant et étant en contact avec les autres éléments du modèle à la Figure 2 (Centre de référence du MOH, 2020). En effet, l'environnement affecte de façon unique chaque individu sur chacun des éléments du modèle en fournissant des occasions, mais aussi des obstacles qui influencent l'adaptation occupationnelle (Kielhofner, 2004). L'environnement comprend l'environnement physique, soit les espaces naturels, aménagés et les objets, ainsi que l'environnement social, soit les personnes et les occupations qu'elles réalisent (Kielhofner, 2004). Les éléments de l'environnement peuvent être des facilitateurs ou des obstacles à la réalisation des occupations (Forsyth & Kielhofner, 2011).

La figure de référence est accessible via le lien ci-dessous :  
<https://crmoh.ulaval.ca/modele-de-loccuperation-humaine/>

Figure 2. *Modèle de l'Occupation humaine* (Centre de référence du MOH, 2020)

### 3.5.2. **Liens entre le MOH et cette étude**

Le MOH a été choisi dans le cadre de cette étude afin d'analyser les résultats, notamment en raison de son utilisation dans différents milieux de pratique au Québec, ce qui permettra aux ergothérapeutes de facilement comprendre les résultats. Par ailleurs, Wagman (2014) présente le MOH comme un bon modèle pour inclure une dimension écologique dans la pratique des ergothérapeutes. Dans ce modèle, les choix occupationnels des individus sont perçus comme découlant de leurs désirs de faire une certaine occupation, des occupations qu'ils réalisent ainsi que de la capacité qu'ont ces derniers de les faire, le tout dans leur environnement. Il est également possible de faire ce lien avec les choix occupationnels écologiques réalisés par les individus. Tout comme une autre occupation, le fait de participer à une occupation écologique dépend des valeurs de la personne, de sa perception de ses capacités, des habitudes qu'elle a acquises, des possibilités offertes par l'environnement au sein duquel elle évolue (Wagman, 2014).

### 3.6. Modèle transthéorique du changement

Cette partie présente les concepts principaux du modèle transthéorique du changement ainsi que le lien entre ce modèle et cette étude.

#### 3.6.1. Concepts principaux

Le modèle transthéorique du changement a été conçu par Prochaska et Diclemente dans les années 1980 afin d'expliquer comment un individu arrive à changer selon différentes étapes (Ministère de la Justice, 2015; Prochaska et al. 1994). Ce modèle permet de cibler à quels stades du changement un individu se situe afin de faire des recommandations adaptées à son cheminement personnel. Le temps passé dans chacun des stades peut varier selon la personne et il est possible de revenir à un stade antérieur (Prochaska & Diclemente, 2005). Ce modèle comprend les cinq stades suivants comme l'illustre la Figure 3 : a) la pré-contemplation, b) la contemplation, c) la préparation, d) l'action et e) le maintien (Prochaska et al. 1994). Une rechute est possible à n'importe quel stade précédent et fait partie du processus normal de changement (André, 2019).

Au stade de la pré-contemplation, les individus assimilent ou acceptent moins d'informations quant à leurs problèmes et passent plus de temps à se réévaluer (Prochaska & Diclemente, 2005). Ils sont également moins ouverts à échanger puisqu'ils n'envisagent pas le changement de comportement et ne réalisent peut-être même pas le problème (André, 2019; Prochaska & Diclemente, 2005). Une certaine résistance peut être observée et comme intervenant, il faut aider la personne à être plus consciente du problème (Prochaska & Diclemente, 2005).

Au stade de la contemplation, la personne prend davantage conscience qu'elle a un problème et qu'elle pourrait s'engager dans un changement de comportement (André, 2019; Prochaska & Diclemente, 2005). Il y a alors de la réévaluation par la personne de sa situation (Prochaska & Diclemente, 2005). La personne est alors ambivalente quant à l'idée de changer de comportement, ce qui démontre toutefois d'un changement de perception de sa part quant à la manière dont elle perçoit la situation et ses comportements (André, 2019; Prochaska & Diclemente, 2005).

Au stade de la préparation, la personne est maintenant prête à faire un changement de comportement dans un futur proche (Prochaska & Diclemente, 2005). La personne va commencer

par mettre en place un plan d'action comprenant des objectifs (Prochaska & Diclemente, 2005). Elle s'engage dans le processus de changement et les conditions sont mises en place pour l'aider à passer à l'action (André, 2019). Le tout commence par de petites étapes (Prochaska & Diclemente, 2005).

Au stade de l'action, la personne modifie ses comportements. Elle est engagée dans le changement, malgré les difficultés rencontrées (André, 2019). Il y a un besoin présent pour les individus de croire qu'ils ont le potentiel et l'autonomie pour effectuer les changements qu'ils veulent dans leur vie (Prochaska & Diclemente, 2005). Les individus se raccrochent à l'idée que les efforts entraînent des changements (Prochaska & Dilemente, 2005).

Le stade du maintien du changement permet de consolider dans le temps les acquis. Il ne s'agit pas d'un stade facile puisqu'il demande de la préparation afin de mettre en place des stratégies qui vont favoriser le maintien des nouveaux comportements (André, 2019; Prochaska & Diclemente, 2005).

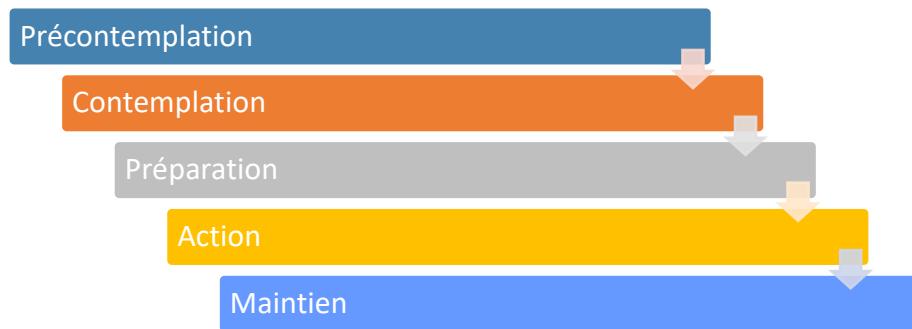


Figure 3. *Modèle transthéorique du changement (Prochaska & Diclemente, 2005)*<sup>2</sup>

### 3.6.2. Liens entre le modèle transthéorique du changement et cette étude

Tout comme le fait d'arrêter de fumer, le fait de s'engager dans des occupations plus écologiques entraîne des changements de comportements chez une personne. Cela demande de changer des habitudes de vie et peut parfois se révéler un défi. Le modèle transthéorique du

<sup>2</sup> La Figure 3 est inspirée du modèle présenté par Prochaska et Diclemente dans leur ouvrage 2005. Cette interprétation du modèle fut utilisée afin de créer un lien direct avec la présentation des résultats de cette dite étude. Les couleurs utilisées pour représenter chacun des stades ont été réutilisées aux figures 7 et 11 de la section résultats.

changement sera utilisé dans cette étude pour évaluer à quel stade du changement les participants se trouvent avant la formation et s'il y a eu un changement de stade à la suite de la formation.

### 3.7. Modèle de Kirkpatrick

Cette section présente les concepts principaux du modèle de Kirkpatrick (1959) ainsi que ses liens avec cette étude.

#### 3.7.1. Concepts principaux

Le modèle de Kirkpatrick a été développé en 1959 dans le but de permettre l'évaluation de programmes de formation (Tamkin et al., 2002). Ce modèle est largement utilisé depuis sa création, notamment pour sa pertinence et sa facilité d'utilisation. Un exemple de son utilisation au Québec est présenté dans le Guide pour mesurer l'efficacité des formations destinées aux entreprises du secteur pharmaceutique (Pharmabio développement, 2006). Ce modèle permet d'évaluer une formation selon quatre niveaux, chaque niveau permettant d'approfondir l'évaluation faite au niveau précédent (Kapitec Software, 2018; Tamkin et al., 2002). La Figure 4 présente la construction du modèle présenté par Pharmabio développement (2006).

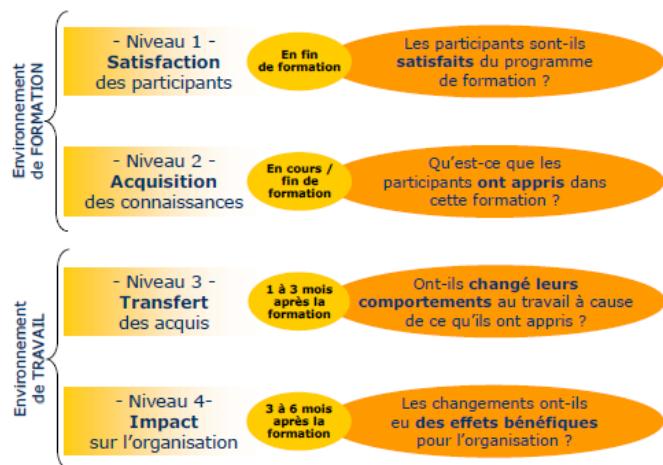


Figure 4. *Modèle de Kirkpatrick. Image tirée de Pharmabio développement (2006, p. 20)*<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Image reproduite ici avec autorisation de la directrice générale de Pharmabio Développement le 18 décembre 2020.

Le niveau 1 de ce modèle suggère d'évaluer la satisfaction des participants quant à la formation générale, les outils utilisés ou les stratégies d'apprentissage mises en place (Kapitec Software, 2018). Il s'agit du niveau qui évalue les réactions directes des différents acteurs (Noyé & Piveteau, 2016). Cette évaluation se fait généralement immédiatement après la formation par l'entremise de questionnaires (Pharmabio développement, 2006; Tamkin et al., 2002).

Le niveau 2 permet d'évaluer l'acquisition de connaissances, soit les apprentissages réalisés par les participants durant la formation (Tamkin et al., 2002). Les apprentissages s'évaluent généralement à la fin de la formation par l'entremise de questionnaires, de travaux, d'exercices ou d'autres évaluations permettant de faire ressortir les apprentissages des participants (Pharmabio développement, 2006).

Le niveau 3, quant à lui, permet d'évaluer les changements de comportements des participants ou le transfert de leurs acquis dans leur vie quotidienne ou professionnelle (Pharmabio développement, 2006; Tamkin et al., 2002). Ce niveau évalue si les connaissances acquises au niveau précédent sont appliquées dans le quotidien de la personne (Kapitec Software, 2018). Cet élément doit être étudié dans le temps pour déterminer si les changements de comportement perdurent dans le temps. Il est recommandé d'évaluer cet aspect chez les participants entre 1 et 3 mois après la formation par la mise en place de questionnaires, par des observations, entrevues, etc. (Pharmabio développement, 2006).

Enfin, le niveau 4 permet d'évaluer les retombées de la formation sur l'entreprise ou l'organisme qui donne la formation (Tamkin et al., 2002). Cela peut se faire jusqu'à six mois après la formation et se fait généralement par des suivis de performance (Pharmabio développement, 2006).

### **3.7.2. Liens entre le modèle de Kirkpatrick et cette étude**

Dans le cadre de cette étude, le modèle de Kirkpatrick a été utilisé pour guider la création des questionnaires permettant d'évaluer la formation. L'application du niveau 1 du modèle dans les questionnaires est utilisée afin de répondre au sous-objectif de recherche qui est de développer une formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, en évaluant l'appréciation des participants de cette dernière. Les niveaux 2 et 3 servent d'inspiration

pour créer les sections de questionnaires qui répondront par le fait même aux sous-objectifs qui se proposent d'évaluer les retombées de la formation sur les connaissances et la modification de comportements chez les participants. L'utilisation du modèle de Kirkpatrick pour l'évaluation de la formation permet de cibler les éléments primordiaux à évaluer ainsi que de choisir le moment idéal pour le faire.

## 4. MÉTHODE

Cette section présente les méthodes qui ont été utilisées dans le cadre de cette recherche afin d'atteindre les objectifs de l'étude. Puisque cette recherche comportait trois étapes, soit : 1) la conception de la formation, 2) la prestation de celle-ci aux participants et 3) l'évaluation de la formation et de ses retombées par les participants, la présentation des méthodes de recherche utilisées est ici réalisée suivant l'ordonnancement de ces étapes. Plus précisément, cette section décrit la formation, le devis de la recherche, les participants recherchés, la méthode d'échantillonnage utilisée, les critères pour évaluer la formation, la méthode de collecte des données, l'analyse des données ainsi que les considérations éthiques.

### 4.1. Description et conception de la formation

#### 4.1.1. Description de la formation

La formation a été conçue à la suite d'une recension des écrits sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, écrits qui ont d'ailleurs servi à la rédaction de la problématique au fondement de cette recherche. La formation comprenait sept parties, soit environ 30 minutes pour les parties un à trois et plus ou moins 60 minutes pour les parties quatre à sept. La première partie de la formation consistait à présenter la situation environnementale actuelle dans le monde ainsi que les impacts des changements climatiques sur la santé des êtres humains. L'impact des changements climatiques au Canada et le rôle des occupations humaines dans les changements climatiques étaient également présentés. La première partie se terminait par la présentation de l'impact actuel du système de santé sur les émissions mondiales de GES.

La deuxième partie de la formation débutait par une question ouverte posée aux participants, à savoir : selon vous, quels sont les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques ? Après que les participants aient partagé leurs visions des rôles des ergothérapeutes à cet égard, la prise de position ainsi que les documents de la Fédération mondiale des ergothérapeutes étaient présentés.

La troisième partie présentait les pistes de réflexion permettant d'identifier les rôles potentiels des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques. Ces pistes

comprenaient la vision de l'environnement dans les modèles en ergothérapie, la séparation qui s'y présente entre la personne et ses occupations ainsi que l'environnement, la capacité des ergothérapeutes à comprendre l'importance des occupations ainsi qu'une réflexion sur la notion de justice et une autre sur la justice occupationnelle intergénérationnelle.

La quatrième partie présentait les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques en commençant par les quatre grands rôles décrits par Wagman (2014), suivant une recension des écrits qu'il a faite sur le sujet. Selon Wagman (2014), l'ergothérapeute peut adapter les occupations, coopérer avec divers acteurs pour ce faire, explorer les pistes de solution occupationnelles dans la lutte contre les changements climatiques et avertir divers auditoires des impacts des changements climatiques sur les occupations.

La cinquième partie de la formation présentait d'autres rôles discutés dans les écrits, tels que ceux d'assister les individus afin de les mobiliser dans cette lutte, de soutenir les personnes qui vivent de l'éco-anxiété, d'habiliter les individus à créer un lien significatif avec la nature, de créer de nouveaux modèles de pratique ayant une vision écosystémique de l'environnement plutôt qu'anthropocentrique, de guider la profession vers un changement de paradigme occupationnel et, finalement, d'éduquer les clients, collègues et ergothérapeutes vis-à-vis cet enjeu.

La sixième partie abordait des façons d'actualiser ces rôles, en utilisant par exemple son raisonnement clinique, en mettant ses lunettes de durabilité, en utilisant nos modèles pour nous aider à analyser la situation, en offrant aux personnes la possibilité d'exprimer leur désir de durabilité, en présentant des options qui s'offrent à elles, en étant un agent de changement et en réalisant des recherches sur le sujet.

La dernière partie de la formation discutait de ce que les ergothérapeutes font pour actualiser ces rôles présentement. Elle débutait par une période d'échanges entre les participants sur des pratiques qu'ils réalisent à leur travail ou des pratiques réalisées en ergothérapie qu'ils ont constatées ou entendues parler. À la suite de cette période d'échanges, quelques exemples en provenance des écrits furent présentés et des ressources partagées avec les participants, avant de les remercier d'avoir participé à la formation et à la recherche.

#### **4.1.2. Conception de la formation**

Cette formation a été conçue en s'appuyant sur les pratiques considérées probantes pour enseigner à un groupe d'adultes (Hotler, 2013). Dans un premier temps, la formation a été créée en s'inspirant des sept étapes de l'animation de groupe présentées par Cole (2018), à savoir l'introduction, l'activité, le partage, le processus, la généralisation, l'application et le retour. Les étapes intégrées dans la formation furent : l'introduction pour permettre de créer une ambiance d'échange, l'activité qui permettait aux participants d'explorer certains concepts, le partage qui permet aux participants de faire un retour sur leurs sentiments et leurs perceptions de certaines situations et le retour qui permet de réviser ce qui a été vu (Cole, 2018). Dans un deuxième temps, la formation avait été conçue pour s'adresser à un groupe entre 6 et 12 participants afin de favoriser le climat de confiance et pour encourager le partage des connaissances entre les participants (Beaudoin, 2014). Par ailleurs, les activités d'apprentissage qui ont été utilisées sont : la discussion, un retour sur les points retenus et l'utilisation de questions d'amorces (Beaudoin, 2014), puisque ces techniques permettent aux participants d'être directement engagés dans leurs apprentissages et de construire sur les connaissances déjà présentes chez eux (Hotler, 2013). Dans un troisième et dernier temps, la formation a été révisée par une experte du sujet, soit Marie-Josée Drolet, la directrice de recherche qui m'a guidée dans ce projet de recherche.

#### **4.2. Prestation de la formation**

Lors de la conception initiale de cette étude, la prestation de la formation devait se faire dans un local de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et être offerte à deux groupes d'ergothérapeutes et deux groupes d'étudiants. Toutefois, avec les mesures de confinement mises en place dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, cela ne fut pas possible. Les modalités de prestation de la formation ont dû être modifiées et adaptées. La durée de la formation était d'environ 90 minutes incluant des périodes de discussions entre les participants. Compte tenu de l'engouement pour la formation, quatre représentations ont été offertes à des ergothérapeutes et trois à des étudiants. Ces représentations étaient disponibles à diverses plages horaires pour favoriser la participation du plus grand nombre de participants. Tout au long de la formation, les participants étaient invités à poser des questions et à interrompre la formatrice à n'importe quel moment. La plateforme Zoom a été utilisée pour donner la formation aux sept groupes de participants.

### **4.3. Évaluation de la formation**

Différentes méthodes ont été utilisées pour évaluer la formation. Cette section présente celles-ci, en débutant par le devis de recherche utilisé pour atteindre cet objectif. Aussi, les caractéristiques des participants qui étaient recherchés sont décrites, de même que les modalités de recrutement utilisées pour former les groupes de participants. Suivent les critères ayant guidé l'évaluation de la formation ainsi que la description des outils de la collecte des données et des méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives, et ce, avant de décrire les considérations éthiques de l'étude.

### **4.4. Devis de recherche**

Le devis de recherche qui a été choisi pour mener cette étude est un devis quasi-expérimental, et ce, en raison de la prestation d'une intervention, soit la présentation de la formation (Fortin & Gagnon, 2016a), laquelle a ensuite été évaluée pour déterminer son efficacité. Le devis quasi-expérimental est nommé tel en raison de l'absence de groupe contrôle ou de la séparation aléatoire des participants, contrairement au devis expérimental. Le devis choisi est également un devis exploratoire longitudinal majoritairement quantitatif, mais comprenant aussi la collecte de données qualitatives.

### **4.5. Participants**

Cette étude avait comme objectif d'évaluer les retombées d'une formation sur les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques chez des étudiants en ergothérapie et des ergothérapeutes. La population cible était donc des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie. Lors de la conception initiale de cette étude, les participants devaient pratiquer ou étudier au Québec. Cela dit, puisque la formation a été donnée en ligne via la plate-forme web Zoom, les critères d'inclusion des participants ont été élargis aux participants non québécois afin de permettre à plus de participants d'assister à la formation, ceux-ci ayant manifesté un intérêt pour prendre part à la formation et l'étude. Les critères d'inclusion pour participer à cette étude étaient donc les suivants : 1) être ergothérapeute ou étudiant en ergothérapie; 2) parler et comprendre le français. Les participants devaient aussi s'inscrire à l'avance à la formation et y assister. Cette recherche ne comprenait aucun critère d'exclusion.

#### 4.5.1. Échantillonnage

Les participants ont été recrutés par échantillonnage par réseau et boule de neige (Fortin & Gagnon, 2016b). Les ergothérapeutes et les étudiants ont été invités à participer à l'étude par l'entremise de publications sur des pages Facebook (voir l'annexe A). Pour recruter les ergothérapeutes, le document PDF a été publié sur les pages Facebook de Ergothérapie Québec et Ergothérapie UQTR, et ce, de la mi-avril à la mi-mai. Initialement, il n'y avait qu'une seule journée de présentation, mais étant donné la forte demande pour participer à l'étude, d'autres journées ont été proposées aux ergothérapeutes qui avaient répondu à la première annonce. Pour solliciter les étudiants en ergothérapie, le document PDF a été publié sur les pages Facebook de Ergothérapie Québec, Ergothérapie UQTR et Les étudiants en ergothérapie francophones. Des connaissances de l'étudiante-chercheuse ont également partagé le document de formation autant sur des pages Facebook privées que par courriels. Pour participer à l'étude, les participants devaient écrire par courriel à l'étudiante-chercheuse, en spécifiant la date qui leur convenait le mieux pour participer à la formation. Les participants recevaient un courriel de confirmation comprenant le lien Zoom pour accéder à la formation, une version PDF de la lettre d'information et du formulaire de consentement qui expliquait en détail le projet de recherche et le déroulement de la formation. Les participants recevaient également un courriel de rappel quelques heures avant la formation.

#### 4.6. Méthode de collecte des données

La collecte des données a été réalisée à l'aide de questionnaires en ligne qui ont été créés via la Banque interactive de questions (BIQ) de l'UQTR. La Figure 5 présente les différentes collectes de données. Autant pour les étudiants que les ergothérapeutes, chacune des formations débutait par la compléTION d'un questionnaire préformation qui était rendu accessible aux participants par l'envoi d'un lien URL sur la plateforme Zoom de la formation. La deuxième étape de la collecte de données s'effectuait tout de suite après la formation. Ici encore, un lien URL menant au questionnaire sur la BIQ était remis directement dans la conversation Zoom de la formation donnée aux participants. Aussi, un courriel de rappel a été envoyé aux ergothérapeutes une fois que toutes les formations aient été complétées afin de leur demander de répondre au questionnaire post-formation. Enfin, pour la troisième étape de la collecte des données, un lien URL comprenant un questionnaire BIQ a été envoyé aux ergothérapeutes deux mois après la

formation et un courriel de rappel a été renvoyé une semaine plus tard pour favoriser un haut taux de réponses.

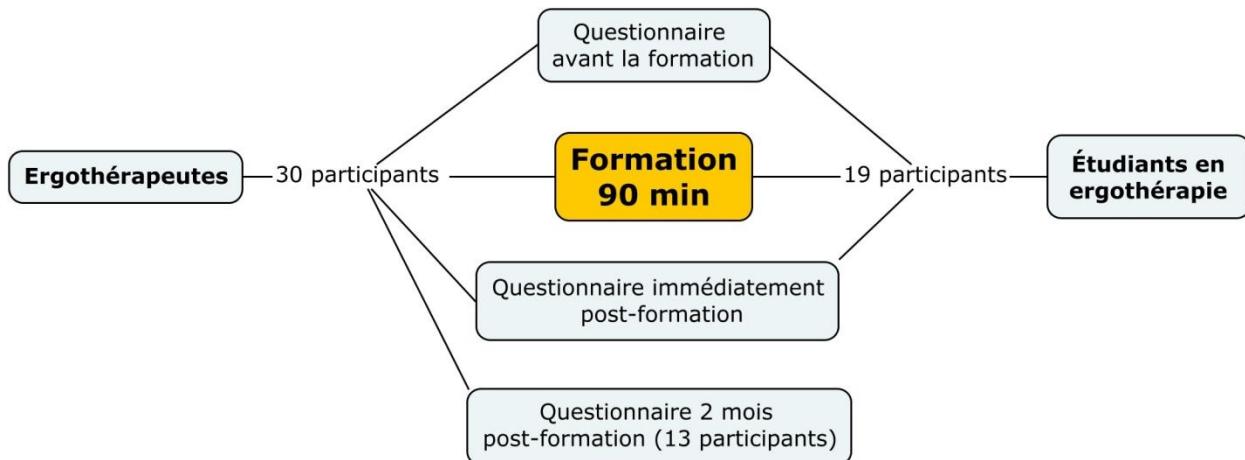


Figure 5. *Collectes de données effectuées*

#### 4.6.1. Critères pour évaluer la formation

Pour évaluer la formation, différents critères ont été utilisés. Comme le niveau 1 du modèle de Kirkpatrick le recommande, il importe de colliger la perception des participants sur la formation (Tamkinet al., 2002). Pour ce faire, un questionnaire a été conçu et a été administré tout de suite après la formation. Il comprenait des questions de nature qualitative pour évaluer les éléments appréciés de la formation, les éléments moins appréciés ainsi que les points à améliorer. Une question supplémentaire a été posée uniquement aux ergothérapeutes quant à savoir s'ils recommanderaient cette formation à d'autres ergothérapeutes. Également, une section comportant dix questions se répondant par l'entremise d'une échelle de Likert à cinq niveaux allant de « tout à fait en accord » à « tout à fait en désaccord » a permis aux participants d'évaluer la formation suivant divers éléments considérés pertinents dans les écrits (Faculté des sciences infirmières, s.d.; Lavoie et al., 2015.). Cette section fut inspirée du formulaire d'évaluation de la formation créé par la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval (s.d.). Les différents questionnaires présentés aux ergothérapeutes et aux étudiants en ergothérapie sont présentés à l'Annexe B du présent essai critique.

Aussi, les retombées de la formation sur les connaissances et la modification des comportements des étudiants en ergothérapie et des ergothérapeutes ont été évaluées en plusieurs temps. Pour ce qui est de l'évaluation des connaissances des participants, cet élément fut évalué en deux temps chez les étudiants et en trois temps chez les ergothérapeutes. Cette section de l'évaluation est inspirée du niveau 2 du modèle de Kirkpatrick qui correspond à l'évaluation des apprentissages des participants (Tamkinet al., 2002). Les questions qui évaluent les apprentissages sont à la fois qualitatives (ex. Que connaissez-vous du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre les changements climatiques ?) et quantitatives (ex. Sur l'échelle suivante, quantifier entre 1 et 10 votre degré de connaissance du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre les changements climatiques).

Pour l'évaluation des retombées de la formation sur la modification des comportements chez les ergothérapeutes et les étudiants en ergothérapie, ce qui correspond au niveau 3 du modèle de Kirkpatrick (Tamkinet al., 2002) qui évalue les changements des comportements chez les participants, les questions qui permettent d'évaluer cet objectif sont à la fois qualitatives et quantitatives et s'inspirent du modèle transthéorique de Prochaska et DiClemente (2005). Ces éléments ont été évalués à deux reprises chez les étudiants en ergothérapie et à trois reprises chez les ergothérapeutes. Les questions comportaient des évaluations de 1 à 10 sur la motivation, l'intégration de certains comportements ainsi que des questions qualitatives qui demandaient d'expliquer les actions entreprises par les participants, le cas échéant.

#### **4.7. Analyse des données**

Les données recueillies via les questionnaires BIQ ont été triées et transférées sur un document Excel. Les données qualitatives et quantitatives ont été analysées séparément et seront comparées dans la discussion des résultats. Les paragraphes suivants donnent des précisions sur les analyses qualitatives et quantitatives qui ont été effectuées.

##### **4.7.1. Analyses qualitatives**

Les réponses aux différentes questions qualitatives ont été récupérées à l'aide de l'outil BIQ et ensuite mises en commun selon la question dans un document Excel. Par la suite, pour chacune des questions, une première classification par thèmes, ce qui correspond au codage ouvert

(Fortin & Gagnon, 2016c), a été effectuée afin de faire ressortir les idées principales des participants ainsi que l'occurrence de chacune d'elles. En raison du grand nombre de résultats, les thèmes qui étaient nommés par plus de deux participants ont été sélectionnés afin d'être présentés. Une deuxième classification, qui correspond au codage axial (Fortin & Gagnon, 2016c), a été effectuée pour les questions permettant de répondre à l'objectif 1 de l'étude. Après une première lecture, les thèmes obtenus dans la première classification ont été divisés en deux catégories qui permettaient de les regrouper, soit les perceptions relatives à la forme et au contenu de la formation.

#### **4.7.2. Analyses quantitatives**

Les données quantitatives obtenues ont été transférées dans un fichier Excel où des analyses descriptives simples ont été effectuées sur toutes les variables pour calculer les moyennes, les pourcentages, les écarts-types et les médianes. Le logiciel R version 3.5.3 a été utilisé afin de faire ces analyses. Les différences sont considérées significatives à  $P<0,05$ . Pour les étudiants, les comparaisons des résultats avant et après la formation pour le niveau de connaissances des rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, pour l'importance de contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans la vie personnelle ainsi que le degré de motivation à faire des efforts pour réduire son empreinte écologie dans sa vie personnelle ont été comparés à l'aide de tests de rangs signés de Wilcoxon en utilisant la bibliothèque *stats* (R Core Team, 2019). Chez les ergothérapeutes, le niveau de connaissances des rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, l'importance de contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans la vie personnelle et professionnelle ainsi que le degré de motivation à faire des efforts pour réduire son empreinte écologie dans sa vie personnelle et professionnelle ont été comparés à l'aide d'une ANOVA de Friedman, en utilisant la bibliothèque *stats* (R Core Team, 2019). Des comparaisons multiples entre les groupes ont été réalisées pour comparer le niveau d'effort pour réduire son empreinte écologique dans sa vie personnelle à l'aide d'un test de rangs signés de Wilcoxon, encore là en utilisant la bibliothèque *stats* (R Core Team, 2019).

#### **4.8. Considérations éthiques**

Cette recherche a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche sur des êtres humains de l'UQTR. Ainsi, un certificat éthique portant le numéro CER-20-265-07.18 a été obtenu en date

du 25 mars 2020. Pour assurer l'obtention du consentement libre et éclairé des participants, avant la formation, les participants ont reçu par courriel la version PDF de la lettre d'informations et du formulaire de consentement. Aussi, au début de la formation, l'étudiante-chercheuse a présenté de nouveau la nature de la formation ainsi que ses implications pour les participants. De plus, ceux-ci ont été avisés qu'ils étaient libres de retirer leur consentement à tout moment et qu'ils pouvaient choisir de ne pas répondre à certaines questions de l'un ou l'autre des questionnaires. Les participants ont eu un moment pour échanger avec l'étudiante-chercheuse avant de donner leur consentement. Les participants ont ensuite été guidés vers le premier questionnaire en ligne qui comprenait la lettre d'informations et le formulaire de consentement. Les participants indiquaient leur consentement à participer en sélectionnant l'option « oui, j'accepte de participer ». Cela leur permettait par la suite d'accéder au premier questionnaire. Le questionnaire étant rendu anonyme, il était demandé aux participants de s'identifier avec un code suggéré. La même procédure a été utilisée pour les autres collectes des données. L'ensemble des données recueillies ont été conservées dans l'ordinateur de l'étudiante-chercheuse ainsi que dans celui de la directrice de recherche et tous deux sont barrés par un code. Les données seront conservées dans l'ordinateur de l'étudiante-chercheure seront détruites 5 ans après la fin de la recherche.

## 5. RÉSULTATS

Cette section présente les résultats de l'étude. Elle comprend quatre parties : une première décrit les participants ayant pris part à l'étude, une deuxième présente les perceptions des participants de la formation, une troisième rend compte de l'évaluation de la formation par les participants et une quatrième décrit les retombées de la formation sur les connaissances et la modification des comportements des participants.

### 5.1. Participants

Au total, 59 participants ont pris par la présente étude, soit 19 étudiants en ergothérapie et 30 ergothérapeutes. Ces deux groupes de participants sont décrits dans les paragraphes suivants.

#### 5.1.1. Étudiants en ergothérapie

Les 19 étudiants en ergothérapie qui ont participé à la recherche étaient âgés entre 20 et 31 ans et la moyenne de leur âge était de 24,3 ans. Ils étaient en majorité des femmes (n=18) et une personne a préféré ne pas répondre à cette question (n=1). Parmi les participants, deux venaient de France (n=2), quatre étudiaient en Ontario (n=4), alors que tous les autres étudiants réalisaient leur scolarité au Québec (n=13). Pour les étudiants du Québec, six étudiaient à l'Université du Québec à Trois-Rivières (n=6), trois à l'Université Laval (n=3), deux à l'Université de Sherbrooke (n=2), un à l'Université de Montréal (n=1) et un à l'Université McGill (n=1). Les étudiants étaient à différentes années dans leur programme d'études, variant de la première à la cinquième année d'études.

#### 5.1.2. Ergothérapeutes

Comme précisé ci-dessus, 30 ergothérapeutes ont participé aux deux premières étapes de la recherche, alors que 13 ont répondu au questionnaire deux mois après la formation. Pour ce qui est des 30 ergothérapeutes, ils étaient âgés entre 25 et 41 ans pour une moyenne d'âge de 31,5 ans. Les ergothérapeutes s'identifiaient en majorité comme des femmes (n=29) et un comme un homme (n=1). La majorité des participants (n=28) avaient complété leur formation pour devenir ergothérapeutes au Québec, alors qu'un participant avait étudié en France (n=1) et un autre en Ontario (n=1). Parmi les ergothérapeutes ayant obtenu le diplôme menant à l'exercice de la profession au Québec, sept avaient étudié à l'Université Laval (n=7), sept à l'Université du Québec à Trois-Rivières (n=7), six à l'Université de Sherbrooke (n=6), cinq à l'Université de Montréal

(n=5) et trois à l'Université McGill (n=3). Les ergothérapeutes avaient entre 1 à 20 ans d'expérience dans le domaine pour une moyenne de 7,3 années de pratique professionnelle. Parmi les participants, dix-neuf travaillaient dans un établissement de santé publique (n=19), sept au privé (n=7), trois en enseignement (n=3) et une personne faisait à la fois de la recherche et travaillait dans un établissement de santé publique (n=1). En ce qui a trait à leur lieu de pratique, une participante travaillait à Paris en France (n=1), alors que les autres participants travaillaient au Québec, soit sept dans la région de Montréal (n=7), cinq en Mauricie (n=5), quatre en Montérégie (n=4), quatre en Estrie (n=4), deux dans la région de la Capitale-Nationale (n=2), un dans Chaudière-Appalaches (n=1), un au Centre-du-Québec (n=1), un dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (n=1), un à Laval (n=1), un dans les Laurentides (n=1) et deux participants couvraient deux régions du Québec. La majorité des participants travaillaient en zone urbaine (n=25) et cinq participants en zone rurale (n=5).

## **5.2. Perceptions de la formation par les participants**

Cette section présente les perceptions des participants de la formation. Les résultats des ergothérapeutes suivent ceux des étudiants. Les résultats de l'évaluation qualitative sont présentés dans un premier temps, suivent ensuite les résultats de l'évaluation quantitative. Pour ce qui est de l'évaluation qualitative, les éléments appréciés de la formation, ceux moins appréciés, les points à améliorer et les raisons de recommander la formation sont précisés.

### **5.2.1. Évaluation qualitative de la formation par les participants**

Les résultats relatifs à l'évaluation de la formation sont présentés en distinguant les perceptions des participants du format de la formation de son contenu.

#### *5.2.1.1. Les éléments le plus appréciés de la formation*

Le Tableau 1 présente les éléments appréciés de la formation par les étudiants en ergothérapie. Quant au format, les étudiants ont apprécié avoir la possibilité d'échanger avec d'autres participants (n=8). L'élément le plus apprécié relatif au contenu est la présence d'exemples concrets sur la manière d'appliquer les différents rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques présentés au cours de la formation (n=12).

**Tableau 1.**  
*Éléments appréciés de la formation par les étudiants classés selon le format et le contenu*

<b>Format</b>	<b>n</b>	<b>Contenu</b>	<b>n</b>
Possibilité d'échanger avec d'autres participants	8	Exemples concrets de la manière d'appliquer les différents rôles de l'ergothérapeute	12
Présentation en entonnoir des informations	5	Liens entre les changements climatiques et la santé	4
Aspect dynamique de la formation	3	Différentes ressources disponibles dans le Powerpoint	3
Concision et durée de la formation	2	Liens avec les modèles en ergothérapie	2

Le Tableau 2 présente les éléments les plus appréciés de la formation par les ergothérapeutes. Tout comme les étudiants, relativement au format, les ergothérapeutes ont apprécié avoir la possibilité d'échanger avec d'autres participants (n=13). Quant aux éléments relatifs au contenu de la formation, le fait que la formation permettait une réflexion sur les différents rôles des ergothérapeutes et sur la manière de les exercer est l'élément principalement apprécié par les ergothérapeutes (n=8).

**Tableau 2.**  
*Éléments appréciés de la formation par les ergothérapeutes classés selon le format et le contenu*

<b>Format</b>	<b>n</b>	<b>Contenu</b>	<b>n</b>
Possibilité d'échanger avec d'autres participants	13	Permet une réflexion sur les différents rôles des ergothérapeutes et comment les exercer	9
Équilibre entre les différentes parties de la formation	6	Formation appuyée sur des données probantes et disponibilité de celles-ci	8
Petit groupe de participants	3	Exemples concrets de la manière d'appliquer ces différents rôles	5
Temps de formation adéquat	2	Liens avec les modèles en ergothérapie	4
Maîtrise du sujet par la présentatrice	2	Clarté des thèmes abordés	3
Esthétique du PowerPoint	2	Présentation de l'impact des changements climatiques sur la santé et le lien avec le système de santé	3
Présentation en ligne	2	Présentation de la prise de position de la FME	2

Le Tableau 3 présente les éléments les moins appréciés de la formation par les étudiants. Quant au format, ceux-ci ont moins apprécié les difficultés techniques liées à l'utilisation de Zoom (n=3). Pour ce qui est du contenu, l'exploration insuffisante des différents rôles dans des contextes précis (n=3), tout comme le survol rapide de certains éléments (n=3) ont été moins appréciés par

un nombre restreint d'étudiants. Neuf étudiants ont, quant à eux, spécifié n'avoir aucun point moins apprécié de la formation. Ainsi, dix étudiants sur dix-neuf ont nommé des éléments moins appréciés.

Tableau 3.

*Éléments les moins appréciés de la formation par certains étudiants classés selon le format et le contenu*

Format	n	Contenu	n
Difficultés technologiques avec Zoom	3	Exploration insuffisante des rôles dans des contextes précis avec des populations définies	3
		Survol rapide de certains éléments	3
		Présentation de la situation environnementale trop longue	2

Le Tableau 4 présente les éléments les moins appréciés par les ergothérapeutes. Pour ce qui est du format, la passation du questionnaire au début de la formation (n=3) a été soulignée par un nombre restreint de participants. Pour ce qui est du contenu, le manque d'exemples pratiques ou concrets a été rapporté par le tiers des participants (n=10). Encore ici, neuf ergothérapeutes ont répondu n'avoir aucun élément qu'ils avaient moins apprécié de la formation. Ainsi, 21 participants sur 30 ont nommé certains éléments moins appréciés.

Tableau 4.

*Éléments les moins appréciés de la formation par certains ergothérapeutes classés selon le format et le contenu*

Format	n	Contenu	n
Le questionnaire aurait pu être demandé avant d'accéder à la formation	3	Pas assez d'exemples pratiques ou concrets	10
Durée de la formation trop courte	2	Survol rapide de certains éléments	5
Présentation en ligne (Zoom)	2	Trop d'aspects théoriques	3

#### 5.2.1.2. Points à améliorer de la formation

Le Tableau 5 présente les points à améliorer de la formation selon les étudiants. Deux étudiants ont répondu ne pas avoir d'élément en particulier à suggérer. Autrement, l'élément principal à améliorer concerne le format de la formation et consiste à intégrer davantage d'activités

de groupe dans la formation (n=4). Autrement dit, une amélioration sur le plan de la pédagogie est proposée.

Tableau 5.

*Points à améliorer de la formation selon certains étudiants classés selon le format et le contenu*

Format	n	Contenu	n
Intégrer des activités de groupe (ex. créer un projet)	4	Intégrer des exemples d'actions entreprises au Québec	2
Augmenter le temps de discussion	3	Aborder les enjeux relatifs à l'intégration de ce rôle (ex. obstacles, impacts sur la clientèle)	2

Le Tableau 6 présente les points à améliorer de la formation selon les ergothérapeutes. Les ergothérapeutes ont recommandé d'intégrer des périodes de réflexion de groupe qui permettraient aux participants d'échanger davantage entre eux (n=5) pour ce qui est du format de la formation et de donner plus d'exemples concrets (n=9) en ce qui trait au contenu. Quatre ergothérapeutes ont mentionné qu'ils ne voyaient aucun point à améliorer.

Tableau 6.

*Points à améliorer de la formation selon certains ergothérapeutes classés selon le format et le contenu*

Format	n	Contenu	n
Intégrer des périodes de réflexion de groupe permettant aux participants d'échanger entre eux davantage	5	Donner plus d'exemples concrets (ex. comment l'appliquer dans le système de santé actuel, quoi faire au quotidien)	9
Donner un défi à la fin de la formation ou repartir avec des objectifs concrets	2	Expliquer davantage les points clés et les concepts présentés	4
Diapositives plus épurées	2	Aborder les dilemmes éthiques	2
		Présenter ce qui est déjà fait au Québec	2

### 5.2.1.3. Raisons de recommander la formation

Les étudiants en ergothérapie ont nommé les principales raisons pour lesquelles ils recommanderaient à d'autres étudiants de suivre cette formation (voir le Tableau 7). Les deux raisons ayant été nommées le plus de fois sont : le fait que cette formation permet d'amorcer la réflexion sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques (n=8) et

que cela a permis aux étudiants d'être habilités comme futurs ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques (n=5).

Tableau 7.

*Raisons nommées par des étudiants pour recommander la formation à d'autres étudiants*

Raisons	n
Permet d'amorcer la réflexion sur le sujet	8
Permet de voir que nous avons du pouvoir comme ergothérapeutes (habilitation dans la lutte)	5
Lien entre ergothérapie et environnement	4
Permet de voir comment appliquer ces rôles	3
Intéressante et pertinente	3
Donne des pistes de solutions	3
Sujet d'actualité	2

Les principales raisons nommées par les ergothérapeutes pour recommander cette formation à d'autres ergothérapeutes étaient que celle-ci leur a permis de réfléchir sur leurs rôles et les impacts qu'ils peuvent avoir comme ergothérapeute dans la lutte contre les changements climatiques (n=9) et qu'il s'agit d'un sujet d'actualité novateur (n=5) (voir le Tableau 8).

Tableau 8.

*Raisons nommées par des ergothérapeutes pour recommander cette formation à d'autres ergothérapeutes*

Raisons	n
Permet de réfléchir sur notre rôle et notre impact (amorcer la réflexion sur la transition écologique)	9
Sujet d'actualité (novateur)	5
L'environnement naturel devrait faire partie intégrante de notre pratique en ergothérapie (à inclure dans la formation des futurs ergothérapeutes)	4
Importance pour les ergothérapeutes d'être sensibilisés au sujet	3
Bon moyen pour s'initier à ce sujet comme ergothérapeute	3
Sujet pertinent	3
Applicable à tous les ergothérapeutes, peu importe le milieu de travail	2
Donne des moyens concrets	2
Mets en lumière les paradoxes de notre pratique	2

### 5.2.2. Évaluation quantitative de la formation par les participants

La formation a également été évaluée de façon quantitative par l'entremise d'un questionnaire qui a été inspiré du modèle de Kirkpatrick (Tamkin et al., 2002) ainsi que par le formulaire d'évaluation de la formation (Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval. s.d.).

Le Tableau 9 présente l'évaluation que les étudiants ont fait de la formation. Sur dix questions présentées, les étudiants ont répondu favorablement sans exception pour six questions, trois questions ayant un pourcentage de réponses dans la catégorie neutre et une personne ayant répondu plutôt en désaccord concernant la durée de la formation. En moyenne, 68,9% des étudiants (n=13) sont tout à fait en accord avec les énoncés.

Tableau 9.  
Évaluation quantitative de la formation par les étudiants (n=19)

Question	Tout à fait en accord n (%)	Plutôt en accord n (%)	Neutre n (%)	Plutôt en désaccord n (%)	Tout à fait en désaccord n (%)
Les objectifs de la formation étaient clairs et précis.	17 (89%)	2 (11%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Les objectifs de la formation ont été atteints.	14 (74%)	5 (26%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Le contenu de la formation s'applique à ma situation.	14 (74%)	4 (21%)	1 (5%)	0 (0%)	0 (0%)
J'ai l'impression que je peux ou que je pourrai appliquer ce que j'ai appris dans mon quotidien, dans mes études ou dans ma future pratique.	11 (58%)	8 (42%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Les méthodes d'enseignement ont facilité mon apprentissage.	10 (53%)	7 (37%)	2 (11%)	0 (0%)	0 (0%)
Le matériel didactique facilitait mes apprentissages.	11 (58%)	7 (37%)	1 (5%)	0 (0%)	0 (0%)
Les activités proposées m'ont permis d'intégrer des connaissances.	6 (32%)	7 (37%)	6 (32%)	0 (0%)	0 (0%)
Je me sens motivé.e quant à l'intégration de pratiques durables dans mon quotidien, dans mes études ou dans ma future pratique.	15 (79%)	4 (21%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
La durée de la formation était appropriée.	17 (89%)	1 (5%)	0 (0%)	1 (5%)	0 (0%)
Je suis satisfait.e de la formation.	16 (84%)	3 (16%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
<b>Moyenne générale</b>	<b>13,1(68,9%)</b>	<b>4,8(25,3%)</b>	<b>1,1(5,8%)</b>	<b>0,1(0,5%)</b>	<b>0(0%)</b>

Les résultats de l'évaluation quantitative de la formation par les ergothérapeutes ont fait ressortir davantage de variabilité dans l'évaluation (voir le Tableau 10). En moyenne, 54% des ergothérapeutes (n=16) étaient tout à fait en accord avec les énoncés. Toutefois, huit éléments ont reçu des évaluations neutres et deux éléments ont été évalués comme défavorables.

Tableau 10.  
*Évaluation quantitative de la formation par les ergothérapeutes (n=30)*

Question	Tout à fait en accord n (%)	Plutôt en accord n (%)	Neutre n (%)	Plutôt en désaccord n (%)	Tout à fait en désaccord n (%)
Les objectifs de la formation étaient clairs et précis.	23 (77%)	7 (23%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Les objectifs de la formation ont été atteints.	22 (73%)	8 (27%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Le contenu de la formation s'applique à ma situation.	11 (37%)	17 (57%)	2 (7%)	0 (0%)	0 (0%)
J'ai l'impression que je peux ou que je pourrai appliquer ce que j'ai appris dans mon quotidien, dans mes études ou dans ma future pratique.	6 (20%)	20 (67%)	2 (7%)	2 (7%)	0 (0%)
Les méthodes d'enseignement ont facilité mon apprentissage.	15 (50%)	14 (47%)	1 (3%)	0 (0%)	0 (0%)
Le matériel didactique facilitait mes apprentissages.	16 (53%)	12 (40%)	2 (7%)	0 (0%)	0 (0%)
Les activités proposées m'ont permis d'intégrer des connaissances.	10 (33%)	14 (47%)	5 (17%)	1 (3%)	0 (0%)
Je me sens motivé.e quant à l'intégration de pratiques durables dans mon quotidien, dans mes études ou dans ma future pratique.	21 (70%)	7 (23%)	2 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
La durée de la formation était appropriée.	20 (67%)	8 (27%)	2 (7%)	0 (0%)	0 (0%)
Je suis satisfait.e de la formation.	20 (67%)	9 (30%)	1 (3%)	0 (0%)	0 (0%)
<b>Moyenne</b>	<b>16,4(54,7%)</b>	<b>11,6(38,7%)</b>	<b>1,9(6,3%)</b>	<b>0,3(1,0%)</b>	<b>0(0%)</b>

### 5.3. Évaluer les retombées de la formation

Cette section présente les retombées de la formation sur les connaissances et les changements des comportements des participants. Les résultats sont présentés selon l'évaluation avant et après la formation pour les étudiants et les ergothérapeutes. Aussi, les résultats d'une évaluation deux mois après la formation sont présentées, tous de nature qualitative. Une quatrième section présente des résultats quantitatifs qui s'échelonnent sur différents moments de collecte des données.

### 5.3.1. Résultats avant la formation pour les étudiants

Cette section présente les motivations des étudiants à assister à la formation et les connaissances relatives au rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques des étudiants avant qu'ils n'assistent à la formation.

Le Tableau 11 présente les motivations des étudiants à assister à une formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques. Onze étudiants ont mentionné avoir un intérêt déjà présent pour le sujet (n=11) et autant d'étudiants ont mentionné le désir d'apprendre différentes pratiques écologiques à appliquer dans leur future pratique (n=11) comme motivation.

Tableau 11.

*Motivations des étudiants à assister à une formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques*

Motivations	n
Intérêt déjà présent pour le sujet	11
Apprendre des pratiques écologiques à appliquer dans sa future pratique	11
Acquérir des connaissances sur le sujet	9
Curiosité pour le sujet	3
Encourager les initiatives relatives à ce sujet	2
Échanger avec d'autres participants sur le sujet	2
Se sensibiliser au sujet	2

Le Tableau 12 présente les connaissances des étudiants relatives aux rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques avant que ceux-ci n'assistent à la formation. Dix étudiants ont proposé l'idée que les ergothérapeutes pouvaient adopter des pratiques durables dans le cadre de leur futur emploi (n=10) et neuf participants ont spécifié avoir peu de connaissances sur le sujet (n=9).

**Tableau 12.**  
*Connaissances des étudiants quant au rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre les changements climatiques avant la formation*

<b>Rôles connus</b>	<b>n</b>
Adopter des pratiques durables dans notre futur emploi (exemples de pratiques)	10
Peu de connaissances sur le sujet	9
Promouvoir des occupations d'ordre populationnel ayant un impact positif sur l'environnement	6
Adapter des occupations individuelles afin qu'elles soient plus écologiques	6
Être agent de changement	5
Communiquer les conséquences des changements climatiques sur la santé et expliciter les liens existant entre l'occupation et l'environnement	2

### **5.3.2. Résultats avant la formation pour les ergothérapeutes**

Cette section présente les motivations des ergothérapeutes à assister à la formation et les connaissances relatives aux rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques chez les ergothérapeutes avant qu'ils n'assistent à la formation.

Le Tableau 13 présente les motivations des ergothérapeutes à assister à la formation. Treize ergothérapeutes avaient déjà un intérêt pour le sujet (n=13) et huit ergothérapeutes désiraient trouver un moyen pour que leurs actions au travail reflètent leurs valeurs personnelles relatives à l'environnement naturel (n=8).

**Tableau 13.**  
*Motivations des ergothérapeutes à assister à une formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques*

<b>Motivations</b>	<b>n</b>
Intérêt déjà présent pour la lutte contre les changements climatiques	13
Trouver un moyen que les actions au travail puissent refléter les valeurs personnelles	8
Obtenir des outils pour générer des changements de pratique	6
Connaître les pistes d'action possibles	6
Curiosité pour le sujet	6
Acquérir des connaissances sur le sujet	6
Apprendre des pratiques écologiques à appliquer dans sa future pratique	5
Connaître les différents rôles des ergothérapeutes dans cette lutte	5

Le Tableau 14 présente les connaissances des ergothérapeutes relatives aux rôles qu'ils pouvaient jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Quatorze ergothérapeutes ont affirmé avoir peu de connaissances sur le sujet (n=14) et onze ergothérapeutes ont nommé un rôle leur permettant d'adopter des pratiques durables dans le cadre de leur travail (n=11).

Tableau 14.

*Connaissances des ergothérapeutes quant au rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre les changements climatiques avant la formation*

Rôles connus	n
Peu de connaissances sur le sujet	14
Adopter des pratiques durables dans le cadre de notre travail	11
Faire de l' <i>advocacy</i> dans le milieu de travail	5
Adapter des occupations individuelles afin qu'elles soient plus écologiques	3
Sensibiliser les collègues	3
Réfléchir au rôle des activités humaines dans la crise environnementale actuelle (étudie le lien occupation-environnement)	3
Endosser un rôle d'agent de changement social (ex. politique)	2
Sensibiliser les bénéficiaires en ergothérapie à la lutte contre les changements climatiques	2
Communiquer les conséquences des changements climatiques sur la santé et expliciter les liens existant entre l'occupation et l'environnement (éducation)	2
Promouvoir des occupations d'ordre populationnel ayant un impact positif sur l'environnement	2

### 5.3.3. Résultats immédiatement après la formation pour les ergothérapeutes

Cette section présente les résultats découlant des questionnaires administrés à la fin de la formation aux ergothérapeutes. Ceux-ci ont trait aux actions entreprises à domicile et au travail avant la formation afin de diminuer leur empreinte écologique ainsi qu'aux obstacles et facilitateurs rencontrés au travail pour y parvenir. Une des questions demandées aux ergothérapeutes dans le questionnaire post-formation était de nommer les actions entreprises à leur domicile afin de réduire leur empreinte écologique. Tous les participants ont nommé plusieurs actions; celles-ci sont listées au Tableau 15. Vingt-deux ergothérapeutes ont mentionné faire des choix alimentaires visant à réduire leur empreinte écologique, tels que d'adopter une alimentation végétarienne, d'acheter des produits locaux ou biologiques (n=22) et 18 ergothérapeutes font des choix quant au moyen de transport utilisé pour réduire leur production de gaz à effet de serre (n=18).

**Tableau 15.**  
*Actions entreprises par les ergothérapeutes à leur domicile afin de réduire leur empreinte écologique*

<b>Actions</b>	<b>n</b>
Choix alimentaires (ex. végétariens, produits locaux, etc.)	22
Réduction des émissions liées au transport (ex. voiture électrique, vélo, transports en commun)	18
Composter	17
Achats durables ou réutilisables (ex. couches lavables, sacs plastiques réutilisables, produits faits de matériaux recyclés)	13
Acheter usager	13
Recycler	12
Choix dans le logement pour réduire la consommation d'électricité (ex. aire sécher le linge sur la corde, acheter une maison jumelée)	8
Fabrication de produits ménagers et cosmétiques	7
Réduire la consommation de biens	7
Jardiner	7
Réutiliser les objets	6
Achats en vrac	6
Démarche zéro déchet	6
Réduire la production de déchets	6
Partage des équipements et échanges de services avec l'entourage	5
Cuisiner le plus de choses possible	5
Minimalisme	4
Sensibiliser son entourage	2
Utiliser les ressources disponibles dans son environnement (ex. joujouthèque)	2
Participer à des manifestations	2
Avoir des poules	2

La même question a été posée aux ergothérapeutes concernant les actions entreprises au travail pour réduire leur empreinte écologique (voir le Tableau 16). Douze ergothérapeutes ont mentionné réduire leurs propres déchets dans leur milieu de travail (n=12) et huit ergothérapeutes sensibilisent leurs collègues à cet enjeu (n=8).

**Tableau 16.**  
*Actions entreprises par les ergothérapeutes à leur travail afin de réduire leur empreinte écologique*

<b>Actions</b>	<b>n</b>
Diminuer ses propres déchets dans son travail (ex. limiter l'utilisation du papier, des déchets, etc.)	12
Sensibiliser ses collègues	9
Recycler	7
Utiliser des supports électroniques au lieu du papier	7
Réduction des émissions liées au transport (covoiturage)	6
Rapporter les déchets qui ne peuvent être triés au travail à la maison	6
Encourager le milieu de travail à faire des choix écologiques (ex. stylos réutilisables, bannir bouteilles d'eau en plastique, utiliser des sacs de compostage, offrir des espaces de tri, etc.)	6
S'impliquer dans un comité vert	5
Réutiliser le matériel de bureau (ex. utiliser des feuilles brouillons pour faire un bloc-notes)	5
Réutiliser les objets qui servent aux clients (ex. aides techniques)	5
Créer ou acheter du matériel durable (jardin, fournisseurs québécois, gants réutilisables)	4
Pratique au domicile ou télétravail	3
Sensibiliser les clients	3
Peu d'actions entreprises	3
Composter	2
<u>Limiter le nombre de courriels envoyés et faire le ménage de ces derniers</u>	2

Le Tableau 17 présente les obstacles rencontrés par les ergothérapeutes à leur travail pour mettre en place des pratiques écologiques. L'obstacle le plus souvent nommé est le manque de temps dans le cadre de leur travail qui mène les ergothérapeutes à devoir y consacrer des heures personnelles (n=8). Le deuxième obstacle le plus nommé est que leur milieu de travail est peu ouvert aux changements (n=7).

**Tableau 17.**  
*Obstacles rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques*

<b>Obstacles</b>	<b>n</b>
Les professionnels manquent de temps dans leur travail ou doivent prendre du temps sur les heures personnelles	8
Milieu peu ouvert aux changements (collègues, employeur, etc.)	7
Limites organisationnelles (ex: suivi téléphonique n'a pas la même valeur statistique qu'un suivi en personne)	6
Les changements doivent s'appliquer au CIUSSS entier (complexité de la mise en place de changements)	5
Exigences du travail (sur la route)	5
Habitudes ou fonctionnement habituel (ex. déplacements en voiture fortement valorisés)	4
Obstacles de nature méso systémiques (absence d'implication des leaders)	4
Utilisation de produits à usage unique	4
Budgétaires	3
Manque de connaissances sur les différentes pistes de solutions	3
Nombreux autres problèmes dans le système qui sont considérés plus importants	3
Sentiment d'avoir peu de pouvoir	2
Ne sait pas à qui s'adresser pour qu'il y ait des changements	2
<u>Absence d'alternatives écologiques dans le milieu de travail (ex. composte)</u>	2

À l'opposé, le Tableau 19 présente les facilitateurs rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques. Le principal facilitateur nommé est lorsque d'autres collègues partagent cet intérêt et qu'ils ont une vision positive quant aux initiatives relatives à l'environnement (n=13). Également, la collaboration de l'employeur (n=4) et les actions déjà en place dans le milieu (n=4) sont des facilitateurs pour l'intégration de pratiques écologiques.

**Tableau 18.**  
*Facilitateurs rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques*

<b>Facilitateurs</b>	<b>n</b>
Intérêt d'autres collègues et perception positive quant aux initiatives	13
Collaboration de l'employeur ou milieu ouvert aux changements	4
Actions déjà mises en place (compost, recyclage, possibilité d'imprimer recto verso, travail paie transport en commun)	4
Partage d'idées et association entre collègues	3
Système informatique permettant de limiter l'utilisation du papier	3
Peu de facilitateurs connus	3
Présence d'un comité vert	2
Ergothérapeutes qui agissent comme agent de changement auprès d'autres collègues	2
<u>Ouverture des clients sur le sujet</u>	2

#### **5.3.4. Résultats deux mois après la formation pour les ergothérapeutes**

Cette section présente les résultats de treize ergothérapeutes ayant répondu au questionnaire deux mois après la formation. Les résultats abordent à la fois les connaissances des ergothérapeutes quant à leurs rôles dans la lutte contre les changements climatiques, mais aussi les modifications de leurs comportements et de réflexion autant dans leur vie personnelle que professionnelle.

Le Tableau 19 présente les connaissances des ergothérapeutes quant à leurs rôles dans la lutte contre les changements climatiques. Ceux-ci ont nommé six fois le rôle d'adopter des pratiques durables dans le cadre de leur travail (n=6), d'accompagner le client pour adapter des occupations individuelles afin qu'elles soient plus écologiques (n=6) et de communiquer les conséquences des changements climatiques ainsi que le lien entre les occupations humaines et l'environnement (n=6).

Tableau 19.

*Connaissances des ergothérapeutes quant au rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques 2 mois après la formation*

Rôles connus	n
Adopter des pratiques durables dans le cadre de notre travail	6
Accompagner le client pour adapter des occupations individuelles afin qu'elles soient plus écologiques	6
Communiquer les conséquences des changements climatiques et liens entre l'occupation et l'environnement (éducation)	6
Endosser un rôle d'agent de changement (ex. politique)	5
Promouvoir des occupations d'ordre populationnelles ayant un impact positif sur l'environnement	5
Faire de l' <i>advocacy</i> dans le milieu de travail	4
Réfléchir au rôle des activités humaines dans la crise environnementale actuelle (étudie le lien personne-environnement)	3
Sensibiliser les bénéficiaires en ergothérapie à la lutte contre les changements climatiques	2

Le Tableau 20 présente les principales actions entreprises par les ergothérapeutes à domicile afin de réduire leur empreinte de carbone, et ce, deux mois après la formation. Les ergothérapeutes ont nommé le fait d'acheter des objets usagers (n=9), de faire des achats durables ou réutilisables (n=8), de réduire les émissions liées au transport (n=8) et de réduire leur production de déchets (n=8) comme principales actions.

Tableau 20.

*Actions entreprises par les ergothérapeutes à leur domicile afin de réduire leur empreinte écologique 2 mois après la formation*

Actions	n
Acheter usager	9
Achats durables ou réutilisables (ex. couches lavables, sacs ziploc réutilisables, produits faits de matériaux recyclés)	8
Réduction des émissions liées au transport (ex. voiture électrique, vélo, transports en commun)	8
Réduire la production de déchets	8
Recycler	7
Choix alimentaires (ex. végétariens, produits locaux, etc.)	7
Composter	6
Achats en vrac	6
Fabrication de produits ménagers et cosmétiques	5
Réutiliser les objets	5
Jardiner	5
Choix dans le logement pour réduire la consommation d'électricité (ex. faire sécher le linge sur la corde, acheter une maison jumelée)	3
Minimalisme	3
Démarche zéro déchet	2
Cuisiner le plus de choses possible	2
Sensibiliser son entourage	2

Le Tableau 21 présente les actions entreprises par les ergothérapeutes à leur travail afin de réduire leur empreinte écologique. Ces derniers ont nommé comme action principale celle de diminuer leurs propres déchets (n=8), alors que deux ergothérapeutes ont nommé n'avoir pas encore eu d'occasion de mettre en place des actions.

**Tableau 21.**  
*Actions entreprises par les ergothérapeutes à leur travail afin de réduire leur empreinte écologique*

<b>Actions</b>	<b>n</b>
Diminuer ses propres déchets dans son travail (ex. limiter l'utilisation du papier, des déchets, etc.)	8
Sensibiliser ses collègues	5
Utiliser des supports électroniques au lieu du papier	5
Télétravail ou rencontres par vidéoconférence	4
Réduction des émissions liées au transport (ex. covoiturer, transport en commun, organiser les déplacements)	3
Sensibiliser les clients	3
Suggérer l'achat usager	3
Diminuer sa consommation d'électricité (ex. éteindre les lumières, fermer ordinateur lors du départ)	3
Adapter afin de favoriser la participation à des occupations écologiques chez des clients	3
S'impliquer dans des comités ou en recherche	2
Réutiliser les objets qui servent aux clients (ex. aides techniques)	2
Recycler	2
Peu d'occasions encore	2

En lien avec les actions mises en place, les ergothérapeutes ont nommé les obstacles rencontrés dans la mise en place de pratiques écologiques dans le cadre de leur travail (voir le Tableau 22). Ceux-ci ont nommé les limites organisationnelles comme principal obstacle rencontré en pratique (n=5).

Tableau 22.

*Obstacles rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques*

Obstacles	n
Limites organisationnelles (ex. suivi téléphonique n'a pas la même valeur statistique qu'un suivi en personne)	5
Période de crise actuelle (COVID-19)	4
Les changements doivent s'appliquer au CIUSSS entier (complexité de la mise en place de changements)	4
Absence d'alternatives écologiques dans le milieu de travail (ex. composte)	3
Les professionnels manquent de temps dans leur travail ou doivent prendre du temps sur les heures personnelles	2
Milieu peu ouvert aux changements (collègues, employeur, etc.)	2
Budgétaires	2
Aucun	2
<u>Exigences sanitaires qui favorisent l'utilisation de produits à usage unique</u>	2

Les ergothérapeutes ont également ciblé des facilitateurs rencontrés au travail quant à la mise en place de pratiques écologiques (voir le Tableau 23). Les principaux facilitateurs nommés sont l'intérêt et la perception positive des autres collègues (n=5) ainsi que la présence d'actions ou de possibilités déjà en place dans le milieu (n=3).

Tableau 23.

*Facilitateurs rencontrés au travail par les ergothérapeutes quant à la mise en place de pratiques écologiques*

Facilitateurs	n
Intérêt d'autres collègues et perception positive quant aux initiatives, partage d'idées et association entre collègues	5
Actions déjà mises en place (ex. compost, recyclage, possibilité d'imprimer recto verso, travail paie transport en commun)	3
Collaboration de l'employeur ou milieu ouvert aux changements	2
Peu de facilitateurs connus	2
Gestion personnelle de son travail	2
Possibilité de faire des choix personnels (limiter déplacements)	2

Le Tableau 24 présente les éléments de la formation que les ergothérapeutes utilisent le plus souvent au travail. L'élément principal retenu par les ergothérapeutes est la confiance et la

validation que les ergothérapeutes ont un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques (n=5).

Tableau 24.  
*Éléments de la formation qui servent le plus souvent au travail*

Éléments	n
Confiance et validation du rôle des ergothérapeutes dans cette lutte	5
Inclure les réflexions générales sur l'environnement dans sa pratique	4
Motivation à intégrer des projets ou actions écologiques dans sa pratique	4
Désir d'en parler avec d'autres acteurs (collègues, clients, gestionnaires, etc.)	4
Peu d'éléments servent présentement ou connaissances déjà présentes avant la formation	3
Conscience de l'aspect pollueur du système de santé	2
Outils conceptuels qui permettent de justifier cette prise de position et d'agir en conséquence	2

La Tableau 25 présente les nouvelles réflexions écologiques que les participants ont eu depuis la formation dans leur vie personnelle. Sept participants ont mentionné n'avoir eu aucune nouvelle réflexion (n=7), puisque certains d'entre eux étaient déjà engagés depuis longtemps dans cette réflexion. Cinq participants ont affirmé avoir, quant à eux, poursuivi leurs réflexions sur le sujet (n=5).

Tableau 25.  
*Nouvelles réflexions écologiques dans la vie personnelle depuis la formation chez les ergothérapeutes*

Éléments	n
Aucune	7
Poursuite des réflexions	5
Difficultés à réduire son empreinte en raison de la pandémie COVID-19	2
Énergie pour poursuivre son mouvement vert et conscience supplémentaire sur certains achats	2

Au Tableau 26, les nouvelles réflexions écologiques dans la vie professionnelle des ergothérapeutes depuis la formation sont présentées. Ceux-ci ont nommé avoir davantage de questionnements quant à des actions habituelles (n=4) et deux personnes ont nommé n'avoir aucune nouvelle réflexion (n=2).

**Tableau 26.**  
*Nouvelles réflexions écologiques dans la vie professionnelle depuis la formation chez les ergothérapeutes*

<b>Éléments</b>	<b>n</b>
Questionnements quant à des actions habituelles (ex. besoin d'imprimer, favoriser le télétravail, déplacements en voiture)	4
Actions pour l'incorporer dans son quotidien (ex. suivre une formation, acheter du matériel pour répondre)	2
Réflexion sur l'impact des milieux de soins sur l'environnement	2
Désir d'ajouter l'environnement écologique dans les canevas d'entrevue ou lors des échanges avec le client	2
Aucune	2
Réalisation que les ergothérapeutes ont un rôle à jouer	2
Exploration d'un engagement professionnel possible (ex. comité vert, communauté, partenariat)	2

Le Tableau 27 présente les nouvelles pratiques écologiques que les ergothérapeutes auraient pu intégrer dans leur vie personnelle depuis la formation. Dix participants ont affirmé n'avoir entamé aucune nouvelle pratique (n=10), notamment puisqu'ils s'engageaient déjà dans de nombreuses pratiques et étaient limités par la situation de pandémie liée à la COVID-19. Deux participants ont toutefois nommé avoir augmenté leur proportion d'achats en vrac ou locaux (n=2).

**Tableau 27.**  
*Nouvelles pratiques écologiques dans la vie personnelle depuis la formation chez les ergothérapeutes*

<b>Éléments</b>	<b>n</b>
Aucune nouvelle pratique	10
Augmentation des achats en vrac ou locaux	2
Transitions envisagées à long terme	1
Agrandissement du jardin	1
Augmentation des produits cuisinés	1
Augmentation de l'utilisation du vélo	1

Quant à l'intégration de nouvelles pratiques écologiques dans leur vie professionnelle (voir le Tableau 28), deux ergothérapeutes ont ajouté l'environnement naturel dans leur entrevue avec leurs clients (n=2) et deux ergothérapeutes ont utilisé davantage les technologies au travail (n=2).

Neuf participants ont toutefois affirmé n'avoir intégré aucune nouvelle pratique, trois de ces neuf personnes ont précisé que cela était lié à la crise reliée à la COVID-19 (n=3).

Tableau 28.

*Nouvelles pratiques écologiques dans la vie professionnelle depuis la formation chez les ergothérapeutes*

Éléments	n
Aucune nouvelle pratique	6
Aucune nouvelle pratique en raison de la pandémie	3
Ajout d'un questionnement sur l'environnement avec les clients	2
Utilisation des technologies en télétravail	2
Transitions envisagées à long terme	1
Adapter les activités significatives des clients ayant un impact positif sur l'environnement	1
Perception d'être plus ouvert à en intégrer dans sa pratique	1
Discussion avec les collègues	1

Finalement, les participants avaient la chance d'ajouter des commentaires généraux sur la formation et la recherche. Ceux-ci ont mentionné un désir d'approfondir leurs réflexions (n=3) et de pouvoir échanger davantage, soit par l'entremise d'un groupe Facebook (n=1). Un participant a soulevé l'importance que plus de membres de leur profession soient formés sur le sujet (n=1).

### 5.3.5. Résultats comparant plusieurs temps de collecte de données

Cette section présente les résultats des perceptions des participants sur les connaissances des rôles de l'ergothérapeute dans la lutte contre les changements climatiques, l'importance d'y contribuer et le degré de motivation à faire des efforts à différemment moments relatifs à la formation pour les étudiants en ergothérapie et pour les ergothérapeutes.

#### 5.3.5.1. Évaluation des changements sur le plan des connaissances et celui des comportements chez les étudiants

La Figure 6 présente la perception des étudiants sur une échelle de 1 à 10 quant aux connaissances, à l'importance de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et au degré de motivation à faire des efforts pour réduire leur empreinte écologique avant et après la formation. Quant aux connaissances des rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, les étudiants avaient identifié en moyenne leur niveau de connaissances

à 2,3 sur 10 avant la formation et à 6,9 sur 10 après la formation. Pour ce qui est de l'importance de contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans leur vie personnelle, les étudiants ont identifié celle-ci à 8,8 sur 10. Relativement au degré de motivation à faire des efforts pour réduire leur empreinte écologique dans leur vie personnelle, les étudiants en ergothérapie sont passés de 8,2 avant la formation à 8,7 après la formation. Chez les étudiants, il y a une différence significative entre la perception du niveau de connaissances des rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques avant et après la formation ( $z = -3,83; P < 0,05$ ). Il n'y a pas de différence significative quant au niveau d'importance à contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans la vie personnelle avant et après la formation ( $z = 0,35; P = 0,79$ ). Pour le degré de motivation à faire des efforts pour réduire son empreinte écologique dans sa vie personnelle, il y a une différence significative entre avant et après la formation ( $z = -2,71; P < 0,05$ ; Figure 6).

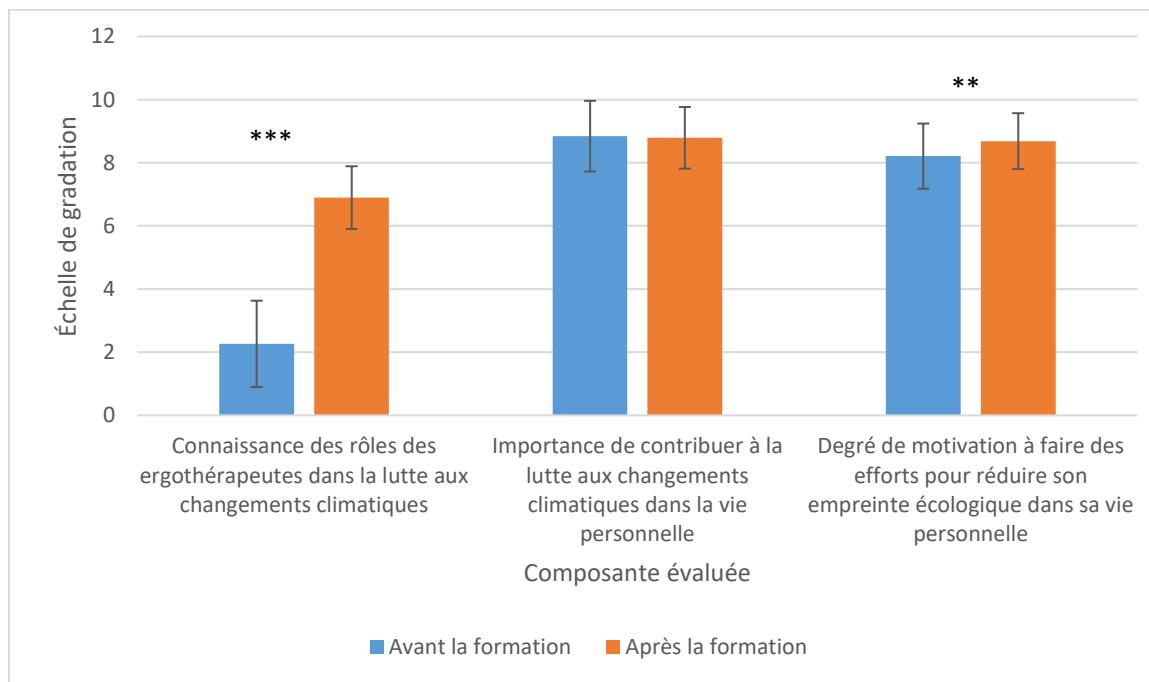


Figure 6. Moyenne avant et après la formation de la perception des étudiants sur une échelle de 1 à 10. \*\*  $P < 0,01$ ; \*\*\*  $P < 0,001$

La Figure 7 présente la perception des étudiants quant à leur état d'esprit vis-à-vis leurs rôles comme futurs ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques. La Figure 7 présente l'état d'esprit avant et immédiatement après la formation. Avant la formation, quatorze participants croyaient que les ergothérapeutes avaient un rôle, mais ne savaient pas lequel exactement (n=14). Après la formation, aucun participant ne se situait à cette étape et onze participants affirmaient avoir commencé à se renseigner sur le sujet (n=11).

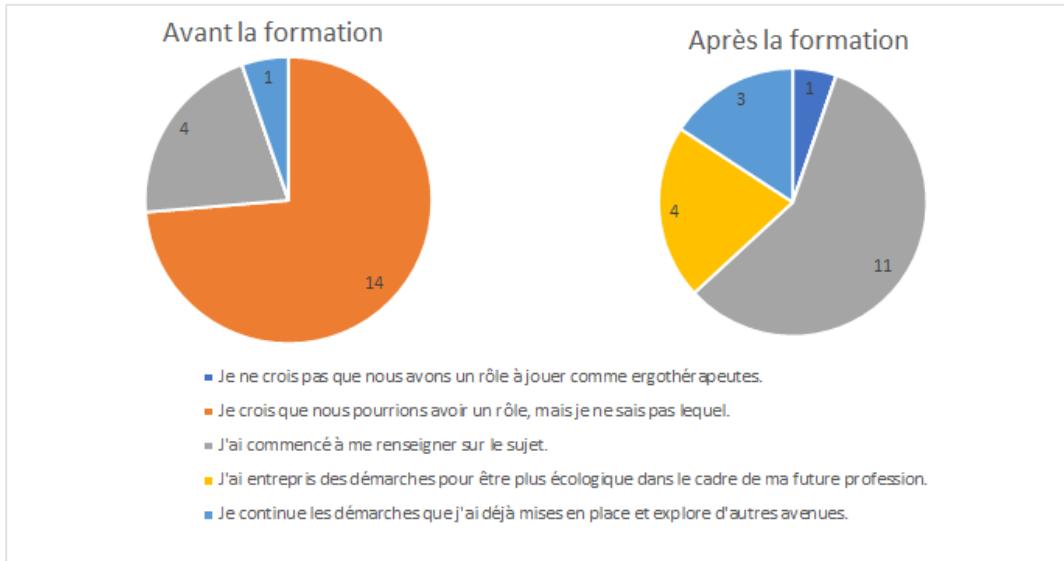


Figure 7. Perception des étudiants quant à leur état d'esprit vis-à-vis leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques avant et après la formation

### 5.3.5.2. *Évaluation des changements sur le plan des connaissances et celui des comportements chez les ergothérapeutes*

Cette section présente le niveau de perception des ergothérapeutes quant à leurs connaissances sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, leur degré de motivation à faire des efforts dans leur vie personnelle et professionnelle, leur niveau d'effort pour réduire leur empreinte de carbone dans leur vie professionnelle et personnelle ainsi que leur état d'esprit vis-à-vis ce rôle. Les résultats sont présentés en trois temps, soit avant la formation, immédiatement après la formation et deux mois après la formation. Les résultats pour avant et après la formation sont présentés pour les 30 participants ergothérapeutes ayant répondu aux questionnaires et les résultats deux mois après la formation sont présentés selon les réponses des 13 participants ergothérapeutes ayant pris part à cette collecte de données.

La Figure 8 présente le niveau de connaissance perçu des ergothérapeutes quant aux rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques sur une échelle de 1 à 10. Avant la formation, les ergothérapeutes percevaient en moyenne leur niveau de connaissances à 3,0 sur 10, alors qu'après la formation les ergothérapeutes ont indiqué un résultat de 7,3 sur 10. On note une légère baisse deux mois après la formation, soit à 6,6 sur 10.

Il y au moins une différence entre les périodes où les participants ont répondu au questionnaire ( $\chi^2 = 16,70$ ;  $dl = 2$ ;  $P < 0,05$ ). Il y a une différence significative entre les résultats avant et immédiatement après la formation ( $P < 0,05$ ) ainsi qu'avant et deux mois après la formation en comparant uniquement les 13 participants ayant répondu au questionnaire ( $P < 0,05$ ). Toutefois, aucune différence significative n'est observée entre les temps 2 et 3 de mesure, soit immédiatement après la formation et deux mois après la formation ( $P = 0,23$ ; voir la Figure 8).

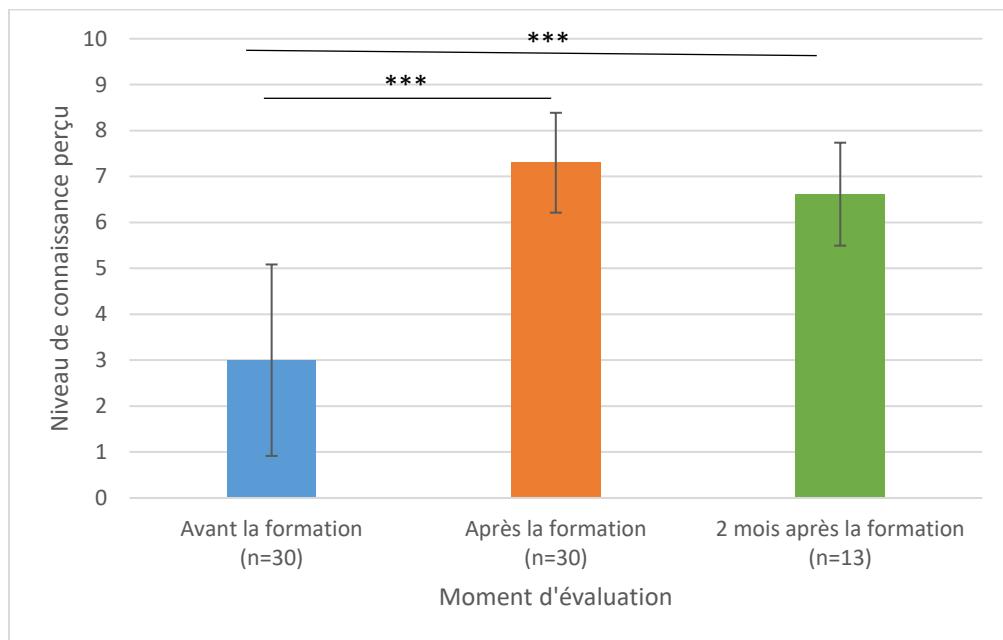


Figure 8. Moyenne du niveau de connaissances perçu des ergothérapeutes quant aux rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques. \*\*\*  $P < 0,001$

La Figure 9 présente l'évaluation de trois éléments dans la vie personnelle des ergothérapeutes, soit : l'importance de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, le degré de motivation à faire des efforts pour ce faire ainsi que le niveau d'efforts mis en place pour réduire leur empreinte écologique. Le changement majeur observé consiste au niveau d'efforts

pour réduire leur empreinte écologique qui est passé d'une moyenne de 7,5 sur 10 à une moyenne de 8,6 sur 10. Quant à l'importance de contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans la vie personnelle, il n'y a aucune différence significative entre les différentes périodes ( $\chi^2 = 1,08$ ;  $dl = 2$ ;  $P = 0,58$ ; voir la Figure 9). Pour le niveau de motivation à faire des efforts pour réduire son empreinte écologique dans sa vie personnelle, il y au moins une différence entre les périodes où les participants ont répondu au questionnaire ( $\chi^2 = 8,00$ ;  $dl = 2$ ;  $P < 0,05$ ). Il y a une différence significative entre les résultats avant et immédiatement après la formation ( $P < 0,05$ ), mais pas de différence significative entre avant et deux mois après la formation ( $P = 1,00$ ). Il n'y a pas de différence entre les deux tests post-formation ( $P = 0,06$ ; voir la Figure 9). Pour le niveau d'efforts pour réduire son empreinte écologique dans sa vie personnelle, il n'y a pas de différence significative entre les deux temps ( $z = -1,13$ ;  $P = 0,30$ ; voir la Figure 9) en comparant uniquement les participants ayant répondu aux deux temps.

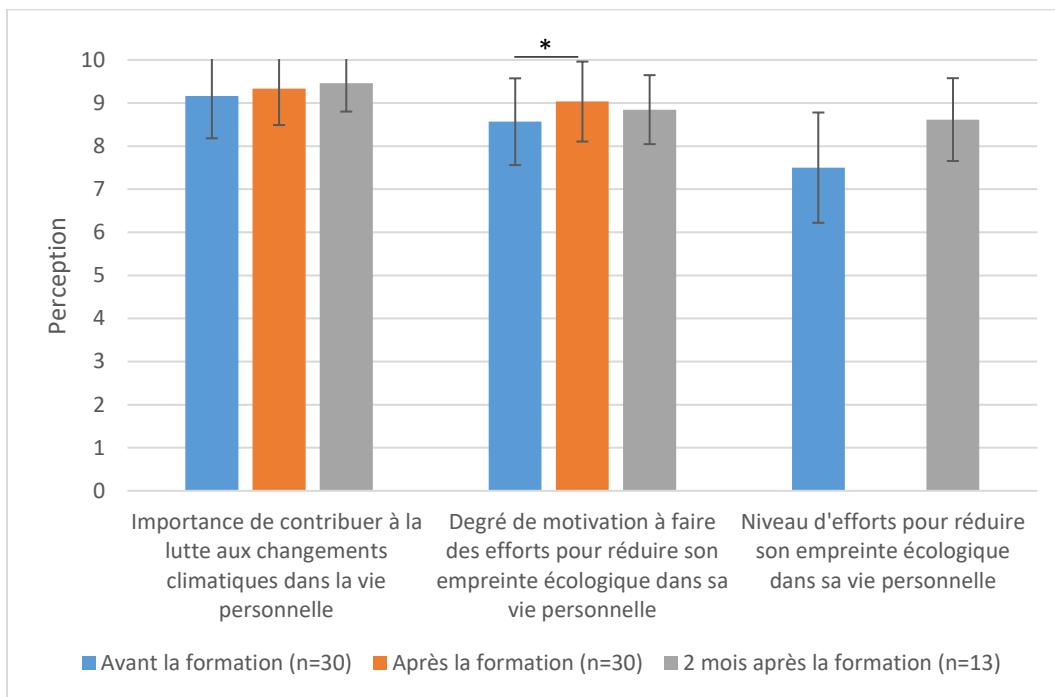


Figure 9. Moyenne de la perception des ergothérapeutes quant à leur vie personnelle. \*  $P < 0,05$

La Figure 10 présente les trois mêmes éléments que la dernière figure, mais évalués dans la vie professionnelle des participants. Pour ce qui est de l'importance de contribuer à la lutte

contre les changements climatiques, celle-ci est passée d'une moyenne de 7,8 sur 10 avant à formation à 8,7 sur 10 après la formation et à 8,5 sur 10 deux mois après la formation. Le niveau d'effort pour réduire son empreinte écologique est, quant à lui, passé d'une moyenne de 5,1 sur 10 avant la formation à 6,9 sur 10 deux mois après la formation. Quant à l'importance de contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans la vie professionnelle, il y au moins une différence entre les périodes où les participants ont répondu au questionnaire ( $\chi^2 = 6,24$ ;  $dl = 2$ ;  $P < 0,05$ ). Il y a une différence significative entre avant et immédiatement après la formation ( $P < 0,05$ ), mais pas de différence significative entre avant et deux mois après la formation ( $P = 1,00$ ). Il n'y a pas de différence entre les deux tests post-formation ( $P = 0,84$ ; voir la Figure 10). Pour le niveau de motivation à faire des efforts pour réduire son empreinte écologique dans sa vie professionnelle, il n'y a aucune différence significative entre les différentes périodes ( $\chi^2 = 4,65$ ;  $dl = 2$ ;  $P = 0,10$ ; Figure 10). Pour le niveau d'effort pour réduire son empreinte écologique dans sa vie professionnelle, il y a une différence significative ( $z = -2,40$ ;  $P < 0,05$ ; Figure 10) lorsque les participants ayant répondu aux deux périodes sont comparés.

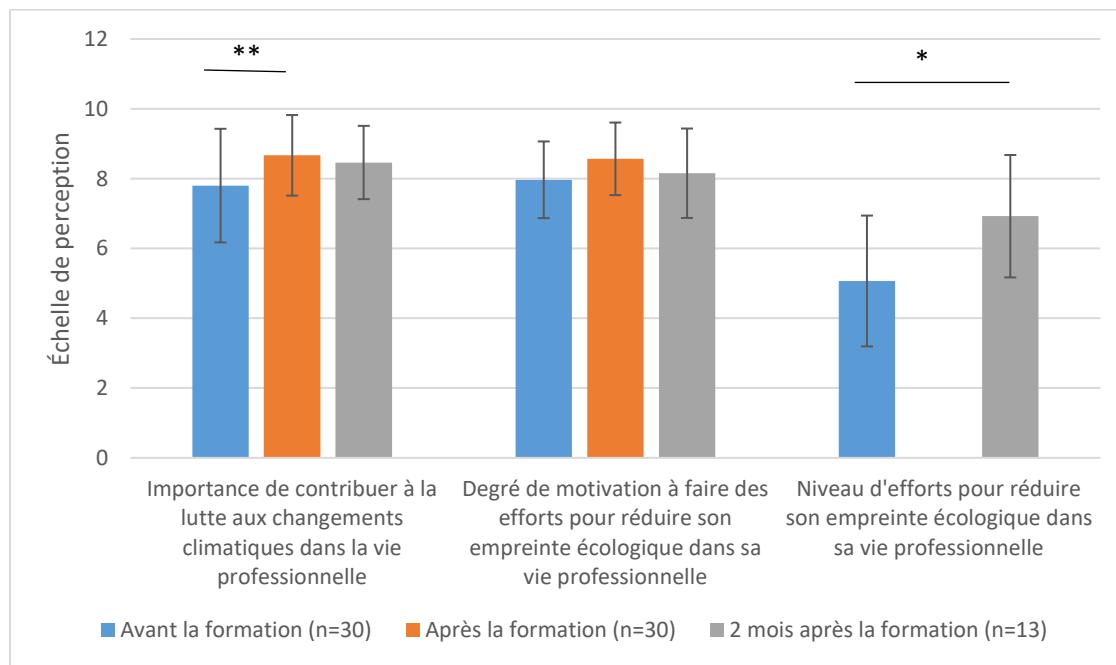
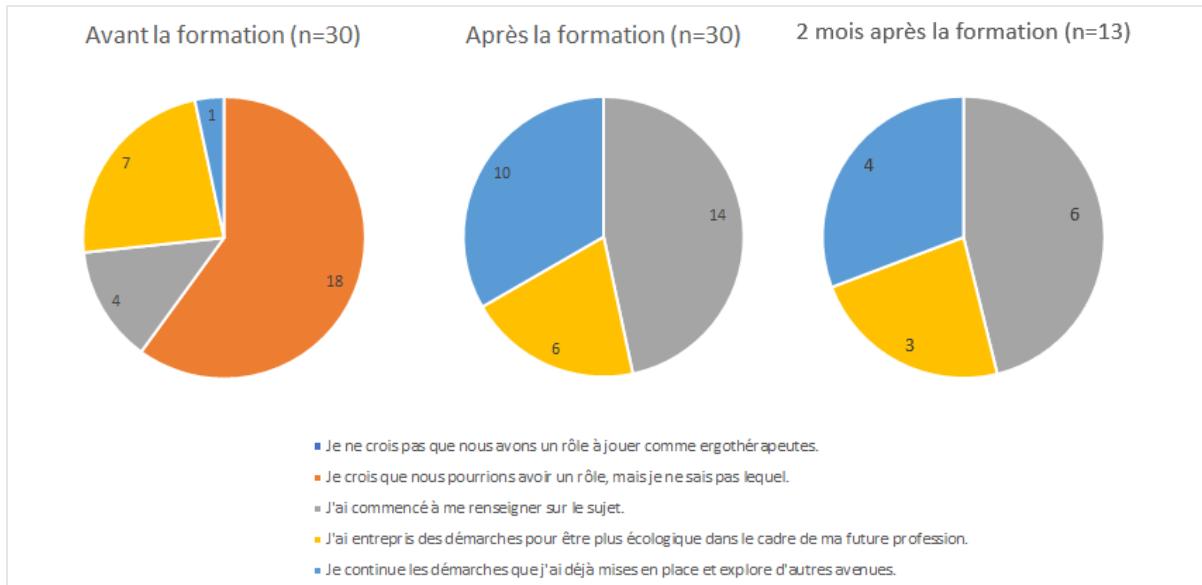


Figure 10. Moyenne de la perception des ergothérapeutes quant à leur vie professionnelle. \*  $P < 0,05$ ; \*\*  $P < 0,01$

La Figure 11 présente la perception des ergothérapeutes quant à leur état d'esprit vis-à-vis leurs rôles de professionnels dans la lutte contre les changements climatiques. Cette figure présente l'état d'esprit de 30 participants avant la formation, de 30 participants immédiatement après la formation et de 13 participants deux mois après la formation. Avant la formation, des participants se trouvaient dans différents états d'esprit, avec une majorité de participants estimant qu'ils pourraient avoir un rôle, mais ne sachant pas lequel (n=18). Pour ce qui est d'immédiatement après la formation et deux mois après la formation, les participants se retrouvent dans les trois derniers états d'esprit, soit en grande proportion ayant commencé à se renseigner sur le sujet (n=14 et n=6).



*Figure 11.* Perception des ergothérapeutes quant à leur état d'esprit vis-à-vis leurs rôles dans la lutte contre les changements climatiques avant, après la formation et deux mois après la formation

Tels sont les résultats de l'étude. La section suivante discute de ceux-ci.

## 6. DISCUSSION

Cette section se divise en cinq parties. La première partie fait un retour à la question et aux objectifs de la recherche. Par la suite, une interprétation des résultats présentés à la section précédente est faite ainsi qu'une comparaison de ceux-ci avec des résultats d'écrits scientifiques sur le sujet. Enfin, les forces et les limites de l'étude sont présentées, suivies des retombées de l'étude, dont la présentation de quelques avenues possibles pour la recherche.

### 6.1. Retour à la question de recherche et aux objectifs de l'étude

La question à l'origine de ce projet de recherche était la suivante : Quelles sont les retombées d'une formation traitant des rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques chez des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie, et ce, sur leurs connaissances et l'actualisation de ces rôles dans leur quotidien? Pour répondre à cette question de recherche, deux objectifs ont été identifiés.

Le premier objectif, qui consistait à développer une formation sur les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques, a été atteint par la création et la présentation d'une formation d'une durée de 90 minutes sur les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques et l'évaluation de celle-ci. La formation a été évaluée selon le niveau un du modèle de Kirkpatrick qui consiste à l'évaluation de la satisfaction des participants de la formation (Tamkin et al., 2002). Cette évaluation a fait ressortir les points forts et les points à améliorer de la formation. Aussi, les retombées de la formation, chez les étudiants en ergothérapie immédiatement après la formation et jusqu'à deux mois après la formation chez les ergothérapeutes, a été divisée en deux parties. La première partie, qui consiste à évaluer la perception du niveau de connaissances des participants, a été répondue par des évaluations subjectives auto-rapportées des participants quant à leurs connaissances sur le sujet. Pour ce qui est de la modification de comportements, cette partie de l'objectif a été partiellement atteinte puisque cet élément a été uniquement évalué chez les ergothérapeutes, puisqu'évaluant les étudiants uniquement immédiatement après la formation, il était impossible de discuter de changements de comportements.

## **6.2. Interprétation des résultats et comparaisons avec les écrits scientifiques**

L’interprétation des résultats est abordée de manière cohérente avec les deux sous-objectifs de la recherche. L’évaluation générale de la formation est d’abord présentée, laquelle est suivie d’une discussion des résultats relative aux retombées de celle-ci sur les connaissances de l’ensemble des participants et les changements des comportements d’une partie de ceux-ci. Dans chacune des sous-sections, les résultats obtenus sont comparés avec ceux des écrits scientifiques.

### **6.2.1. Évaluation de la formation**

Avec comme objectif de monter une formation, venait l’étape finale de l’évaluer. L’évaluation, inspirée par le modèle de Kirkpatrick, évaluait la satisfaction des participants de la formation et se réalisait tout de suite après la formation (Tamkin et al., 2002). L’évaluation qualitative a fait ressortir qu’autant pour les ergothérapeutes que pour les étudiants, l’élément le plus apprécié relatif au format de la formation était qu’ils avaient la possibilité d’échanger avec les autres participants au cours de la formation. Sur cet élément, cinq ergothérapeutes ont spécifiquement suggéré d’intégrer davantage de moments d’échange entre les participants, ce qui fait ressortir l’importance des activités pédagogiques et interactives pour soutenir la participation à la formation et l’appréciation d’une telle formation. Cela peut laisser croire que la durée de 90 minutes était insuffisante pour permettre un plus grand nombre d’échanges entre les participants. Toutefois, 89% des étudiants et 67% des ergothérapeutes étaient tout à fait en accord avec l’affirmation que la durée de la formation était appropriée. En ce sens, il serait intéressant de trouver un moyen de respecter une durée semblable, tout en incluant davantage d’activités collaboratives. Pour ce qui est du contenu, les résultats diffèrent entre les groupes de participants, puisque les étudiants en ergothérapie ont apprécié avoir des exemples concrets de la manière d’appliquer les différents rôles présentés lors de la formation, alors que les ergothérapeutes ont davantage apprécié la possibilité qu’ils ont eue de réfléchir sur les différents rôles et la manière de les exercer. Il est possible de se questionner quant à la nature de la formation à présenter à ces deux auditoires qui peuvent avoir des besoins différents. Quant aux éléments les moins appréciés, 11 participants sur 49 ont affirmé n’avoir aucun élément moins apprécié. Quant au format, l’élément le moins apprécié chez les étudiants en ergothérapie et les ergothérapeutes fut l’utilisation de Zoom ainsi que les obstacles technologiques reliés à cette utilisation. Pour le contenu, le tiers des ergothérapeutes ont trouvé qu’il n’y avait pas assez d’exemples concrets dans

la formation. Trois étudiants ont aussi eu la même réflexion. Cet élément de réponse est contradictoire avec les résultats concernant les éléments appréciés des participants. Au contraire des ergothérapeutes, la majorité des étudiants ont nommé avoir trouvé plus concrète la formation. Plusieurs hypothèses peuvent être soulevées pour expliquer cette divergence de points de vue, soit l'expérience de la formatrice, qui en discutant avec les ergothérapeutes en premier avait plus d'exemples à partager aux étudiants par la suite ou l'habitude des étudiants d'apprendre des concepts plus larges puisqu'ils sont en pleine formation. Il est également possible de se questionner quant au niveau de connaissances sur les causes et conséquences des changements climatiques chez chacun des groupes. Par exemple, si les étudiants détenaient plus de connaissances, il est possible qu'il ait été plus facile pour eux de se représenter les rôles potentiels à actualiser. Cela correspond à l'évaluation quantitative faite par les ergothérapeutes qui soulevaient que deux participants étaient plutôt en désaccord avec l'affirmation qu'ils pourraient appliquer ce qu'ils ont appris dans leur quotidien pour leur future pratique. Les autres participants étaient à 67% plutôt en accord. En ce sens, cet élément fait ressortir l'importance d'adapter son propos à l'auditoire (Drolet et al., 2019b). Il sera important de se questionner sur la différence entre les ergothérapeutes et les étudiants en ergothérapie lors d'une formation future, de façon à ajuster celle-ci en fonction de ces différences. Une hypothèse sur le sujet pourrait correspondre à l'expérience des deux auditoires, où les étudiants sont davantage en exploration des différents rôles des ergothérapeutes de façon générale, alors que les ergothérapeutes ont une pratique précise et ciblée dans laquelle les besoins à répondre sont peut-être plus spécifiques.

Pour ce qui est des points à améliorer, quant au format, autant les ergothérapeutes que les étudiants ont suggéré d'intégrer plus d'activités de groupes ou de moments de discussion à la formation. Cela correspond aussi à l'évaluation quantitative de la formation, puisque les participants ont mentionné être moins en accord avec le fait que les activités proposées permettaient d'intégrer des connaissances. Pour ce qui est du contenu, les participants, notamment les ergothérapeutes, ont suggéré d'intégrer plus d'exemples concrets. Pour ce qui est des principales raisons de recommander la formation, les étudiants ont soulevé le fait que cette dernière permet d'amorcer une réflexion sur le sujet, alors que les ergothérapeutes ont mentionné avoir pu réfléchir sur leurs rôles et les impacts qu'ils pouvaient avoir dans la lutte contre les changements climatiques. Ce qui ressort de façon générale de l'évaluation du niveau 1 de Kirkpatrick (Tamkin

et al., 2002) est que les participants ont apprécié avoir la possibilité d'échanger avec d'autres participants, mais auraient préféré avoir davantage de moments pour le faire. Ce résultat concorde avec les études qui s'intéressent au type d'apprentissage des adultes. En effet, il en ressort que les adultes apprennent davantage lorsqu'ils sont activement engagés dans leurs apprentissages, par exemple en intégrant des activités de groupes qui favorisent la discussion (Hotler, 2013). Cela permet aux participants d'être engagés dans leurs apprentissages et de faire référence à des connaissances antérieures pour favoriser les nouveaux apprentissages (Hotler, 2013). Autrement, il est possible d'affirmer que ce modèle de formation est un bon modèle pour renseigner les étudiants en ergothérapie et les ergothérapeutes sur leurs rôles dans la lutte contre les changements climatiques puisque 100% des étudiants et 97% des ergothérapeutes étaient satisfaits de la formation.

### **6.2.2. Évaluation des retombées de la formation**

L'autre objectif était d'évaluer les retombées de la formation sur les connaissances et la modification des comportements des participants. Les résultats quant aux connaissances seront discutés dans un premier temps, suivis des résultats relatifs aux changements des comportements, tels que relatés par les participants.

#### *6.2.2.1. Évaluation des connaissances des participants*

Avant la formation, les étudiants en ergothérapie avaient peu de connaissances quant aux rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques. Certains participants ont nommé quelques exemples de pratiques à intégrer dans leur future profession, qui ont été identifiées comme faisant partie d'adopter des pratiques écologiques dans leur futur emploi (n=10). Toutefois, 9 participants ont reconnu avoir peu de connaissances sur le sujet, ce qui correspond à l'évaluation quantitative que les étudiants ont faite de leurs connaissances avant la formation qui était à 2,3 de moyenne sur 10. Après la formation les étudiants ont identifié leur niveau de connaissances sur le sujet à 6,9 de moyenne, ce qui correspond à une différence hautement significative ( $P < 0,001$ ).

Au même titre que les étudiants, près de la moitié des ergothérapeutes ont nommé avoir peu de connaissances sur le sujet avant la formation, ce qui correspond à l'évaluation quantitative

durant laquelle les ergothérapeutes ont identifié leur niveau de connaissances à 3/10 avant la formation. Autant tout de suite après la formation que deux mois après celle-ci un écart hautement significatif a été démontré comparativement à avant la formation ( $P < 0,001$ ), les ergothérapeutes identifiant leur niveau de connaissances à 7,3/10 et à 6,6/10. Ces résultats sont également ressortis dans les évaluations qualitatives, puisque comparativement à avant la formation, après la formation les ergothérapeutes ont nommé différents rôles que les ergothérapeutes pouvaient prendre dans la lutte contre les changements climatiques, en utilisant le vocabulaire présenté lors de la formation, et ce, même deux mois après la formation.

Cette situation répond au niveau trois du modèle de Kirkpatrick qui s'attend à ce que les changements soient durables dans le temps (Tamkin et al., 2002). Par le maintien des connaissances dans le temps, illustré par des écarts hautement significatifs, il est possible de dire que ce sous-objectif a été atteint. Ce résultat concorde avec le résultat d'une étude réalisée à Taiwan dans les années 1990 qui offrait une formation sur les comportements environnementaux à des étudiants universitaires d'une durée de 16 heures à raison de trois heures par semaine (Hsu, 2004). Les résultats démontrent que deux mois après la formation, les étudiants avaient l'impression d'avoir plus de connaissances sur le sujet et d'avoir maintenu ces connaissances dans le temps (Hsu, 2004). Un résultat similaire a été obtenu chez des étudiants d'âge secondaire participant à une formation de six jours sur l'environnement, présentant un maintien des connaissances perçues, et ce, deux mois après la formation (Jordan et al., 1986). La corrélation de ces résultats sous-entend qu'une formation sur l'environnement peut être suffisante pour développer et maintenir des connaissances sur le sujet à long terme. Certes, la formation donnée concernant les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques était plus courte que celles présentées dans les deux études précédentes, mais abordait un sujet bien précis qui pouvait être abordé globalement pour éveiller la curiosité et la réflexion des participants sur le sujet en moins de deux heures. Les participants ont également reçu le PowerPoint de la formation, ce qui leur permettait de le relire ou de se référer aux informations qu'ils pourraient nécessiter après la formation.

#### *6.2.2.2. Évaluation des modifications des comportements chez les participants*

Pour ce qui est d'évaluer la modification de comportements chez les étudiants, plusieurs éléments ont été évalués. Dans un premier temps, il s'agissait d'évaluer la motivation à assister à la formation ainsi que la perception du stade de changement dans lequel les participants étaient engagés avant la formation (Prochaska et al., 1994). Chez les étudiants, les principales motivations à participer à la formation provenaient de leur intérêt déjà présent pour la lutte contre les changements climatiques dans leur quotidien ( $n=11$ ) ainsi que d'un désir d'en apprendre davantage sur les pratiques écologiques à appliquer dans leur quotidien ( $n=11$ ). Ceci concorde avec l'état d'esprit des étudiants avant la formation qui majoritairement estimaient avoir un rôle à jouer dans cette lutte, mais ne savaient pas lequel et quelques-uns avaient commencé à se renseigner sur le sujet. Pour ce qui est des ergothérapeutes, les participants ont nommé avoir déjà un intérêt pour le sujet de la lutte contre les changements climatiques et désiraient trouver un moyen pour que leurs actions au travail reflètent davantage leurs valeurs personnelles. Tout comme les étudiants, avant la formation, les ergothérapeutes estimaient qu'ils avaient un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques, mais ne savaient pas lequel. Ces résultats permettent en effet de situer l'état d'esprit des participants quant à leur engagement dans les changements de comportements. Selon le modèle transthéorique du changement, les participants autant étudiants en ergothérapie qu'ergothérapeutes, se situaient au stade 2 de ce modèle, soit celui de la contemplation, suivant lequel ils avaient conscience d'une situation problématique et désiraient s'informer pour y remédier ou au stade 3, celui de la préparation qui débute par le fait de mettre en place un plan afin de passer à l'action (Prochaska & Diclemente, 2005). Les participants ont réalisé qu'il y avait un écart entre leur pratique actuelle et leurs valeurs personnelles, ce qui devient alors une situation problématique. En effet, si dans la vie personnelle des participants la valeur de l'environnement est primordiale, mais qu'elle ne peut pas être actualisée au travail, il peut y avoir inadéquation entre leur identité d'ergothérapeute avec leur identité personnelle. Ce sentiment de non-intégrité fait référence aux valeurs de la personne, qui sont liées ou font partie de la volonté d'une personne à s'engager dans une occupation, tel que conceptualisé dans le MOH (Forsyth & Kielhofner, 2011; Kielhofner, 2004). Immédiatement après la formation, les étudiants en ergothérapie et les ergothérapeutes avaient généralement changé leur perception quant à leur état d'esprit, se rapprochant davantage d'une mise en action qui correspond au stade 4 du modèle transthéorique du changement. Par exemple, chez les ergothérapeutes, avant la formation, 18 participants, soit la

majorité, considéraient que les ergothérapeutes pouvaient avoir un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques, mais ne savaient pas lequel. Après la formation, aucun participant ne se situait à ce stade et la majorité des participants affirmaient avoir commencé à se renseigner sur le sujet. Puisque le questionnaire a été administré immédiatement après la formation, il appert que les participants ont davantage réalisé à quel stade ils se situaient durant la formation, en discutant d'actions qu'ils mettaient peut-être déjà en place. Chez les ergothérapeutes, le changement de stade a été maintenu deux mois après la formation.

Les changements de comportements dans la vie personnelle et professionnelle ont été détaillés chez les ergothérapeutes. Autant avant, qu'après la formation, les ergothérapeutes ont nommé entreprendre des actions similaires dans leur vie quotidienne afin de lutter contre les changements climatiques. Les participants ont nommé une variété d'actions qui passaient par les choix alimentaires qu'ils effectuent (opter pour une alimentation végétarienne, consommer des produits locaux ou biologiques, etc.) (n=22), une réduction des émissions liées au transport (n=18), des actions telles que composter (n=17), etc. Toutefois, ces résultats sont totalement différents des résultats obtenus pour les actions entreprises au travail. Les actions entreprises au travail autant avant qu'après la formation se voulaient davantage une continuité des actions individuelles entreprises à domicile que liées à la mise en place d'actions propres au travail, c'est-à-dire de nature organisationnelle. Les ergothérapeutes ont nommé diminuer leurs propres déchets au travail (n=12), sensibiliser leurs collègues (n=9), utiliser davantage la technologie pour diminuer l'utilisation du papier (n=7), réduire leurs émissions de GES liés au transport (n=7), etc. Afin de documenter les possibles changements de comportements, trois facteurs ont été pris en compte, soit le degré d'importance à contribuer à la lutte contre les changements climatiques, le degré de motivation à faire des efforts pour réduire son empreinte écologique et le niveau d'efforts pour réduire son empreinte écologique, et ce, à la fois dans leurs vies personnelle et professionnelle. Pour ce qui est de leur vie professionnelle, les ergothérapeutes ont eu une augmentation significative de leur importance à contribuer à la lutte contre les changements climatiques entre les deux premiers temps de mesure, soit avant la formation et immédiatement après la formation. Cette importance peut directement influencer les actions futures entreprises. Toutefois, il est également important de souligner que la différence n'est pas significative pour ce qui est des temps 1 et 3 de mesure, soit entre avant la formation et deux mois après la formation, ce qui peut permettre

de croire que le niveau d'importance accordé ne s'est pas maintenu durant les deux mois suivant la formation. Une différence significative est également observable entre le niveau d'efforts mis en place pour réduire son empreinte écologique dans sa vie professionnelle par les ergothérapeutes entre avant la formation et deux mois après la formation. Toutefois, en comparant avec les résultats qualitatifs, il est possible de se questionner quant à la variété des actions entreprises et l'effort mis dans les propres actions, puisque la majorité des participants avaient soulevé n'avoir entrepris aucune nouvelle démarche, hormis deux ergothérapeutes qui ont affirmé utiliser davantage la technologie pour réduire l'utilisation de papier. Toutefois, les résultats qualitatifs attestent de changements plus nombreux sur le plan individuel que professionnel. Ce résultat concorde avec les résultats quantitatifs qui font ressortir une différence significative quant au degré de motivation à faire des efforts pour réduire son empreinte écologique dans sa vie personnelle entre les résultats avant la formation et immédiatement après la formation. Une hypothèse pourrait être liée à la facilité à faire des changements lorsque nous avons le contrôle du fonctionnement et de la situation, ce qui n'est pas toujours le cas dans la vie professionnelle. Ce résultat concorde avec les résultats d'une méta-analyse qui fait ressortir que les formations ayant démontré un plus haut niveau de modification des comportements sont celles qui ont été données en classe, mais qui comportaient un volet mise en action des participants (Zelezny, 1999), ce qui n'était pas offert dans la formation à la base de cette étude. Les résultats de l'étude de Jordan, Hungerford et Tomera (1986) font également ressortir que les participants ayant uniquement assisté à un cours théorique sur l'environnement et sans enseignements des actions à mettre en place n'ont pas eu de changements de comportements.

Un autre élément évalué qui permet de mieux comprendre l'absence de changements de comportements est la perception des facilitateurs et des obstacles que les ergothérapeutes avaient quant à la mise en place d'actions écologiques dans le cadre de leur travail d'ergothérapeute. Avant la formation, les ergothérapeutes avaient identifié comme principaux obstacles le manque de temps ou la nécessité de mettre du temps personnel, des milieux peu ouverts aux changements ainsi que des limites organisationnelles. Après la formation, les obstacles nommés étaient similaires, mais la situation actuelle de crise en lien avec la COVID-19 a été ajoutée. Également, un résultat intéressant nommé par un participant est le sentiment d'avoir peu de pouvoir dans les grandes institutions qui est un obstacle important. À l'opposé, autant avant la formation qu'après la

formation, le principal facilitateur nommé est l'intérêt des autres collègues et une perception positive de ces derniers quant aux initiatives en lien avec la lutte contre les changements climatiques dans leur milieu. Toutefois, avant la formation, le deuxième élément le plus nommé est la collaboration de l'employeur et un milieu ouvert aux changements en égalité avec des actions respectueuses de l'environnement naturel déjà mises en place. Les actions mises en place ressortent également comme un facilitateur deux mois après la formation. Ces éléments, qui font partie de l'environnement organisationnel, peuvent avoir un impact dans la réalisation d'une occupation de nature écologique par les participants dans le cadre de leur travail. Ils deviennent donc des éléments à prendre en considération et qui n'avaient pas été abordés dans la formation.

Toutefois, les résultats concernant l'état d'esprit des participants montrent que les ergothérapeutes sont passés de l'état d'esprit où ils croyaient qu'ils pourraient avoir un rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques, mais ne savaient pas lequel ( $n=18$ ), à une moitié de participants étant à l'étape d'avoir commencé à se renseigner sur le sujet ( $n=14$  et  $n=6$ ). Ces résultats concordent avec les résultats notés deux mois après la formation. En effet, les ergothérapeutes ont affirmé que les éléments qu'ils utilisent le plus de la formation sont la confiance et la validation apportée qu'ils ont un rôle à jouer comme ergothérapeutes, les réflexions qu'ils peuvent avoir sur l'environnement, dont l'environnement naturel, dans leur pratique et la motivation que la formation leur a apportée quant au fait d'intégrer des projets ou actions écologiques dans leur pratique. Toutefois, les ergothérapeutes ont mentionné n'avoir fait aucune nouvelle réflexion écologique dans leur vie personnelle, mais quatre ergothérapeutes se sont questionnés quant aux actions habituelles qu'ils faisaient dans le cadre de leur travail. En ce sens, malgré l'absence de changement de comportements notables, les ergothérapeutes ont cheminé dans leur réflexion et dans leurs étapes du stade du changement, les rapprochant davantage du stade de l'action, le stade 4 du modèle transtheorique du changement. En effet, les ergothérapeutes ont nommé n'avoir entrepris aucune nouvelle pratique écologique dans leur vie personnelle et professionnelle, hormis deux personnes qui ont augmenté leurs achats en vrac dans leur vie personnelle et un participant qui a affirmé avoir rajouté un questionnement sur les valeurs environnementales dans ses entrevues.

En résumé, les changements dans la perception des connaissances que les participants avaient se sont maintenus dans le temps. Toutefois, aucun changement de comportements significatif n'a été observé à long terme chez les participants, résultat qui est corroboré par les réponses qualitatives des participants. Cette situation s'explique notamment par le type de formation qui ne comprenait pas de volet actif pour les participants et qui ne permettait pas de discuter des obstacles et des facilitateurs.

### **6.3. Forces et limites de l'étude**

Cette étude comporte plusieurs forces et limites. Pour débuter, une des forces de la formation est la présentation par Zoom qui a permis à davantage de participants venant de milieux différents d'y assister. Non seulement ce moyen de présentation en ligne permettait à des participants de différents milieux du Québec d'y participer, mais aussi à des participants d'autres pays d'y prendre part. De plus, une diversité quant aux connaissances sur le sujet chez les participants a contribué à enrichir la recherche. Également, un nombre de participants significatifs ont répondu aux questionnaires, ce qui donne de la puissance statistique aux résultats. Le choix du devis quasi-expérimental exploratoire longitudinal permet de comparer les différents résultats des différents moments de prise de données, tout en considérant à la fois les résultats qualitatifs et quantitatifs. En effet, les questions qualitatives permettaient aux participants de préciser leur pensée, alors que les résultats quantitatifs demandaient une réponse rapide, et facilement quantifiable. Les résultats des étudiants en ergothérapie et des ergothérapeutes ont également été comparés, ce qui permet d'émettre des hypothèses concernant les besoins propres à chacun de ces auditoires pour des formations futures.

Pour ce qui est des limites, il importe de noter l'absence d'homogénéité des formations données. Puisque de nombreuses formations ont été données ( $n=7$ ), la formatrice s'est améliorée et a acquis des connaissances en échangeant avec les participants, ce qui rend les dernières formations plus complètes et plus riches. Malgré l'utilisation d'une même présentation pour chacun des groupes, il est possible qu'il y ait eu des différences entre chacune des formations. Également, un biais est présent chez les participants puisque la majorité des participants avaient déjà un intérêt très prononcé dans leur vie personnelle pour l'éologie. Ainsi, puisque ceux-ci sont déjà sensibilisés aux enjeux relatifs aux changements climatiques, leur évaluation et leur réflexion

découlaient de ces connaissances. L'évaluation de la formation pourrait être totalement différente, si elle avait été donnée à des participants qui ont un moins grand intérêt pour le sujet. Il est également possible qu'il y ait un biais de désirabilité sociale lié au fait que certains étudiants en ergothérapie et ergothérapeutes connaissaient l'étudiante-chercheuse ou qu'ils puissent être mal vus d'admettre de ne pas adopter des comportements écologiques que ce soit dans leur vie personnelle ou professionnelle. Cette limite est toutefois réduite par la passation d'un questionnaire assurant l'anonymat des participants. Finalement, une autre limite est la perte de participants lors de la dernière phase de l'étude avec les ergothérapeutes, soit une perte de 16 participants qui n'ont pas participé à la 3<sup>e</sup> collecte des données deux mois post-formation, ce qui diminue la force des analyses statistiques utilisant les données deux mois après la formation. Cet élément peut s'expliquer par le fait que le questionnaire devait être rempli durant l'été, donc possiblement durant les vacances des participants.

#### **6.4. Retombées de l'étude**

Cette étude contribue à l'édification des connaissances relatives à l'efficacité d'une formation sur les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques. À notre connaissance, il n'existe pas de recherche ayant à ce jour évalué les retombées d'une telle formation chez des étudiants en ergothérapie et des ergothérapeutes, malgré que la formation ait été identifiée comme un moyen pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques par la Fédération mondiale des ergothérapeutes (2012). Cette étude permet non seulement de cibler les éléments à reproduire ou à améliorer dans une prochaine formation sur le sujet, mais soutient aussi une meilleure compréhension des rôles et des enjeux vécus par les ergothérapeutes dans l'actualisation de ces rôles dans leur vie professionnelle. Pour de futures recherches, il serait intéressant d'étudier les effets à plus long terme d'une telle formation ainsi que les retombées chez des participants étant moins sensibilisés à la lutte contre les changements climatiques avant la formation. Également, puisque les participants ont mentionné désirer avoir plus d'informations sur ce qui est fait au Québec et avoir des exemples de recherches concrètes, il serait intéressant d'étudier l'actualisation de ces rôles dans le système de santé québécois. Puisque les résultats démontrent qu'il n'y a pas eu d'impact sur les changements de comportements, mais que les écrits suggèrent que des formations permettant aux participants de s'engager activement dans la formation et de développer des stratégies de réduction de leur empreinte de carbone pourraient

mener à des changements de comportements à long terme (Zelezny,1999), il serait intéressant d'effectuer une telle étude chez des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie. Finalement, il pourrait être pertinent d'étudier les impacts que l'utilisation de moyens écologiques dans la pratique de l'ergothérapeute pourraient avoir sur les clients.

## 7. CONCLUSION

Cette étude avait comme objectifs de développer une formation sur les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques et d'en évaluer ses retombées chez des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie. Les résultats démontrent que les participants ont progressé dans leur perception de leur état d'esprit vis-à-vis cette situation, soit la crise climatique actuelle et le lien avec l'ergothérapie, s'approchant de la mise en action. Ainsi, une progression au prochain stade du modèle transthéorique du changement a été observée chez de nombreux participants. Également, les participants ont nommé avoir significativement plus de connaissances sur le sujet après la formation. Les acquis au niveau des connaissances se sont maintenus chez les ergothérapeutes deux mois après la formation. Toutefois, aucun changement dans les actions entreprises, autant dans la vie personnelle que professionnelle, n'a été relevé à long terme. Ceci pourrait s'expliquer par le type de formation qui ne permettait pas de mettre en pratique directement les apprentissages. Finalement, cette formation permet de mesurer l'impact réel qu'une formation de ce type peut avoir dans différentes sphères chez les participants.

À la lumière des nouvelles informations apportées par cette étude, il serait intéressant d'évaluer les retombées d'une formation intégrant davantage un volet de mise en action et de résolution de situations liées à des enjeux écologiques pourrait favoriser l'adoption de comportements liés aux rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques dans le cadre de la pratique professionnelle. Au final, ce que l'on peut en retenir est que de nombreux ergothérapeutes et étudiants en ergothérapie sont inquiets et désirent actualiser leurs valeurs écologiques dans le cadre de leur pratique professionnelle, mais ne sont pas en mesure de le faire actuellement. Il est normal de se questionner quant aux enjeux et à l'avenir puisque les changements climatiques constituent la plus grande menace contemporaine à la santé mondiale (Costello et al., 2009; NCEH, 2019, OMS, 2020), voir à la vie humaine. En ce sens, il est impératif que la communauté ergothérapique se mobilise et mette de l'avant son expertise occupationnelle pour répondre à cet enjeu mondial et ce, dès maintenant.

## RÉFÉRENCES

- ActuEnvironnement.com. (2019). Changement climatique. Repéré à [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/changement\\_climatique.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/changement_climatique.php4)
- Actu-Environnement. (2019). Gaz à Effet de Serre (GES). Repéré à [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/gaz\\_a\\_effet\\_de\\_serre\\_ges.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/gaz_a_effet_de_serre_ges.php4)
- ADEME. (2016). Alimentation et environnement, c'est quoi le rapport ?. Repéré à <https://www.mtaterre.fr/dossiers/lalimentation-durable-cest-possible/alimentation-et-environnement-cest-quoi-le-rapport>
- Aenishaenslin, C. (2020). Réfléchir à notre responsabilité collective à l'ère de la COVID-19. Le Devoir. [en ligne]. Repéré à <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/575971/reflechir-a-notre-responsabilite-collective-a-l-ere-de-la-covid-19?fbclid=IwAR1jXgdua50OFd0dvL2g0mFizRRnmwuU0WyxCoZly2sj1OHhGtE9W3qaNR0>
- Agence Parisienne du Climat (s.d.). Le changement climatique. Repéré à <https://www.apc-paris.com/changement-climatique>
- André, S. (2019). Les stades du changement selon Prochaska et DiClemente. Repéré à <https://www.cliniquenouveaudepart.com/blog/les-stades-du-changement-selon-prochaska-et-diclemente/>
- AQLPA. (s.d.). Changements climatiques : définition. Repéré à <http://www.aqlpa.com/enjeux-et-reflexions/changements-climatiques/page/0/1>
- Aoyama, M. (2014). Occupational therapy and environmental sustainability. *Australian Occupational Therapy Journal*, 61(6), 458-461. doi:10.1111/1440-1630.12136
- Association canadienne des ergothérapeutes. (2012). Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada (2012). Repéré à [https://www.caot.ca/site/pt/otprofile\\_can?language=fr\\_FR&nav=sidebar](https://www.caot.ca/site/pt/otprofile_can?language=fr_FR&nav=sidebar)
- Association suédoise des ergothérapeutes. (2011). L'ergothérapie et le développement durable - une perspective suédoise. *Actualités Ergothérapiques*, 15(2), 6-7.
- Beaudoin, J-P. (2014). Enseigner à des petits groupes : exploiter le potentiel d'apprentissage. *Centre de pédagogie universitaire*, 13. Repéré à [https://saea.uottawa.ca/site/images/1-SAEA/CPU/publications/13\\_Petits-groupes\\_FR.pdf](https://saea.uottawa.ca/site/images/1-SAEA/CPU/publications/13_Petits-groupes_FR.pdf)
- Bélanger, R., Briand, C. & Marcoux, C. (2006). Le modèle de l'occupation humaine : un modèle qui considère la motivation dans le processus de réadaptation psychosociale des personnes

- aux prises avec des troubles mentaux. *Le partenaire*, 13 (1). Repéré à <https://aqrp-sm.org/wp-content/uploads/2013/05/partenaire-v13-n1.pdf>
- Brunel, S. (2018). *Le développement durable* (6<sup>e</sup> éd.). Presses universitaires France.
- Centre de référence du MOH. (2020). Modèle de l'occupation humaine. Repéré à <https://crmoh.ulaval.ca/modele-de-loccuperation-humaine/>
- Charpentier, J. (2020). *Formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques*. [Powerpoint]. Présentation par vidéoconférence.
- Clayton, S., Manning, C. M., Krygsman, K., & Speiser, M. (2017). Mental Health and Our Changing Climate: Impacts, Implications, and Guidance. Washington, D.C.: American Psychological Association, and ecoAmerica.
- CNRTL. (s.d.). Durable. Repéré à <https://www.cnrtl.fr/definition/durable>
- Cole, M.B. (2018). *Group dynamics in Occupational Therapy* (5e ed.). SLACK Incorporated.
- Commission de l'éthique en science et en technologie. (2013). Qu'est-ce que l'éthique. Repéré à <https://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quelques-notions-dethique/les-enjeux-ethiques/#:~:text=On%20est%20en%20pr%C3%A9sence%20d,ou%20comporte%20des%20enjeux%20%C3%A9thiques>.
- Compte CO2. (s.d.). Histoire du changement climatique. Repéré à <https://www.compteco2.com/article/histoire-changement-climatique/>
- Costello, A., Abbas, M., Allen, A., Ball, S., Bell, S., Bellamy, R., ... Patterson, C. (2009). Managing the health effects of climate change: lancet and university college london institute for global health commission. *Lancet (London, England)*, 373(9676), 1693–733. Repéré à [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(09\)60935-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(09)60935-1)
- Davidson, D. (2011). Changement climatique. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/changement-climatique>
- Do Rozario, L. (1997). Shifting paradigms : The transpersonal dimensions of ecology and occupation. *Journal of Occupational Science*, 4(3), p.112-118. doi:10.1080/14427591.1997.9686427
- Drolet, M-J., Désormeaux-Moreau, M., Soubeyran, M., & Thiébaut, S. (2020). An intergenerational occupational justice: Ethically reflecting on climate crisis. *Journal of Occupational Science*. Ahead of print. Repéré à <https://www.tandfonline.com/eprint/P8VEMCIIIVVB6VXAABYYG/full?target=10.1080/14427591.2020.1776148>

- Drolet, M-J., Lalancette, M. & Caty, M-È. (2019b). Chapitre 2. Dans M-J. Drolet, M. Lalancette, & M-È. Caty (dir). ABC de l'argumentation pour les professionnels de la santé (pp. 45-99). Québec : PUQ.
- Drolet, M-J., Thiébaut, S. & Ung, Y. (2019a). Prendre au sérieux les changements climatiques pour la justice occupationnelle intergénérationnelle. *Actualités ergothérapiques*, 21 (6), 21-22.
- Environnement et Lutte contre les changements climatiques. (2020). À propos du développement durable. Repéré à <http://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>
- Équiterre. (2015, 14 novembre). L'action de l'homme, au cœur du réchauffement climatique. Repéré à <https://equiterre.org/fiche/laction-de-lhomme-au-coeur-du-rechauffement-climatique>
- Faculté des sciences infirmières. (s.d). FSI-Formulaire d'évaluation de la formation. Repéré à <https://www.fsi.ulaval.ca/sites/default/files/documents/pdf/programmes/Formation%20continue/fsi-formulaire-evaluation-de-formation.docx>
- FME. (2012). *Developpement Durable --- Pratique Visant la Durabilité en Ergothérapie*. Repéré à <https://wfot.org/resources/environmental-sustainability-sustainable-practice-within-occupational-therapy>
- Forsyth, K. & Kielhofner, G. (2011). The Model of Human Occupation. Dans E. Duncan (dir.), *Foundations for Practice in Occupational Therapy* (5e éd. , p.51-80). Elsevier Ltd.
- Fortin, M-F & Gagnon, J. (2016a). Les devis de recherche quantitative. M-F. Fortin (dir.) et J. Gagnon (dir.), *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Chenelière Éducation
- Fortin, M-F & Gagnon, J. (2016b). L'échantillonnage. M-F. Fortin (dir.) et J. Gagnon (dir.), *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Chenelière Éducation
- Fortin, M-F. & Gagnon, J. (2016c). L'analyse des données qualitatives. M-F. Fortin (dir.) et J. Gagnon (dir.), *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Chenelière Éducation
- Gaudiaut, T. (2019). Les plus gros émetteurs de CO2 au monde. Repéré à <https://fr.statista.com/infographie/9668/plus-gros-emetteurs-de-co2-dans-le-monde/>
- GEO. (2018). PPM : à quoi correspond cette unité de mesure de la pollution ?. Repéré à <https://www.geo.fr/environnement/ppm-a-quoi-correspond-cette-unite-de-mesure-de-la-pollution-193340>

- Gouvernement du Canada. (2019a). Rapport sur le climat changeant du Canada. Repéré à <https://changingclimate.ca/CCCR2019/fr/>
- Gouvernement du Canada.F (2019b). Développement durable. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/mandat/a-propos-agence/developpement-durable.html>
- Gouvernement du Québec. (2020. Les gaz à effet de serre. Repéré à <http://www.environnement.gouv.qc.ca/air/questce-ges.htm>
- Greenpeace Canada. (2020). Greenpeace. Repéré à <https://www.greenpeace.org/canada/fr/>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2014). *AR5 Climate Change 2014 : Mitigation of Climate Change*. Cambridge University Press. Repéré à <https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg3/>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2019). *Réchauffement planétaire de 1,5°C : Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*. Organisation météorologique mondiale. Repéré à [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf)
- Health Care Without Harm. (s.d.). Mission and Goals. Repéré à <https://noharm-uscanada.org/content/us-canada/mission-and-goals>
- Health Care Without Harm & ARUP. (2019). *Health care climate footprint report: How the health sector contributes to the global climate crisis and opportunities for action*. (Publication n°1). Repéré à [https://noharm-global.org/sites/default/files/documents-files/5961/HealthCaresClimateFootprint\\_092319.pdf](https://noharm-global.org/sites/default/files/documents-files/5961/HealthCaresClimateFootprint_092319.pdf)
- Hocking, C., & Kroksmark, U. (2013). Sustainable occupational responses to climate change through lifestyle choices. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 20(2), 111-117. doi:10.3109/11038128.2012.72518
- Hotler, A.L. (2013). Talking Out Loud in Class: Utilizing Discussion as an Effective Teaching Strategy with Adult Learners. *NASN School Nurse*, 254-258.doi: 10.1177/1942602X13488630
- Hsu, S-J. (2004). The Effects of an Environmental Education Program on Responsible Environmental Behavior and Associated Environmental Literacy Variables in Taiwanese College Students. *The Journal of Environmental Education*, 35(2), 37-48. doi: 10.3200/JEEE.35.2.37-48

- Hudson, M. J., & Aoyama, M. (2008). Occupational therapy and the current ecological crisis. *British Journal of Occupational Therapy*, 71(12), 545-548. Repéré à <http://proxy.uqtr.ca/login.cgi?action=login&u=uqtr&db=ebsco&ezurl=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=c8h&AN=105632312&site=ehost-live>
- Ikiugu, M. N., Westerfield, M. A., Lien, J. M., Theisen, E. R., Cerny, S. L., & Nissen, R. M. (2015). Empowering people to change occupational behaviours to address critical global issues. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82(3), 194-204. doi:10.1177/0008417414567529
- Iwama, M.K. (2006). An Overview of the Kawa Model. Dans M.K. Iwama (dir.), *The Kawa Model: Culturally Relevant Occupational Therapy* (137-155). Elsevier.
- Jordan, J.R., Hungerford, H. & Tomera, A.N. (1986). Effects of Two Residential Environmental Workshops on High School Students. *The Journal of Environmental Education*, 18 (1), 15-22. doi: 10.1080/00958964.1986.9942726
- Kapitec Software. (2018,12 septembre). *Modele Kirkpatrick Evaluation VI* [vidéo]. Youtube. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=7GgtqQ0bdJ8>
- Kielhofner, G. (2004). Chapitre 10: le modèle de l'occupation humaine (MOH) (traduit par Gillet, M.). Dans Kielhofner, G. *Conceptual Foundations of Occupational Therapy* (3<sup>e</sup> éd.p.). E.A.DAVIS.
- Kielhofner, G. (2008). *Model of human occupation: theory and application* (4th ed.). Baltimore, Mar. : Lippincott Williams & Wilkins.
- Larivière, N., Drolet, M-J. & Jasmin, E. (2019). La justice sociale et occupationnelle. Dans E. Jasmin (dir.), *Des Sciences Sociales à L'ergothérapie Mieux Comprendre la Société et la Culture Pour Mieux Agir Comme Spécialiste en Habilitation à L'occupation*. (p.129-156.). Presses de l'Université du Québec
- Larousse. (s.d.a). Développement. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9veloppement/24951>
- Larousse. (s.d.b). Lutte. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lutte/48139>
- Larrère, C. (2009). La justice environnementale. *Multitudes*, 36(1), 156-162. doi:10.3917/mult.036.0156.
- Lavoir, S., Plamondon, D., Zaoré, R. & Pelletier, S. (2015). Guide d'évaluation des retombées des activités de formation en entreprise. Repéré à [https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx\\_fceqpubform/12\\_imt\\_guide-retombees-formation.pdf](https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/12_imt_guide-retombees-formation.pdf)
- Les Horizons. (2020). Empreinte carbone. Repéré à <https://leshorizons.net/empreinte-carbone/>

Ministère de la Justice. (2015). Guide de traitement des victimes d'actes criminels : Application de la recherche à la pratique clinique (deuxième édition). Repéré à <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rech-res/p9.html>

Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. (2018). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Repéré à <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2016/Inventaire1990-2016.pdf>

Mission chez nous. (2017). La spiritualité autochtone. Repéré à <https://www.missioncheznous.com/la-spiritualite-autochtone/>

National Center for Environmental Health (NCEH). (2019). Climate Effects on Health. Repéré à <https://www.cdc.gov/climateandhealth/effects/default.htm>

Noyé, D. & Piveteau, J. (2016). *Guide pratique du formateur : concevoir, animer et évaluer une formation*. EYROLLES

OCPM. (2015). Qu'est-ce que le développement durable. Repéré à <https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/PD02/4i.pdf>

Office Québécois de la langue française. (2019). Écoanxiété. Repéré à [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=26556920](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26556920)

Organisation mondiale de la Santé. (2020). Appel de l'OMS en faveur d'une intervention d'urgence pour protéger la santé face au changement climatique. Repéré à <https://www.who.int/globalchange/global-campaign/cop21/fr/>

Persson, D. & Erlandsson, L-K. (2014). Ecopation : Connecting Sustainability, Glocalisation and Well-being. *Journal of Occupational Science*, 21(1), p.12-14. DOI: 10.1080/14427591.2013.867561

Pharmabio Développement. (2006). *Guide pour mesurer l'efficacité de la formation*. Repéré à <https://pharmabio.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/guide-mesurer-efficacite-version-finale.pdf>

Piedboeuf, G. (2020). Comment la planète a manqué le bateau. Radio Canada. [en ligne]. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/843/pandemies-science-zoonose-solutions-prevention-virus-covid-19?fbclid=IwAR1SScfBuan6wC-CyLwbk28t4IpaGXRPqRWsmqgNrolhTSCbtk3nyxpfUE>

Polatajko, H.J, Davis, J. Stewart, D., Cantin, N., amorose, B., Purdie, L. & Zimmerman, D. (2013). Dans E. Townsend et H. Polatajko (dir), *Habiliter à l'occupation* (2<sup>e</sup> ed, p. 11-44). Association Canadienne des ergothérapeutes.

- Prochaska, J.O & Diclemente, C.C. (2005). The transtheoretical Approach. Dans J.C. Norcross & M.R. Goldfried (dir.), *Handbook of Psychotherapy Integration* (2e ed., p.147-171). Oxford University Press
- Prochaska, J. O., Velicer, W.F., Rossi, J.S., Goldstein, M.C., Marcus, B.H.m Rakowki, W., Fiore, C., Harlow, L.L. Redding, C.A., Rosenbloom, D. & Rossi, S.R. (1994). Stages of change and decisional balance for 12 problem behaviors. *Health Psychology, 13*(1), 39-46. Repéré à <https://pdfs.semanticscholar.org/8c78/cf151a0edb8be9ba8e25fac60e2ba2e299b.pdf>
- R Core Team. (2019). *R: A language and environment for statistical computing*. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. Repéré à <https://www.R-project.org/>.
- Rigaud, K.K, Sherbinin, A., Jones, B., Bergmann, J., Clement, V., Ober, K.,... Midgley, A. (2018). *GROUNDSWELL: Se préparer aux migrations climatiques internes*. Repéré à sur le site World Bank Group : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29461>
- Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH). (2020). Le modèle. Repéré à <https://riphh.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>
- Rushford, N & Thomas, K. (2016). Occupational stewardship: Advancing a vision of occupational justice and sustainability. *Journal of Occupational Science, 23*(3), 295-307. doi: 10.1080/14427591.2016.1174954
- Sauvé, L. (2007). L'équivoque du développement durable. *Chemin de Traverse*, 31-47. Repéré à [http://www.chantiersocialdemocratie.org/IMG/pdf/Chemin\\_de\\_traverse.pdf](http://www.chantiersocialdemocratie.org/IMG/pdf/Chemin_de_traverse.pdf)
- Schepper, B. (2013). Qu'est-ce qu'une empreinte écologique?. Repéré à <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/quest-ce-qu'une-empreinte-ecologique#:~:text=Pour%20calculer%20l'empreinte%20%C3%A9cologique,li%C3%A9es%20%C3%A0%20la%20pr%C3%A9sence%20humaine.>
- Simó Algado, S., & Townsend, E.A. (2015). Eco-social occupational therapy. British *Journal of Occupational Therapy*, 78(3), 182-186. doi:10.1177/0308022614561239
- Tamkin, P., Yarnall, J., & Kerrin, M. (2002). *Kirkpatrick and Beyond: A review of models of training evaluation*. Institute for Employment Studies Brighton.
- The World Bank. (2015). Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty. Repéré à <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22787/9781464806735.pdf>
- Thiébaut, S.S. Drolet, M-J, Tremblay, L., & Ung, Y. (2020). Proposition d'un paradigme occupationnel écosystémique pour une pratique durable de la profession. *Recueil annuel belge francophone d'ergothérapie*, 12, 3-9.

- Townsend, A & Wilcock, A.A. (2004). Occupational justice and client-centred practice: A dialogue. *Revue canadienne d'ergothérapie*, 71 (2), 75-87. Repéré à <https://doi.org/10.1177%2F000841740407100203>
- Turcotte, P.-L., & Drolet, M.-J. (2020). Occupational therapists must declare the climate emergency. *Canadian Journal of Occupational Therapy* (2-4). Repéré à <https://doi.org/10.1177/0008417420919557>
- Ung, Y., Thiébaut, S.S., Drolet, M-J., Simó Algado, S. & Soubeyran, M. (2020). Building occupational therapy practice ecological based occupations and ecosystem sustainability: exploring the concept of eco-occupation to support intergenerational professional justice. *World Federation of Occupational Therapists Bulletin*, 1-7. doi:10.1080/14473828.2020.1727095
- Wagman, P. (2014). The Model of Human Occupation's usefulness in relation to sustainable development. *British Journal of Occupational Therapy*, 77(3), 165–167. doi: 10.4276/030802214X13941036266667
- Whittaker, B. (2012). Sustainable global wellbeing: a proposed expansion of the occupational therapy paradigm. *British Journal of Occupational Therapy*, 75 (9), 436-439. doi: 10.4276/030802212X13470263980919
- Wikimedia Commons. (2008). File:Schéma du développement durable.svg. Repéré à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sch%C3%A9ma\\_du\\_d%C3%A9veloppement\\_durable.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sch%C3%A9ma_du_d%C3%A9veloppement_durable.svg)
- Wolf, L., Ripat, J., Davis, E., Becker, P. & MacSwiggan, J. (2010). Application d'un cadre relative à la justice occupationnelle. *Actualités ergothérapiques*, 12 (1), 15-18. Repéré à [https://caot.in1touch.org/document/3949/AE\\_Jan\\_10.pdf#page=15](https://caot.in1touch.org/document/3949/AE_Jan_10.pdf#page=15)
- WWF. (2018). *Living Planet Report - 2018: Aiming Higher*. Grooten, M. & Almond, R.E.A.(Eds). WWF, Gland, Switzerland.
- WWF. (2020). L'empreinte écologique est un outil développé par le Global Footprint Network qui permet de mesurer la pression qu'exerce l'homme sur la nature. Repéré à [https://wwf.panda.org/fr/wwf\\_action\\_themes/modes\\_de\\_vie\\_durable/empreinte\\_ecologique/](https://wwf.panda.org/fr/wwf_action_themes/modes_de_vie_durable/empreinte_ecologique/)
- Youmatters. (2019a). Effet de serre : définition et rôle dans le réchauffement climatique- Qu'est-ce que l'effet de serre. Repéré à <https://youmatters.world/fr/definition/effet-de-serre-definition-role-rechauffement-climatique/>
- Youmatters. (2019b). Décroissance : définition- Qu'est-ce que la décroissance économique ?. Repéré à <https://youmatters.world/fr/definition/decroissance-definition-quest-ce-que-la-dcroissance-economique/>

Youmatter. (2020c). Réchauffement climatique: définition, causes et conséquences. Repéré à <https://youmatter.world/fr/definition/definition-rechauffement-climatique/>

Zelezny, L.C. (1999). Educational Interventions That Improve Environmental Behaviors: A Meta-Analysis. *The Journal of Environmental Education*, 31(1), 5-14. doi:<http://dx.doi.org/10.1080/00958969909598627>

## ANNEXE A

## AFFICHES DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

**ÉTUDIANT.E.S EN  
ERGOTHÉRAPIE  
RECHERCHÉ.E.S**

DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE:  
ÉLABORATION D'UNE FORMATION SUR LE  
RÔLE DES ERGOTHÉRAPEUTES DANS LA  
LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
ET ÉVALUATION DE SES RETOMBÉES.

- Assister à une formation d'une durée de  
120 min. par vidéoconférence;  
- Répondre à un questionnaire en deux  
parties (30 min).

Dates de formation :

9 juin 2020 de 9h à 11h;  
10 juin 2020 de 13h à 15h ;  
16 juin de 18h30 à 20h30.

POUR VOUS INSCRIRE OU POUR  
TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ  
CONTACTER JADE CHARPENTIER À  
[JADE.CHARPENTIER@UQTR.CA](mailto:JADE.CHARPENTIER@UQTR.CA)



**Ergothérapeutes recherchés**

**Pour participer à l'étude:**  
*Élaboration d'une formation sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte aux changements climatiques et évaluation de ses retombées.*

- Assister à une formation d'une durée de 90 min. en vidéoconférence;
- Répondre à un questionnaire lors de la formation et trois mois après (durée d'environ 30 minutes)

**Date: 10 mai 2020,  
de 15h à 17h**

Pour toutes questions ou pour réserver votre place, contactez Jade Charpentier à [jade.charpentier@uqtr.ca](mailto:jade.charpentier@uqtr.ca)

**UQTR**  
Savoir.  
Surprendre.

## ANNEXE B

### QUESTIONNAIRES



Formation sur le rôle des ergothérapeutes  
dans la lutte aux changements climatiques

#### Questionnaire avant la formation ergothérapeutes

##### **Section 1 : Questions d'identification**

###### 1.1 Utilisation ultérieure des données :

Acceptez-vous que vos données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche portant sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte aux changements climatiques? Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Vos données de recherche seront conservées de façon sécuritaire dans l'ordinateur de la chercheuse dont seules Jade Charpentier et Marie-Josée Drolet y auront accès. Afin de préserver votre identité et la confidentialité de vos données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code. Vos données de recherche seront conservées aussi longtemps qu'elles peuvent avoir une utilité pour l'avancement des connaissances scientifiques. Lorsqu'elles n'auront plus d'utilité, vos données de recherche seront détruites. Par ailleurs, notez qu'en tout temps, vous pouvez demander la destruction de vos données de recherche en vous adressant au chercheur responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions :

Oui ou non

###### 1.2.

La prochaine question permet aux chercheurs d'associer les différents questionnaires à une même personne, tout en s'assurant de maintenir la confidentialité. Cette question permet de créer un code qui vous sera demandé à nouveau pour chaque questionnaire.

Écrivez les 3 premières lettres du prénom de votre mère ainsi que les 4 derniers chiffres de votre numéro de téléphone.

##### **Section 2 : Questionnaire avant la formation**

2.1 Quelles sont vos motivations à participer à cette formation? Expliquez.

2.2 Sur l'échelle suivante, quantifiez entre 1 et 10, votre degré de connaissance du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte aux changements climatiques.

Aucune connaissance	Grande connaissance
---------------------	---------------------

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

2.3 Que connaissez-vous du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte aux changements climatiques?  
Précisez et donnez des exemples, le cas échéant.

2.4 En tant qu'ergothérapeute, mon rapport à la lutte aux changements climatiques est (encerchez la lettre qui répond le plus à votre perception) :

- A. Je ne crois pas que nous avons comme ergothérapeute un rôle à jouer.
- B. Je crois que nous pourrions avoir un rôle à jouer, mais je ne sais pas lequel.
- C. J'ai commencé à me renseigner sur le sujet.
- D. J'ai entrepris des démarches pour être plus écologique dans ma pratique.
- E. Je continue les démarches que j'ai déjà mises en place et explore d'autres avenues.

2.5 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **personnelle**, à quel point est-il important pour vous de contribuer à la lutte aux changements climatiques?

Importance									
Pas important					Extrêmement important				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

2.6 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **personnelle**, quel est votre degré de motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique?

Motivation									
Aucune motivation					Motivation très importante				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

2.7 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **personnelle**, à quel point faites-vous des efforts pour réduire votre empreinte écologique ?

Efforts									
Aucun effort					Efforts nombreux et soutenus				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

2.8 À votre domicile, que faites-vous pour réduire votre empreinte écologique? Donnez des exemples.

2.9 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **professionnelle**, à quel point est-il important pour vous de contribuer à la lutte aux changements climatiques?

Importance									
Pas important					Extrêmement important				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

2.10 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **professionnelle**, quel est votre degré de motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique?

Motivation									
Aucune motivation					Motivation très importante				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

2.11 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **professionnelle**, à quel point faites-vous des efforts pour réduire votre empreinte écologique ?

Aucun effort										Efforts nombreux et soutenus									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

2.12 À votre travail, que faites-vous pour réduire votre empreinte écologique? Donnez des exemples.

2.13 Quels obstacles rencontrez-vous au travail quant à la mise en place de pratiques écologiques? Expliquez.

2.14 Quels facilitateurs rencontrez-vous au travail quant à la mise en place de pratiques écologiques? Expliquez.

## Questionnaire après la formation ergothérapeutes

### **Section 1 : Question d'identification**

1.1 La prochaine question permet aux chercheurs d'associer les différents questionnaires à une même personne, tout en s'assurant de maintenir la confidentialité. Cette question permet de créer un code qui vous sera demandé à nouveau pour chaque questionnaire.

Écrivez les 3 premières lettres du prénom de votre mère ainsi que les 4 derniers chiffres de votre numéro de téléphone.

### **Section 2 : Évaluation de la formation**

1. Déterminez dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chacun des énoncés suivants.

Énoncé	Tout à fait en accord	Plutôt en accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Les objectifs de la formation étaient clairs et précis.					
Les objectifs de la formation ont été atteints.					
Le contenu de la formation s'applique à ma situation.					
J'ai l'impression que je peux ou que je pourrai appliquer ce que j'ai appris dans mon quotidien ou dans ma future pratique.					
Les méthodes d'enseignement ont facilité mon apprentissage.					
Le matériel didactique facilitait mes apprentissages.					
Les activités proposées m'ont permis d'intégrer des connaissances.					

Je me sens motivée quant à l'intégration de pratiques durables dans mon quotidien, dans mes études ou dans ma future pratique.					
La durée de la formation était appropriée.					
Je suis satisfait(e) de la formation.					

2. Quels éléments avez-vous les plus aimés de la formation? Donnez des exemples.

-

-

3. Quels éléments avez-vous moins aimés de la formation? Donnez des exemples.

4. Quels sont les points à améliorer dans la formation? Expliquez.

-

5. Recommanderiez-vous cette formation? Pourquoi?

### Section 3 : Retombées de la formation

1. À la suite de la formation, sur l'échelle suivante, quantifiez entre 1 et 10, votre degré de connaissance du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte aux changements climatiques.

Aucune connaissance										Grande connaissance
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

2. Après la formation, en tant qu'ergothérapeute, mon rapport à la lutte aux changements climatiques est (encernez la lettre qui correspond le plus à votre perception):

-

- A. Je ne crois pas que nous avons comme ergothérapeute un rôle à jouer.
  - B. Je crois que nous pourrions avoir un rôle à jouer, mais je ne sais pas lequel.
  - C. J'ai commencé à me renseigner sur le sujet.
  - D. J'ai entrepris des démarches pour être plus écologique dans ma pratique.
  - E. Je continue les démarches que j'ai déjà mises en place et explore d'autres avenues.
- 

3. Après la formation, sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **personnelle**, à quel point est-il important pour vous de contribuer à la lutte aux changements climatiques?

Pas important	Extrêmement important
---------------	-----------------------

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

4. Après la formation, sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **personnelle**, quel est votre degré de motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique?

Aucune motivation					Motivation très importante				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

5. Après la formation, sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **professionnelle**, à quel point est-il important pour vous de contribuer à la lutte aux changements climatiques?

Pas important					Extrêmement important				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

6. Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **professionnelle**, quel est votre degré de motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique?

Aucune motivation					Motivation très importante				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

#### Section 4 : Données sociodémographiques

1. Quel est votre âge ? \_\_\_\_\_
2. Quel est votre genre?
  - F \_\_\_\_\_
  - M \_\_\_\_\_
  - Autre \_\_\_\_\_
  - Préfère ne pas répondre \_\_\_\_\_
3. De quelle université avez-vous obtenu le diplôme menant à l'exercice de la profession ?  
\_\_\_\_\_

4. Depuis combien d'années pratiquez-vous comme ergothérapeute?  
\_\_\_\_\_

5. Dans quel milieu pratiquez-vous ?

- Santé milieu public : \_\_\_\_\_
- Santé milieu privé : \_\_\_\_\_
- Scolaire \_\_\_\_\_
- Communautaire
- Enseignement / recherche : \_\_\_\_\_
- Autre, spécifiez : \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

6. Dans quelle région administrative du Québec pratiquez-vous?  
\_\_\_\_\_

7. Travaillez-vous en zone urbaine ou rurale ?

- a. Rurale

- b. Urbaine
8. Merci d'inscrire ici votre courriel pour la 2<sup>e</sup> phase de l'étude, soit les retombées de la formation 3 mois après celle-ci : \_\_\_\_\_

**Merci beaucoup d'avoir rempli ce questionnaire!**

## **Références**

Faculté des sciences infirmières. (s.d). FSI-Formulaire d'évaluation de la formation. Repéré à <https://www.fsi.ulaval.ca/sites/default/files/documents/pdf/programmes/Formation%20continue/fsi-formulaire-evaluation-de-formation.docx>

Lavoir, S., Plamondon, D., Zaoré, R. & Pelletier, S. (2015). Guide d'évaluation des retombées des activités de formation en entreprise. Repéré à [https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx\\_fceqpubform/12\\_imt\\_guide-retombees-formation.pdf](https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/12_imt_guide-retombees-formation.pdf)

## **Questionnaire 2 mois après la formation**

## Section 1 : Question d'identification

1. La prochaine question permet aux chercheurs d'associer les différents questionnaires à une même personne, tout en s'assurant de maintenir la confidentialité. Cette question permet de créer un code qui vous sera demandé à nouveau pour chaque questionnaire. Écrivez les 3 premières lettres du prénom de votre mère ainsi que les 4 derniers chiffres de votre numéro de téléphone.

## Section 2 : Questionnaire

1. Sur l'échelle suivante, quantifiez entre 1 et 10, votre degré de connaissance du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte aux changements climatiques.

Aucune connaissance					Grande connaissance				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

2. Que connaît-vez-vous du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte aux changements climatiques? Précisez et donnez des exemples, le cas échéant.
  3. En tant qu'ergothérapeute, mon rapport à la lutte aux changements climatiques est :
    - a. Je ne crois pas que nous avons comme ergothérapeute un rôle à jouer.
    - b. Je crois que nous pourrions avoir un rôle à jouer, mais je ne sais pas lequel.
    - c. J'ai commencé à me renseigner sur le sujet.
    - d. J'ai entrepris des démarches pour être plus écologique dans ma pratique.
    - e. Je continue les démarches que j'ai déjà mises en place et explore d'autres avenues.

de contribuer à la lutte aux changements climatiques.									
Pas important					Très important				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

5. Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **personnelle**, quel est votre degré de motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique?

Aucune motivation					Motivation très importante				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

6. Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **personnelle**, à quel point faites-vous des efforts pour réduire votre empreinte écologique ?

## Aucun effort

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

7. À votre domicile, que faites-vous pour réduire votre empreinte écologique? Donnez des exemples.
8. Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **professionnelle**, à quel point est-il important pour vous de contribuer à la lutte aux changements climatiques?

Pas important	Extrêmement important								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

9. Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **professionnelle**, quel est votre degré de motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique?

Aucune motivation	Motivation très importante								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

10. Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie **professionnelle**, à quel point faites-vous des efforts pour réduire votre empreinte écologique ?

Aucun effort	Efforts nombreux et soutenus								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

11. À votre travail, que faites-vous pour réduire votre empreinte écologique? Donnez des exemples.

12. Quels obstacles rencontrez-vous au travail quant à la mise en place de pratiques écologiques? Expliquez.

13. Quels facilitateurs rencontrez-vous au travail quant à la mise en place de pratiques écologiques? Expliquez.

14. Quels sont les éléments de la formation qui vous servent le plus souvent dans votre travail? Expliquez.

15. Depuis la formation, dans votre vie personnelle, avez-vous eu des réflexions écologiques que vous n'aviez pas auparavant? Expliquez.

16. Depuis la formation, dans votre vie professionnelle, avez-vous eu des réflexions écologiques que vous n'aviez pas auparavant? Expliquez.

17. Depuis la formation, dans votre vie personnelle, avez-vous eu l'opportunité de mettre en place de nouvelles pratiques écologiques? Si oui, lesquelles?

18. Depuis la formation, dans votre vie professionnelle, avez-vous eu l'opportunité de mettre en place de nouvelles pratiques écologiques? Si oui, lesquelles?

- 
19. Avez-vous d'autres commentaires que vous souhaitez nous partager. Précisez ici, le cas échéant.
- 

**Merci beaucoup d'avoir rempli ce questionnaire!**

## **Questionnaire avant la formation étudiants**

### **Section 1 : Questions d'identification**

#### 1.1 Utilisation ultérieure des données :

Acceptez-vous que vos données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche portant sur le rôle des ergothérapeutes dans la lutte aux changements climatiques? Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Vos données de recherche seront conservées de façon sécuritaire dans l'ordinateur de la chercheuse dont seules Jade Charpentier et Marie-Josée Drolet y auront accès. Afin de préserver votre identité et la confidentialité de vos données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code. Vos données de recherche seront conservées aussi longtemps qu'elles peuvent avoir une utilité pour l'avancement des connaissances scientifiques. Lorsqu'elles n'auront plus d'utilité, vos données de recherche seront détruites. Par ailleurs, notez qu'en tout temps, vous pouvez demander la destruction de vos données de recherche en vous adressant au chercheur responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions :

Oui ou non

#### 1.2.

La prochaine question permet aux chercheurs d'associer les différents questionnaires à une même personne, tout en s'assurant de maintenir la confidentialité. Cette question permet de créer un code qui vous sera demandé à nouveau pour chaque questionnaire.

Écrivez les 3 premières lettres du prénom de votre mère ainsi que les 4 derniers chiffres de votre numéro de téléphone.

### **Section 2 : Questionnaire avant la formation**

2.15 Quelles sont vos motivations à participer à cette formation? Expliquez.

2.16 Sur l'échelle suivante, quantifiez entre 1 et 10, votre degré de connaissance du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte aux changements climatiques.

Aucune connaissance										Grande connaissance		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			

2.17 Que connaîtiez-vous du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte aux changements climatiques? Précisez et donnez des exemples, le cas échéant.

2.18 En tant qu'étudiant.e en ergothérapie, mon rapport à la lutte aux changements climatiques est (encerclez la lettre qui correspond le plus à votre perception):

- a. Je ne crois pas que nous avons un rôle comme ergothérapeute.
- b. Je crois que nous pourrions avoir un rôle, mais je ne sais pas lequel.
- c. J'ai commencé à me renseigner sur le sujet.
- d. J'ai entrepris des démarches pour être plus écologique dans le cadre de ma future pratique professionnelle.
- e. Je continue les démarches que j'ai déjà mises en place et explore d'autres avenues.

3 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie personnelle, à quel point est-il important pour vous de contribuer à la lutte aux changements climatiques?

Importance de contribuer à la lutte aux changements climatiques									
Pas important					Extrêmement important				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

4 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie personnelle, quel est votre degré de motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique?

Motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique									
Aucune motivation					Motivation très importante				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

5 Sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie personnelle, à quel point faites-vous des efforts pour réduire votre empreinte écologique ?

Efforts pour réduire votre empreinte écologique									
Aucun effort					Efforts nombreux et soutenus				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

### Références ayant permis de bâtir ces questionnaires :

Faculté des sciences infirmières. (s.d.). FSI-Formulaire d'évaluation de la formation. Repéré à <https://www.fsi.ulaval.ca/sites/default/files/documents/pdf/programmes/Formation%20continue/fsi-formulaire-evaluation-de-formation.docx>

Lavoir, S., Plamondon, D., Zaoré, R. & Pelletier, S. (2015). Guide d'évaluation des retombées des activités de formation en entreprise. Repéré à [https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx\\_fceqpubform/12\\_imt\\_guide-retombees-formation.pdf](https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/12_imt_guide-retombees-formation.pdf)

### **Questionnaire après la formation étudiants**

#### **Section 1 : Question d'identification**

1. La prochaine question permet aux chercheurs d'associer les différents questionnaires à une même personne, tout en s'assurant de maintenir la confidentialité. Cette question permet de créer un code qui vous sera demandé à nouveau pour chaque questionnaire. Écrivez les 3 premières lettres du prénom de votre mère ainsi que les 4 derniers chiffres de votre numéro de téléphone.

#### **Section 2 : Évaluation de la formation**

1. Déterminez dans quelle mesure vous êtes en accord avec chacun des énoncés suivants.

Énoncé	Tout à fait en accord	Plutôt en accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Les objectifs de la formation étaient clairs et précis.					
Les objectifs de la formation ont été atteints.					
Le contenu de la formation s'applique à ma situation.					
J'ai l'impression que je peux ou que je pourrai appliquer ce que j'ai appris dans mon quotidien, dans mes études ou dans ma future pratique.					
Les méthodes d'enseignement ont facilité mon apprentissage.					
Le matériel didactique facilitait mes apprentissages.					
Les activités proposées m'ont permis d'intégrer des connaissances.					
Je me sens motivée quant à l'intégration de pratiques durables dans mon quotidien, dans mes études ou dans ma future pratique.					

La durée de la formation était appropriée.					
Je suis satisfait(e) de la formation.					

### Section 3 : Évaluation de la formation

2. Quels éléments avez-vous les plus aimés de la formation? Donnez des exemples.
3. Quels éléments avez-vous moins aimés de la formation? Donnez des exemples.
4. Quels sont les points à améliorer dans la formation? Expliquez.
5. Recommanderiez-vous cette formation? Pourquoi?

### Section 4 : Retombées de la formation

1. À la suite de la formation, sur l'échelle suivante, quantifiez entre 1 à 10, votre degré de connaissance du rôle de l'ergothérapeute dans la lutte aux changements climatiques.

Aucune connaissance										Grande connaissance
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

2. Après la formation, sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie personnelle, à quel point est-il important pour vous de contribuer à la lutte aux changements climatiques?

Pas important										Extrêmement important
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

3. Après la formation, sur une échelle de 1 à 10, dans votre vie personnelle, quel est votre degré de motivation à faire des efforts pour réduire votre empreinte écologique?

Aucune motivation										Motivation très importante
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

4. Après la formation, en tant qu'étudiant.e en ergothérapeute, mon rapport à la lutte aux changements climatiques est :

- a. Je ne crois pas que nous avons un rôle comme ergothérapeute.
- b. Je crois que nous pourrions avoir un rôle, mais je ne sais pas lequel.
- c. J'ai commencé à me renseigner sur le sujet.
- d. J'ai entrepris des démarches pour être plus écologique dans le cadre de ma future pratique professionnelle.
- e. Je continue les démarches que j'ai déjà mises en place et explore d'autres avenues.

**Section 5 : Données sociodémographiques**

1. En quelle année d'étude en ergothérapie êtes-vous? \_\_\_\_\_
2. Où faites-vous vos études? \_\_\_\_\_
3. Quel est votre âge? \_\_\_\_\_
4. Quel est votre genre?
  - F \_\_\_\_\_
  - M \_\_\_\_\_
  - Autre \_\_\_\_\_
  - Préfère ne pas répondre \_\_\_\_\_

**Merci beaucoup d'avoir rempli ce questionnaire !**